

MARS 2015

CHARTRES Votre Ville

chartres.fr

**CHARTRES
ENTRE DANS L'ÈRE
DES SMART CITIES**

N° 143

CONCOURS PHOTO

Fais ton selfie!

« CHARTRES VOTRE VILLE »

Vous êtes nombreux à vous prêter au jeu du « selfie » sur les réseaux sociaux... Aujourd'hui faites-le dans les pages de votre magazine. Notre rédaction vous propose de vous mettre en scène accompagné de votre magazine *Votre Ville*, dans les lieux les plus insolites de Chartres ou du reste du globe...

Postez-les sans plus attendre sur la page de la Ville de Chartres
www.facebook.com/chartres.fr jusqu'au 20 mars 2015.

Les propositions les plus créatives seront publiées dans le magazine de février.

TOUS À VOS TÉLÉPHONES !



Devenez Fan sur Facebook



La ville de demain

Votre ville entre dans l'ère des villes intelligentes. En avril prochain, le premier site pilote de télégestion de l'espace urbain sera installé rues Georges-Fessard, Charles-Brune et place Châtelet. Chartres mettra ainsi un pied dans le club des *smart cities*, comprenez « villes connectées » : l'éclairage public existant sera aménagé et utilisé pour gérer les différentes applications urbaines et ainsi améliorer le cadre de vie des usagers.

Mais une ville qui relèvera les défis de demain c'est avant tout une ville qui gère au mieux ceux d'aujourd'hui. Et nous savons que votre tranquillité au quotidien demeure une priorité.

Parce que la tranquillité d'une ville passe avant tout par un travail de proximité, d'accompagnement et de prévention, notre équipe déploie des policiers municipaux selon les réalités du terrain, telles que nous les décrivent les habitants et les commerçants.

Depuis le début du mandat, notre équipe compte dans ses rangs un élu en charge de la tranquillité, José Rolo, ainsi qu'une élue en charge de la proximité, Dominique Dutartre. Peut-être les avez-vous déjà croisés près de chez vous ?

Les visites de quartier de Dominique Dutartre, qui ont débuté en septembre dernier (à raison d'un quartier par mois), portent déjà leurs fruits. Certaines de vos demandes ont trouvé des réponses et des aménagements utiles ont déjà vu le jour.

Quant à José Rolo, il est à l'origine de l'installation de cinq nouvelles caméras de vidéo-protection. Elles seront mises en opération d'ici la fin de l'année, notamment à des endroits où les gens les demandaient.

Le réseau des 124 caméras de vidéo-protection passera donc cette année à 129... De quoi dissuader davantage les délinquants, et mieux gérer les difficultés de la ville au quotidien.

Pour tout cela, vous savez pouvoir nous faire confiance.

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

CHARTRES Votre Ville

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMÉRO 143
MARS 2015
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
votreville@ville-chartres.fr
www.chartres.fr

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
MATHILDE GORGES
JEAN-GUY MURIEL
JACQUELINE BRENNER
STÉPHANE LEFEBVRE
FRANCK LECHEN
LUDOVIC RINGEVAL
BENOÎT DÉSORMEAUX

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR
DE COMMUNICATION
STÉPHANE LEFEBVRE

PHOTOGRAPHIES
MATHILDE GORGES
ARNAUD LOMBARD
SÉBASTIEN JANVIER
LUDOVIC RINGEVAL

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE LÉONCE DÉPREZ

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal :
à parution
N° ISSN : 1257-5194

6

Dossier

- Chartres *smart city*



10

Animations

- Plus qu'un mois avant le lancement de Chartres en lumières



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine Votre Ville respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non-utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).



En couverture

La nouvelle aire e jeux qui fait face au Forum de la Madeleine a été inaugurée le 7 février dernier.

La Ville de Chartres met en vente

à usage exclusif d'habitation une propriété communale sise 112 rue de Rechèvres à Chartres : construction de 1932 sur 2 niveaux sur un terrain de 332 m².

Mise à prix : 250 000 €.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur offre, sous pli cacheté, avant le 24 avril 2015 dernier délai (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Hôtel de Ville de Chartres
Place des Halles
Service Affaires Immobilières
28019 CHARTRES Cedex

Pour tous renseignements complémentaires, vous voudrez bien vous adresser :

- pour la partie technique à Monsieur Jean-Luc Gallopin, Direction du Patrimoine (02 37 88 43 02)
- pour la partie administrative à Madame Lucette Bigot, service Affaires Immobilières (02 37 18 47 67)

16

Tranquillité

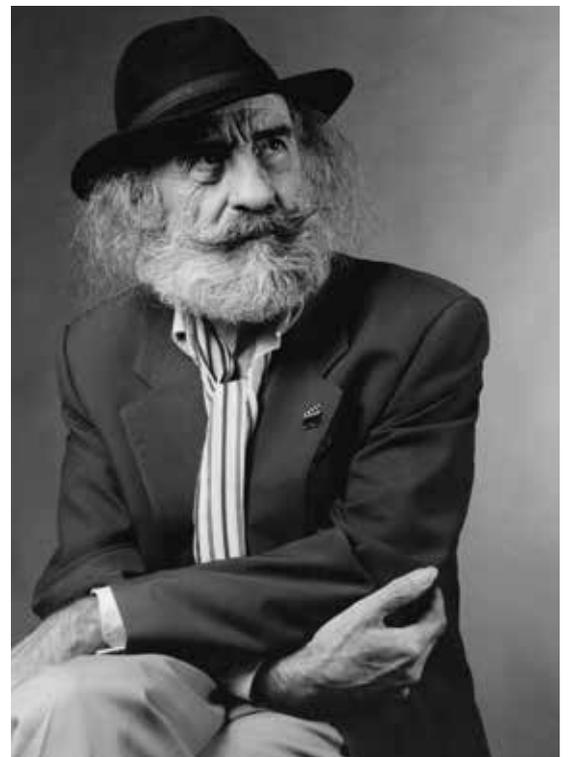
- La tranquillité, un travail de proximité



50

Culture

- Albert Blanchard : une vocation, une médaille



Nouvelles technologies

Chartres entre dans l'ère des *smart cities*

C'est officiel, au mois d'avril Chartres entrera dans le petit cercle des « *villes intelligentes* ». Par « *villes intelligentes* », comprenez villes connectées : celles qui utilisent les dernières technologies pour maîtriser à distance les différents éléments qui composent l'environnement matériel urbain. Des applications au service d'une ville moins énergivore qui garantiront un meilleur cadre de vie aux Chartrains. Le site pilote sera installé pour une durée d'un an rues Georges-Fessard, Charles-Brune et place Châtelet et comportera trois phases de déploiement successives. La première débutera seconde quinzaine d'avril.



Un démonstrateur *smart city* au cœur de la ville

La ville de demain c'est celle-ci ! A Chartres, grâce à la technologie SysPlug, le réseau d'éclairage public sera utilisé pour gérer les différentes applications urbaines : éclairage par détection de présence, mesure en temps réel des données météorologiques ou du niveau de remplissage des conteneurs à déchets, télé relève des compteurs d'eau ou encore trans-

fert des données numériques. Colonne vertébrale de l'expérimentation, le réseau d'éclairage public sera converti par Citeos et SysPlug en écosystème numérique. Les mâts d'éclairage, équipés de capteurs intelligents, pourront non seulement s'allumer à la demande - en fonction de la présence détectée d'un usager sur la voirie - mais aussi faciliter la gestion des applications urbaines, telles que l'arrosage automatique des pelouses et parterres de fleurs, l'administration des places de stationnement disponibles, ou encore l'alimentation des

bornes de recharge pour véhicules électriques.

Citeos, partenaire de longue date de la Ville de Chartres et précurseur sur le marché des *smart cities*, pilotera ce démonstrateur d'éclairage public communicant. Un système intelligent et intégré de gestion de la ville à distance.

Cette initiative remarquable fera de Chartres une ville connectée qui répond avec intelligence et sobriété aux défis de demain, le premier étant d'améliorer au quotidien le cadre de vie des citoyens.

**Elisabeth Barrault,
élue à l'aménagement et aux travaux de la Ville de Chartres :**

« Nous sommes très heureux d'annoncer aujourd'hui le lancement d'un test pionnier au cœur de notre cité, qui contribuera à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens et à accroître le rayonnement économique et touristique de Chartres. La principale vertu de ce système d'éclairage est de mutualiser la collecte et la gestion des données urbaines. Ceci permettra non seulement d'optimiser les dépenses publiques, mais aussi d'élargir l'éventail de services que nous proposons aux Chartrains. Notre ambition est de devenir une référence dans le domaine des smart cities. »

**Paulino Lopes,
président de SysPlug :**

« La concrétisation de ce concept de domotique urbaine est un projet pilote qui nous tient particulièrement à cœur. C'est un bonheur et une réelle opportunité commune que de mettre notre technologie au service des citoyens ! Notre ambition à terme est d'étendre ce système à l'ensemble de la ville de Chartres et d'en faire ainsi une cité connectée et interactive, accentuant ainsi encore davantage son attractivité. »

**Xavier Albouy,
directeur de Citeos :**

« Nous sommes ravis d'accompagner Chartres dans sa transition énergétique, vers un modèle de smart city. Notre conviction en tant qu'expert lumière est que le réseau d'éclairage public a beaucoup à offrir aux villes : déjà existant, il maille l'intégralité des territoires et peut donc être exploité directement, sans coût d'infrastructure supplémentaire. Notre métier est d'offrir des services innovants aux villes pour valoriser leur réseau d'éclairage et en faire le socle de leur développement. »

**Pierre Fillastre,
chef d'entreprise Citeos
à Chartres :**

« Ce pilote smart city avec la Ville de Chartres est très stimulant. Novateur et pionnier, il façonne intelligemment les fonctionnalités de la ville de demain. Nous attendons impatiemment les retours de la population, afin d'optimiser les fonctionnalités du système avec SysPlug, notre partenaire de proximité. Nous avons déjà hâte de mettre en place l'ensemble des trois phases du test, en concluant si possible avec l'essai d'un réseau LIFI, WiFi du futur qui acheminera nos données numériques via... la lumière ! »



Le saviez-vous ?

Citeos est la marque Lumière et Équipements Urbains du groupe Vinci Energies. Son activité se répartit en trois domaines d'activité : éclairage public, illuminations, équipements urbains dynamiques. Citeos, c'est un réseau de 70 entreprises en France et en Europe réunissant 1500 personnes pour 235 millions de chiffre d'affaires. Les équipes Citeos interviennent en conception, réalisation, maintenance et gestion globale des installations. Plus d'informations sur www.citeos.com

Sysplug, start-up chartraine, se positionne comme opérateur en communication de voirie. Par l'ajout de modules électroniques dans le luminaire, Sysplug transforme le réseau d'éclairage public en réseau communicant dans la ville, sans coût d'infrastructure supplémentaire pour la collectivité. Avec cette solution, la start-up chartraine véhicule des données pour la gestion des applications urbaines (stationnement, gestion des déchets, télérelève de compteurs d'eau, ...). Plus d'informations sur www.sysplug.fr





Des applications innovantes pour améliorer le cadre de vie des usagers

Citeos va installer au pied de chaque luminaire de la zone concernée par le projet, des modules électroniques communicants conçus et développés par la start-up Chartraine SysPlug. A leur passage sur la voirie, les usagers peuvent désormais bénéficier de nouvelles fonctionnalités, destinées à faciliter leurs déplacements et améliorer leur cadre de vie.

Des applications au service d'une ville moins énergivore et plus verte

• Un éclairage intelligent, par télégestion au point lumineux

Afin de délivrer la juste intensité lumineuse, les luminaires s'éclairent progressivement au passage des véhicules et des piétons. Un système innovant qui fonctionne grâce à des lampes à basse consommation (LED) et des contrôleurs installés dans chaque mât. Résultat : des économies de l'ordre de 30% sur un poste qui représente jusqu'à 40% du budget électricité des villes.

• L'optimisation de la collecte des conteneurs à déchets

Bénéficier d'informations en temps réel sur le niveau de remplissage et la sécurité des conteneurs à déchets

enterrés permet une meilleure gestion des tournées de ramassage. Ce système ouvre la perspective d'une gestion immédiate des incidents (débordement, incendie, accident...)

• La télé-relève des compteurs d'eau

Les index des compteurs d'eau seront également relevés par le biais du réseau d'éclairage public. Cette fonctionnalité permettra d'optimiser la relève et la facturation au réel. Elle apportera également un service à l'usager de sorte de pouvoir être informé en temps réel en cas de fuite après compteur.

• La mise en place d'une station environnementale

Intelligent, le réseau d'éclairage communicant est également durable. Il analyse et transmet en temps réel des informations sur la température ambiante, l'hygrométrie (le pilotage de l'arrosage automatique sera ainsi possible), ou encore le bruit.

Des applications au service des citoyens, pour améliorer leur cadre de vie

• L'aide aux personnes à mobilité réduite

Les personnes à mobilité réduite ont désormais la possibilité de prendre la main sur l'éclairage à l'aide d'une simple télécommande. Un éclairage spécifique sera installé. Les intéressés pourront réguler la puissance lumineuse pour mieux voir et être vus.

• La mise à disposition d'un hot spot WIFI

Sous tension en continu, les luminaires à LED offrent également un accès WIFI aux citoyens et touristes.

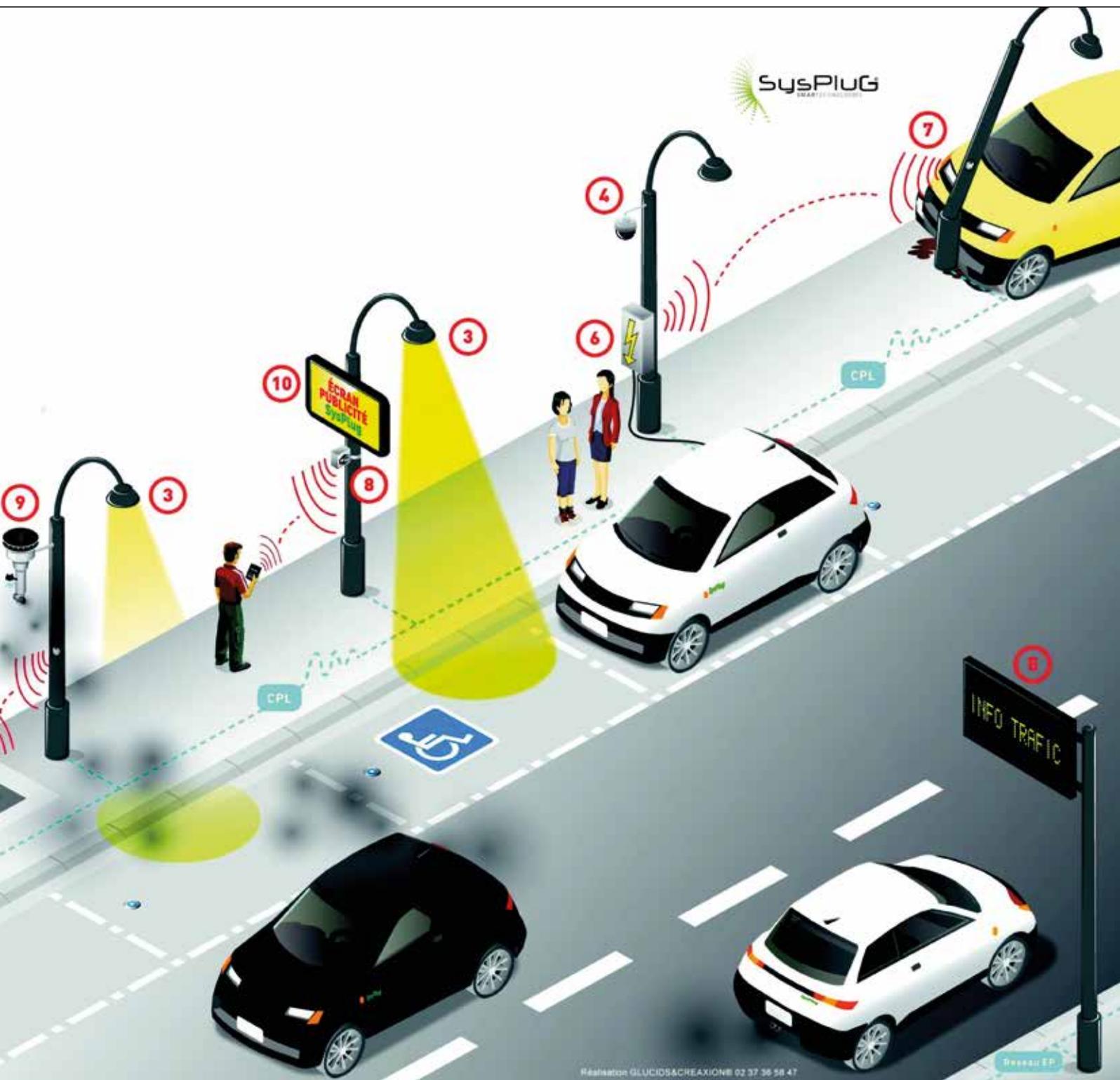
• La supervision du stationnement en surface

Le réseau d'éclairage public communicant offre également la possibilité de détecter la présence de véhicules sur les places de stationnement. Des informations qui pourront être retransmises aux usagers en temps réel, afin notamment de fluidifier le trafic routier et de réduire la pollution en ville.



• La supervision de borne de recharge de véhicules électriques

Une borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides sera également installée. Le réseau communicant déployé permettra dans ce cadre, la consultation en temps réel de l'état de charge du véhicule.



Le projet-pilote chartrain en chiffres

Gestion de :

- 17 luminaires (phase 1)
- 6 conteneurs à déchets (phase 1)
- 1 gestion PMR (phase 1)
- 8 places de stationnement gérées (phase 1)
- 1 station « météo » (phase 1/2)
- 1 borne de recharge VE (phase 2)
- Arrosage automatique (phase 2)
- Affichage d'informations (phase 2)
- Vidéo tranquillité (phase 2/3)
- 5 à 10 télé relèves de compteur d'eau (Phase 3)

Le 11 avril

Douzième édition de Chartres en lumières : top départ imminent !



Le samedi 11 avril prochain, et pour la douzième année consécutive, Chartres en lumières allumera ses projecteurs sur le patrimoine chartrain.

Jusqu'au samedi 10 octobre, vous aurez 183 soirées pour découvrir et redécouvrir 26 sites scénographiés, parmi lesquels des nouveautés à ne pas manquer. Le 19 septembre, la treizième Fête de la Lumière offrira une nouvelle fois un spectacle... éblouissant !

Une ouverture de Chartres en lumières... sportive !

Pour la troisième année consécutive, l'ouverture de Chartres en lumières a été confiée à Chartres Métropole Triathlon et son trail urbain nocturne. Cette année, les sportifs ont mis la barre un peu plus haut...

À 18 heures : jeu d'orientation culturel des familles

Cette animation à but caritatif est

organisée en faveur de l'association Les Enfants de la Lune, ces jeunes touchés par une maladie de la peau qui les empêche de s'exposer à la lumière du soleil. Le partenariat entre

Chartres en lumières et les Enfants de la Lune est une évidence... pour tous deux la vie commence à la tombée de la nuit. Ce jeu d'orientation permet de récolter des fonds pour les aider dans

Inscriptions et renseignements

En ligne sur le site www.trail-urbain-nocturne-chartres.fr jusqu'au jeudi 9 avril à 22h, le Chartres Métropole Triathlon vous offre les frais de gestion.

Par courrier avec le bulletin téléchargeable (rubrique inscription) à renvoyer au plus tard le 6 avril.

Inscription sur place possible au magasin Endurance Shop, rue de la Clouterie à Chartres

leur combat quotidien.

Après inscription, une feuille de route et une carte d'orientation vous seront remises. Elles vous permettront de trouver les indices pour reconstituer une phrase mystère, à travers un circuit dans les Hauts de Chartres, aux dernières lueurs du jour.

Seul, en famille ou entre amis, venez vous amuser pour la bonne cause !

À 19h30 : Chartres pour elles !

Les femmes sont mises à l'honneur avec ce moment privilégié qui permettra à chacune de courir au profit de la lutte contre le cancer du sein. Toutes solidaires pour cette cause sur un parcours plat de 4km à une allure réduite de 8km/h, soit une trentaine de minutes d'esprit festif, sans classement ni certificat médical. Un programme d'entraînement vous est proposé afin de pouvoir participer dans les meilleures conditions. N'hésitez pas à vous inscrire. 500 T-shirts sont disponibles !

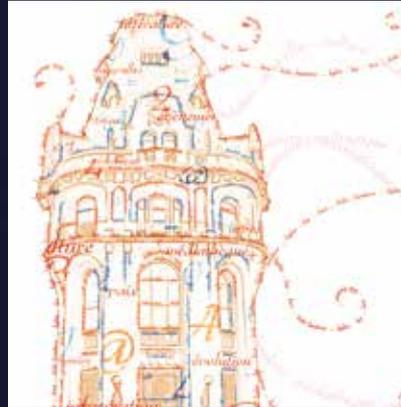
À 21h30 : le trail urbain nocturne

Au départ de la médiathèque L'Apostrophe, vous serez aux avants-postes pour découvrir la nouvelle scénographie du monument.

Le parcours, qui emprunte les principaux tertres, vous fera serpenter sur un parcours de 7km pour les moins aguerris et 16km pour les plus avertis, avec 160m environ de dénivelé par tour... Une partie de l'inscription est également reversée aux Enfants de Lune.

Des scénographies renouvelées !

• **La médiathèque** : les Spectaculaires, les allumeurs d'image ont conçu un voyage dans les médias : « *L'architecture du bâtiment est mise en lumières par une œuvre graphique tout en lettrages, circuits informatiques, schémas techniques...* »



• **Le théâtre** : la façade s'anime selon la fantaisie des œuvres des vainqueurs du Chartres Vidéo Mapping Contest 2014.

• **La collégiale Saint-André** : le bâtiment appelle les visiteurs vers la basse ville, grâce aux scénographies des graphistes de la Ville.

• **Le lavoir de la rue de la foulurie.**

• **place Billard** : la halle devient un vaisseau de lumière interactive.

Chartres en lumières avec le Petit train

Le Petit train propose sept visites de Chartres en lumières, au départ de différents quartiers :

- départ le 5 mai à 21h50 de Rechèvres (MPT) ;
- départ le 7 mai à 21h50 de Bel-Air (MPT) puis passage au Pont-Neuf (MPT) ;
- départ le 12 mai à 21h50 des Hauts-de-Chartres (MPT) puis passage à Saint-Chéron (MPT) ;
- départ le 19 mai à 21h50 de la Madeleine (arrêt de bus 11 nov. av. Joseph-Pichard) ;
- départ le 26 mai à 21h50 de Beau-lieu (MPT) ;
- départ le 28 mai à 21h50 des Comtesses (MPT) ;
- départ le 2 juin à 21h50 de la Croix-Bonnard (arrêt de bus La Taye rue de Launay).

PAS DE RESERVATION : visites gratuites dans la limite des places disponibles, réservées en priorité aux habitants du quartier.



Pour la 4^e année consécutive, le Vidéo Mapping Contest propose aux créatifs du monde entier d'afficher leur talent. L'objet du concours est de concevoir une scénographie vidéo originale, adaptée à la façade du théâtre, de 2,30 mn générique compris. Le dépôt des dossiers de candidature est ouvert du 11 avril, à 12 heures au 26 juin, à 12 heures. Dossier de candidature à télécharger sur le site www.chartresenlumières.com à partir d'avril. Le concours est ouvert à tous. Un jury interne fera la sélection des 10 finalistes.

Le vote Coup de cœur du public sur internet sera ouvert du 6 juillet, 12 h, au 18 septembre, 12 h.

Les trois vainqueurs 2015 seront désignés par un jury professionnel, à la veille de la Fête de la Lumière, le 18 septembre. Les œuvres des trois vainqueurs du jury professionnel et du Coup de cœur du public seront projetées pendant la fin de la saison de Chartres en lumières du 19 septembre au 10 octobre 2015.

Prix pour les gagnants :

1^{er} prix 7 000 €

2^e prix 5 000 €

3^e prix 1 500 €

prix Coup de cœur du public 1 500 €.

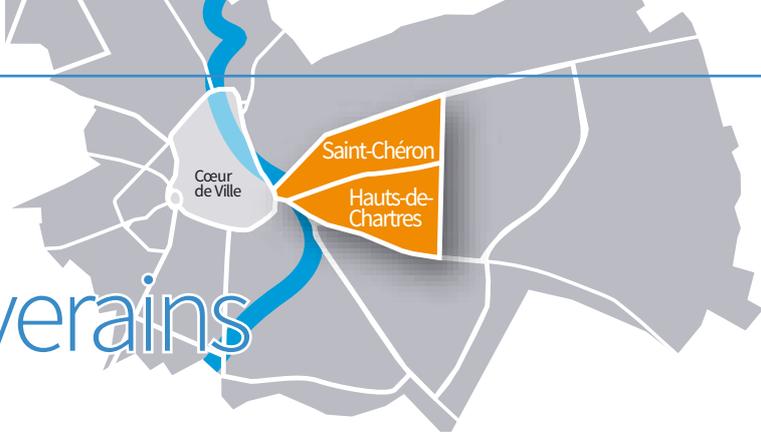


La Compagnie Tewhoola proposera une batuccada lumineuse lors du lancement des animations et du trail.

3 représentations de 30 minutes :
19 h, place des Épars ;
21 h, esplanade de la Résistance ;
22 h, butte des Charbonniers.

Visite de quartier du 9 février

Ces incivilités qui minent les riverains



La visite du quartier Saint-Chéron et Hauts-de-Chartres a pointé du doigt des détails du quotidien souvent sources de nuisances. Force est de constater que les incivilités en sont fréquemment à l'origine. Comment y faire face ? Les élus en parlent aux riverains.

Le rendez-vous fixé devant la maison pour tous de Saint-Chéron donne déjà lieu à un constat : « *Madame Dutartre, que fait garée là sur le trottoir cette Renault Clio rouge ? Le parking à 5 mètres est totalement vide !* ». La vingtaine de riverains qui s'est associée à ce début de visite en présence de Dominique Dutartre, adjointe au maire chargée de la proximité, de José Rolo, adjoint à la sécurité et au stationnement, et du conseiller municipal Pierre Mayinda, ne cesse d'attirer l'attention sur le comportement des conducteurs automobiles. Quand il ne s'agit pas de véhicules stationnés en dehors des places réservées à cet effet, c'est la vitesse qui est pointée du doigt. Et à certains endroits, comme au croisement des rues Guynemer, Mare-à-Boulay et Blériot, les deux se cumulent ! Lorsque les représentants de la direction des services techniques et de la police municipale apportent des éclairages

sur le règlement qui régit le domaine public et sur le code de la route, une seule conclusion s'impose : l'incivilité, toujours l'incivilité.

Lors de la réunion de fin de journée à la MPT de Saint-Chéron, Elisabeth Fromont, première adjointe, n'hésite pas à compléter « *en réponse à ces comportements une caméra est déjà positionnée rue Saint-Chéron. Elle est là pour gêner les gêneurs. Et rien ne sert d'attendre ce type de réunion, comme vous l'a dit mon collègue José, il faut signaler les problèmes à la police municipale quand les problèmes se posent. Si cela est nécessaire, l'installation d'autres caméras sera envisagée dans le quartier. Les consignes seront par ailleurs données pour qu'un radar pédagogique soit installé rue du Clos-du-Four pour mesurer les vitesses que vous constatez* ».

Dans ce quartier, certains bâtiments de l'office de l'habitat ont été ravalés,

et certaines maisons individuelles participent au concours des maisons fleuries. D'autre part, les services de la Ville entretiennent régulièrement les sentes qui le traversent et qui sont fréquentées par les riverains, les lycéens... Ces interventions ne sont toutefois pas suffisantes au goût des résidents concernés. « *Madame et Messieurs les élus, regardez bien où vous marchez !* ». Quant aux nombreux jardins qui bordent ces sentes, on peut déplorer que leurs propriétaires n'entretiennent pas les clôtures ou les plantations. Dominique Dutartre rappelle que les services interviennent sur l'ensemble du territoire de manière cyclique et que, en cas de problème, le numéro du centre d'appel 02 37 88 44 44 est à leur disposition.

Et si les comportements agacent, les incivilités ont un coût... rendez-vous au prochain numéro de *Votre Ville*.





Aménagements

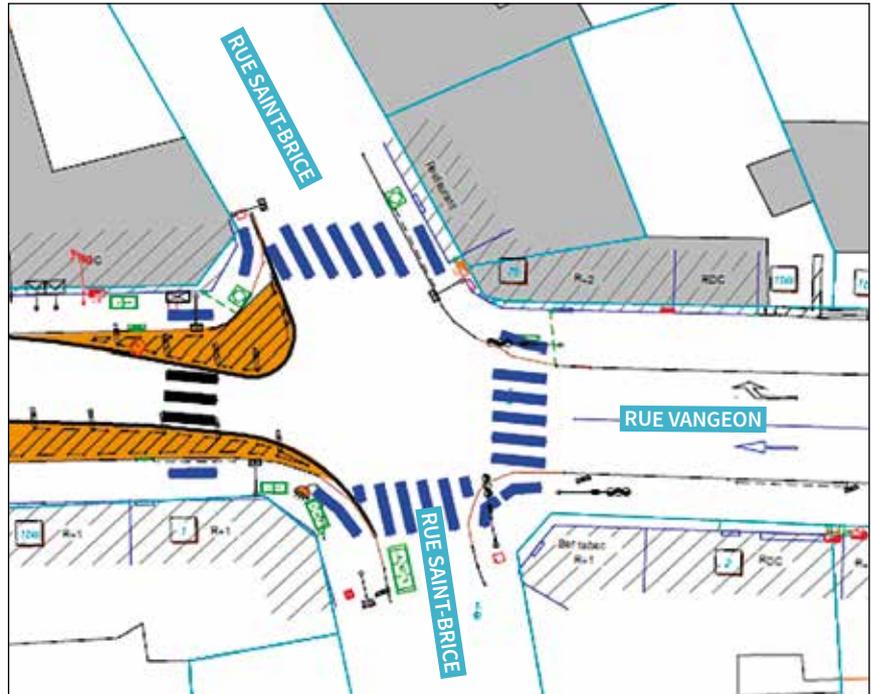
Le fruit des visites de quartiers

Les visites de quartiers de Dominique Dutartre ont débuté en septembre dernier à raison d'un quartier par mois. Déjà les résultats s'en ressentent. Rien de mieux que la proximité pour une réelle efficacité sur le terrain. Action ? Réaction !

Quartier Saint-Brice

Les riverains ont attiré l'attention de Dominique Dutartre sur la dangerosité de l'entrée de la rue de Reverdy, après le croisement des rues Vangeon et Saint-Brice. À l'ordre du jour : insécurité des piétons qui souhaitent traverser et non-respect des règles du Code de la route par les véhicules qui démarrent ou roulent à vive allure.

Une étude a été menée par les services de la Ville et une expérimentation va être engagée prochainement. Le piéton sera ainsi protégé dans ses déplacements au niveau du bas de la rue de Reverdy. La vitesse des véhicules sera obligatoirement ralentie puisque la voie de circulation sera plus étroite, dans le prolongement d'une voie unique -pour aller tout droit- depuis la rue Vangeon. La réponse à deux problèmes !



Quartier Croix-Bonnard

Le passage piéton situé près de la station-bus Launay débouchait sur un trottoir dont le bitume était endommagé par les racines d'un arbre. La visite du quartier a conduit à une intervention rapide des services techniques de la Ville, en dehors de la programmation annuelle de travaux. L'occasion également, comme cela est effectué à chaque nouvel aménagement sur l'ensemble du territoire chartrain, de mettre aux normes handicaps l'accès au passage piéton, tant en termes d'inclinaison (pour les personnes à mobilité réduite, mamans avec poussette...) que de bandes podotactiles (pour les personnes déficientes visuelles).

Ces travaux sur la rue de Launay représentent un investissement de 21 000 euros.



Changement de fréquence pour la collecte des encombrants

BIEN GERER NOS DÉCHETS,
C'EST ESSENTIEL !

Depuis le début de l'année, les collectes d'encombrants à Chartres ont lieu un mois sur deux au lieu d'une fois par mois.

La collecte des encombrants s'effectue sur deux secteurs :
- le centre-ville (hypercentre et basse ville) est collecté le deuxième mardi des mois pairs ;

- les autres quartiers sont collectés le deuxième jeudi des mois pairs.

Attention, en cas de jour férié dans la semaine, les collectes sont décalées.

Reportez-vous à votre calendrier de collecte pour connaître les dates (www.chartres-metropole.fr/calendriers_déchets/).

Font partie des déchets encombrants : les vieux mobiliers, les literies usagées et les objets métalliques ou plastiques.

Merci de respecter certaines règles :

- Ne présentez pas plus de 2 m³ d'encombrants par collecte et par foyer ;
- Ne déposez pas d'objet de plus de 75 kg et d'une dimension supérieur à 2 m.

Il est interdit de déposer des gravats, des déchets verts, des déchets électriques et électroniques, des pneus, des déchets dangereux... Ces déchets doivent être déposés en déchetterie.



Attention !

Les dépôts de déchets non conformes à ces règles peuvent faire l'objet de contraventions.

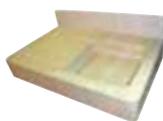
L'article R 632-1 du Code pénal prévoit une amende allant de 35 à 1 500 euros :

« Le fait de déposer ou d'abandonner sur la voie publique des ordures, déchets ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité compétente, notamment en matière de jours et d'horaires de collecte ou de tri des ordures. »

Interdits



Gravats



Eviers Sanitaires



Cartons bruns



Déchets électriques et électroniques



Pots de peinture...



Pneu, pièces auto

Police municipale

La tranquillité, un travail de proximité

A Chartres, à côté des interventions plus ciblées de la police nationale, la police municipale effectue chaque jour un vrai travail de terrain. Visites matinales aux commerçants, contrôle de sites sujets aux dépôts d'ordures sauvages, médiation autour de problèmes de voisinage, etc. Les agents ont su développer un vrai lien avec la population, dans les quartiers périphériques comme dans l'hyper-centre. Ils assurent aujourd'hui un vrai rôle d'accompagnement, tout en garantissant l'ordre et la sécurité publique. Voici l'ensemble des services que la police municipale de Chartres met à votre disposition.

Service sécurité publique

(24 policiers municipaux – 6 opérateurs vidéo-protection – 1 agent administratif)

Un équipement renouvelé

Pour assurer ses missions, le service est équipé de 3 véhicules d'interventions, de 2 véhicules de liaison, 17 Vélos Tout Terrain (VTT). Chaque policier municipal est doté d'un équipement individuel de protection et de défense (gilet pare-balles, bâton de défense, aérosol lacrymogène).

Brigade d'accompagnement et de prévention : une brigade de proximité

La police municipale est composée de deux brigades d'accompagnement et de prévention qui patrouillent quotidiennement dans la ville. Elles jouent un rôle essentiel en matière de présence sur le terrain et de transmission d'information. Elles entretiennent des liens avec la population et les commerçants dans tous les quartiers.

Ces agents se déplacent en VTT et en véhicule motorisé, ce qui leur permet de se rendre rapidement sur les lieux et d'avoir une réelle capacité d'adaptation face aux urgences.

Pendant votre absence, les agents des brigades d'accompagnement et de prévention de la police municipale de Chartres peuvent également, sur demande, surveiller les



abords de votre domicile au cours de leurs patrouilles.

Si vous souhaitez bénéficier de ce service gratuit, vous devez vous rendre au 2 rue Chanzy – entrée « A », avant le début de vos vacances, pour y remplir une fiche d'inscription « Opération Tranquillité Vacances ».

Afin d'éviter tous risques de cambriolages, il y a différentes astuces : ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres, demander à des voisins de passer chez vous, vérifier l'état de vos serrures, fermer votre porte d'entrée à clef même si vous êtes dans votre jardin, etc.

→ Pour contacter la police municipale : 02 37 23 42 84

Ensemble, contre les nuisances sonores

Une cellule Nuisances a été créée en 2003. Elle est chargée d'intervenir en cas de troubles anormaux du voisinage. Elle a une fonction d'écoute, de prévention et de conciliation très importante. La cellule peut réprimer en cas de nécessité.

Ses interventions s'effectuent sur la voie publique, dans les établissements recevant du public (concerts, bars, animations...) ou chez des particuliers, dans des situations relevant de sa compétence.

La cellule Nuisances travaille en collaboration avec les services de l'Etat.

→ Pour contacter la cellule Nuisances : Tel : 02 37 23 42 60



Vidéo protection : lutter contre les nouvelles formes d'insécurité

La Ville de Chartres dispose depuis 2005 d'un système de vidéo protection comprenant actuellement 125 caméras réparties sur l'ensemble de la ville. Cette année, 5 nouvelles seront installées, leur nombre passera donc à 129. Un centre de supervision urbain (CSU) permet aux 6 opérateurs de visualiser les images en temps réel concourant ainsi à une meilleure réactivité des différents partenaires. La Police Nationale bénéficie d'un dépot d'images installé dans ses locaux.

Depuis 2011, la Ville de Chartres a mis en place la vidéo-verbalisation. Ce dispositif innovant a pour but de constater les infractions au stationnement au travers du système de vidéo-protection. Avant tout dissuasif, il est opérationnel sur l'ensemble de l'aire piétonne, ainsi que dans les secteurs de la préfecture et de la rue Jean-Pocquet.

Service voie publique

(7 agents de surveillance de la voie publique (asvp)
2 receveurs placiers – 9 vacataires – 3 agents administratifs)

Ce service veille au respect des règles de stationnement et à la prévention sur le domaine public.

La cellule « ASVP » est composée d'agents communaux autres que les policiers municipaux, appelés à exercer des missions de prévention sur la voie publique.

Leur mission première consiste à veiller au respect des règles de stationnement.

Leur présence sur le terrain est complémentaire de celle des policiers, en matière de prévention et de contact avec la population. Ces agents sécurisent également les abords des établissements scolaires et des marchés.

→ Pour contacter la cellule ASVP :
02 37 23 42 82

L'occupation du domaine public :

La cellule des droits de places gère la délivrance des arrêtés d'autorisation d'occupation du domaine public pour les animations, foires, fêtes foraines, marchés et terrasses.

→ Pour contacter la cellule des droits de places : 02 37 23 42 64

Les vacataires

Ils renforcent les ASVP dans leurs missions de sécurisation, des entrées/sorties d'écoles et la surveillance des marchés. Ils contribuent à réguler l'accès à l'hôtel de Ville des cortèges pour les mariages. Ils participent à la mise sous plis et à la distribution de courrier d'information.



José Rolo, adjoint en charge de la tranquillité

« Chartres est une ville calme, certes, et beaucoup de choses ont été faites pour garantir la tranquillité des Chartrains, mais nous devons être davantage à l'écoute. Stationnement abusif, incivilités en tous genres, nous devons être réactifs. En ce sens, je souhaite qu'il y ait davantage de patrouilles dans les quartiers qui en ont besoin. La présence humaine est pour moi une nécessité : à côté de la Police nationale, nous devons concentrer l'action de la police municipale sur sa mission d'accompagnement, au plus près de la population. Les patrouilles doivent aussi et avant tout remonter les informations du terrain, régulièrement, pour qu'il y ait un vrai suivi et que des réponses soient apportées rapidement. Ce rôle là est déterminant pour une police de terrain efficace ».



Vidéo-protection

Vers un meilleur maillage du territoire



Pour la tranquillité quotidienne des Chartrains, un réseau de 124 caméras de vidéo-protection maille aujourd'hui le territoire. Elles sont implantées dans tous les quartiers de la ville. En 2015, afin d'affiner davantage le dispositif, cinq nouvelles caméras seront installées : à l'angle de la rue des Tuileries et de la rue de Babylone, butte des Charbonniers, porte Guillaume, rue du Docteur André-Haye et place Mendès-France.



L'angle de la rue des Tuileries et de la rue de Babylone.

Mi-mars : l'angle de la rue des Tuileries et de la rue de Babylone (quartier Epars)

Le but est de contrôler davantage le stationnement sauvage, canaliser les flux de circulation très denses sur cette zone, mais aussi sécuriser les entrées d'immeubles environnants, car la rue des Tuileries est un peu en retrait.

Juin-juillet : la butte des Charbonniers

L'ancien kiosque va être rénové et il sera le théâtre de nouvelles animations à partir du mois d'avril. Il fallait donc installer une caméra en haut de la rue de la Couronne, afin d'avoir un contrôle sur la butte des Charbonniers, sur toute sa longueur.

Le saviez-vous ?

- 124 caméras installées à Chartres, bientôt 129.
- La Madeleine, Beaulieu et le centre-ville sont les sites les mieux couverts
- 15 000 € c'est le coût moyen d'installation d'une caméra
- 200 m environ de portée pour une caméra de vidéo-protection
- L'accord préalable de l'architecte des Bâtiments de France (dans le secteur protégé), du Préfet, et du président du TGI sont nécessaires à leur installation.
- Six à neuf mois de délai entre la décision et l'installation sur site.

Septembre-octobre : la porte Guillaume

Cette caméra viendra répondre à un problème de stationnement mais aussi de circulation car la porte Guillaume est une voie pénétrante majeure vers la basse-ville. Elle facilitera le contrôle des flux et du stationnement sur la zone (carrefour à l'intersection des rues de la Foulerie, de la Tannerie et du Bourg) et devrait protéger les commerçants installés Porte Guillaume contre les incivilités liées au stationnement sauvage.



Octobre-novembre : Préfecture – rue du Docteur André-Haye

La caméra aura une vue directe sur le parc situé à l'intérieur de la préfecture dans le but de dissuader les regroupements nocturnes. Récemment les végétaux du parc ont été taillés afin de permettre une meilleure visibilité sur le parc et donc un meilleur contrôle. C'était une demande des riverains et des divers centres administratifs des environs : les piétons qui empruntent ce cheminement doivent se sentir en sécurité à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Ce sentiment de sécurité sera renforcé par la présence de la nouvelle caméra.



Novembre-décembre : Place Mendès-France, sortie lycée Marceau

Sur cette zone, avec l'installation d'une caméra, il est clairement question de contrer les petits trafics à la sortie du lycée Marceau.





Retour en images
Les inaugurations
au fil du mois de février

Inauguration de l'épicerie solidaire
Le marché d'Isidore, le 5 février.



Inauguration de l'aire de jeux
devant le Forum de la Madeleine,
le 7 février.



Inauguration de la plantation des arbres
rue Georges-Fessard, le 6 février.

Aménagements

Rue de la Pie : bientôt le terrassement

Après le passage du concessionnaire GRDF pour la remise en état de ses branchements et réseaux courant janvier, c'est au tour de Véolia d'intervenir pour le renouvellement de la canalisation d'eau potable et des raccordements, tout au long du mois de mars. Les travaux d'aménagement de voirie pourront alors débuter, à la fin du mois.



Le chantier de la rue de la Pie présente des contraintes qui la distinguent des rues précédemment réaménagées. La rue est très étroite et très commerçante. L'entreprise de travaux publics sera donc contrainte d'utiliser des engins plus petits et de réaliser beaucoup de démolitions

et terrassements manuellement, au pied des vitrines.

De plus, les fouilles des concessionnaires ont mis à nu un épais millefeuille de réseaux souterrains, plus ou moins profonds, qui obligera à une grande vigilance au moment du terrassement. C'est pourquoi, pour cette

rue, il n'a pas été envisagé d'utiliser les caniveaux à fente pour la récupération des eaux de pluie comme dans les autres rues. Ici, la solution retenue est la pose d'un caniveau avec un profil en V et des grilles concaves.

Les travaux de surface seront réalisés en trois phases afin de ne pas paralyser les flux de piétons et de livraisons :

- phase 1 (rue de la Pie à partir de la rue des Changes, jusqu'à la Clouterie) : du 30 mars au 1^{er} mai (génie civil), pose des pavés à partir du 18 mai.
- phase 2 (rue de la Pie depuis la Clouterie jusqu'à la rue Noël-Parfait) du 1^{er} mai au 18 mai, pose des pavés à partir du 18 mai.
- phase 3 (rue de la Pie depuis la rue Noël-Parfait vers la place Marceau) du 18 mai au 12 juin, pose des pavés à partir du 12 juin jusqu'à fin juin.

Pendant toute la durée du chantier, les accès aux commerces seront assurés grâce à des passerelles. Les piétons pourront circuler en suivant la signalétique du chantier.

Les livraisons pour les commerces pourront s'effectuer depuis les rues adjacentes : rue des Changes, rue Noël-Parfait, rue de la Clouterie ou place Marceau. Les entreprises présentes sur le chantier sont les mêmes que celles qui ont travaillé lors de l'aménagement des rues des Changes, de la Poissonnerie et de la Clouterie, elles connaissent donc parfaitement les contraintes d'un secteur commercial, touristique et piétonnier.



Le 2 février : inauguration de la rue de la Clouterie réaménagée, en présence de Bernard Devillers (à droite sur la photo), chargé de coordonner le projet de regroupement des artisans d'art dans la rue.



Du vendredi 27 au dimanche 29 mars

Neuvièmes Journées européennes des métiers d'art

Depuis plus de dix ans, les Journées européennes des métiers d'art (JEMA) mettent à l'honneur la diversité et le dynamisme des métiers d'art, partout en France et dans dix pays européens.

Déclinée sur le thème « *Territoires de l'innovation* », cette neuvième édition invite le public à découvrir comment les ambassadeurs des savoir-faire d'excellence réinventent leurs métiers, repoussent les limites de la création et relèvent le défi d'un développement économique et culturel durable.

Une occasion unique de montrer aux plus jeunes les débouchés offerts par 217 métiers associant passion, accomplissement personnel et exigence ; mais aussi de permettre aux

arpenteurs, curieux ou esthètes, de s'émerveiller dans les coulisses et avant-scènes de la création, du luxe, de la mode et du design.

En Eure-et-Loir, bon nombre d'artisans d'art jouent le jeu des JEMA en ouvrant leurs ateliers, en se regroupant et en organisant des démonstrations et événements spécifiques pour sensibiliser le public à leurs métiers. Il est important de souligner l'engagement croissant des artisans d'art qui se mobilisent chaque année un peu plus dans le cadre de cette action nationale, organisée par l'Institut national des métiers d'art.

81 événements sont attendus en Eure-et-Loir parmi lesquels, à Chartres :

- l'association des verriers de Chartres

et d'Eure-et-Loir organise **une conférence sur les métiers du vitrail** le vendredi 27 mars dès 14h30 à l'Office de Tourisme de Chartres ;

- **exposition Talents d'artisans**, à la Maison du Saumon ;

- un groupement « *atelier au bonheur des arts* » et dans l'atelier Hermet et Juteau : expositions et démonstrations ;

- **exposition de 22 artisans** organisée par la Chambre des métiers et de l'artisanat d'Eure-et-Loir à la collégiale Saint-André ;

- **portes ouvertes** du centre de formation AFPA ouvrira ses portes le vendredi matin.

→ **Du 27 au 29 mars.**

Tout le programme sur

www.journeesdesmetiersdart.eu

Aménagements

Rue Rabuan-du-Coudray : un travail concerté

La rue Rabuan-du-Coudray, qui relie la rue du Maréchal-Maunoury à la rue du Maréchal-Leclerc, se partage entre les communes de Lucé et de Chartres. Une situation particulière pour cette rue en sens unique (dans le sens Maréchal-Maunoury – Maréchal-Leclerc) fortement dégradée car restée trop longtemps orpheline d'une commune de référence... En 2014, la Ville de Chartres, la Ville de Lucé, Chartres métropole et le SDE 28 se sont finalement associés pour sa rénovation.

Après la signature d'une convention entre les communes de Chartres et Lucé et une étude du site, les travaux de rénovation de la rue devaient se concentrer sur le renouvellement de la conduite d'eau potable et la reprise de l'ensemble des branchements, l'enfouissement des réseaux aériens électriques et télécom, la reprise des branchements, ainsi que le renouvellement d'un câble électrique moyenne tension.

Le projet consistait en outre à réorganiser la rue : création d'un cheminement PMR, réfection des trottoirs et de la chaussée, matérialisation de places de stationnements et renouvellement de l'éclairage public.

Il a été décidé que le stationnement se ferait côté Lucé. La rue sera mise en zone bleue et une vignette commune aux deux communes sera créée pour les riverains de cette rue (à confirmer). Afin de réduire la vitesse, un stop sera mis en place à l'intersection avec la rue Jean-Roux.



Les travaux ont commencé par le renouvellement de la conduite d'eau potable de mai à juin l'année dernière. Suite à l'intervention de Chartres métropole et de Veolia, le SDE 28 est intervenu sur le réseau électrique basse tension, le réseau de télécommunication et le réseau d'éclairage public. Tout au long du mois de mars, ERDF réalisera le remplacement d'un

câble moyenne tension. Enfin, après l'enfouissement des réseaux et la reprise des branchements, les travaux de réfection de la voirie (chaussée, trottoir) et d'éclairage débuteront à la fin du mois de mars pour une durée d'environ trois mois.

**Montant des travaux :
391 170 € TTC.**

La rue Hubert-Latham bientôt terminée

Les travaux d'aménagements de la rue Hubert-Latham ont commencé le 27 janvier et seront achevés à la mi-mars.

Il s'agit de la réalisation d'un cheminement piéton et de places de stationnement entre la ruelle du Clos l'Evêque et la ruelle du Grand-Sentier.

Le projet consiste également à mettre en place un éclairage de la ruelle du Grand-Sentier à la rue du Clos l'Evêque.

**Montant des travaux :
145 200 € TTC.**



Circulation/Travaux

Autour du chantier du Pôle administratif

Depuis le 1^{er} mars, la borne d'accès au cœur de ville, auparavant installée devant l'entrée du conservatoire, à l'angle des rues au Lin et Jean-Pocquet, a été avancée au niveau de la rue aux Orme, afin de retenir les véhicules en amont du chantier. La rue Jean-Pocquet est aujourd'hui désormais en sens unique, sortante sur le boulevard de la Courtille (sauf pour les véhicules de chantier et de secours)

RAPPEL

Sens de circulation des véhicules

Sur la partie hors secteur borné, une boucle de circulation à sens unique a été créée le temps de la durée des travaux. Ce sens de circulation s'effectue en tournant à droite sur chaque rue comme suit :

Boulevard Chasles – rue Mathurin-Régnier – rue Daniel-Boutet – rue aux Ormes – rue Jean-Pocquet (sens unique, sortante, sur le boulevard de la Courtille).

La rue au Lin est fermée à la circulation.

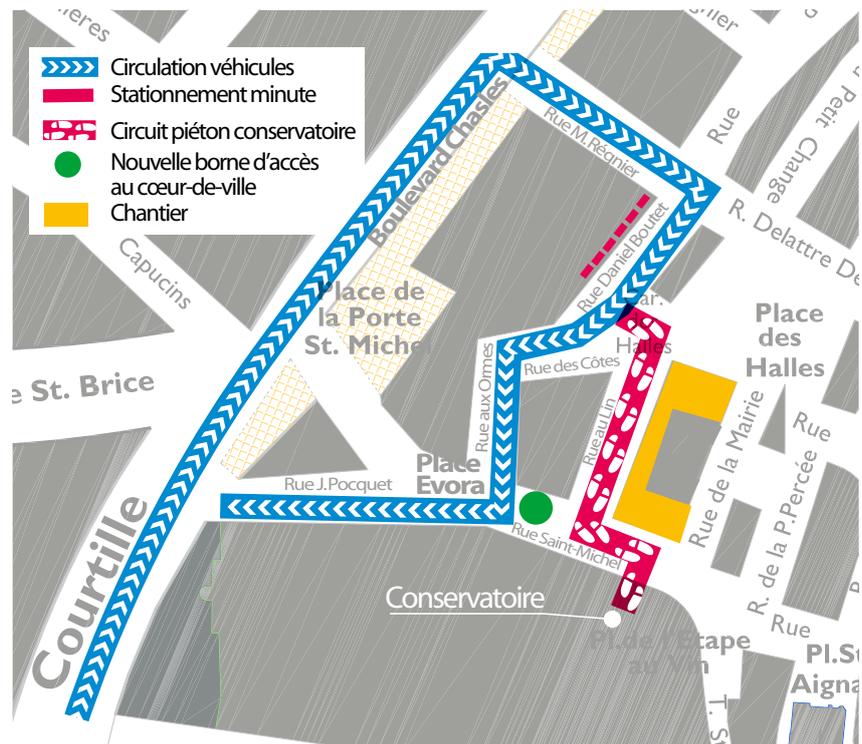
La dépose des élèves du conservatoire

Concernant la dépose des enfants au conservatoire de musique et de danse, les parents doivent emprunter le boulevard Chasles, la rue Mathurin-Régnier, puis la rue Daniel-Boutet où six places de stationnement minute (limité à 15 minutes) sont à leur disposition.

Les enfants doivent parcourir les quelques mètres qui les séparent du conservatoire par la rue au Lin. Un marquage au sol indiquant le cheminement des piétons a été mis en place.

Cheminement proposé pour les déplacements piétons

Un marquage au sol jaune indique aux piétons l'itinéraire conseillé aux abords du chantier. Passages piétons pour les traversées de rues, piéton matérialisé au sol pour les directions



à emprunter, sur les voies ou trottoirs selon le site.

Stationnement

- Rue au Lin et rue des Côtes : suppression du stationnement.
- Rue Daniel-Boutet : remplacement des places de stationnement par du stationnement minute limité à 15 minutes (marquage blanc au sol).
- Rue Daniel-Boutet (face au Crédit Agricole) : stationnement pour les convoyeurs de fonds (marquage au sol).
- Dans la zone piétonne, aucun changement puisque le stationnement y est déjà interdit et soumis au dispositif de vidéo verbalisation. (place de l'Étape-au-Vin et place Saint-Aignan).



La nouvelle borne, au niveau de la rue aux Ormes.

Pôle administratif

Mars : le début des grandes manœuvres



Le futur Pôle administratif, à l'angle des rues Saint-Michel et au Lin, où seront hébergées les Archives

En mars, le chantier du Pôle administratif va prendre sa véritable place en cœur de ville. Dans le périmètre de chantier nouvellement établi, la déconstruction des bâtiments modernes de l'hôtel de Ville va pouvoir débuter, une étape qui devrait durer jusqu'au mois de mai.

Préparation de la déconstruction : suite et fin

Le chantier du Pôle administratif est dans les starting-blocks. Des « tampons » d'amiante, qui n'avaient pas été localisés sous les parquets, ont interféré dans le calendrier de préparation de déconstruction des bâtiments.

Mais désormais, tout est prêt à

démarrer. L'intégralité du site des fouilles a été retravaillé pour permettre aux engins de démolition d'intervenir, ce qui se fera d'abord sur l'ancienne bibliothèque, rue Saint-Michel, puis sur l'hôtel de Ville lui-même. Quant à l'hôtel Montescot, qui reste ouvert comme « maison des élus », il a été rendu étanche au chantier : les ouvertures entre l'hôtel classé et le bâtiment des années 1960 ont été soigneusement colmatées. Elles seront réexploitées pour établir

les futures connexions avec les bâtiments du Pôle administratif.

La zone de chantier se stabilise elle aussi. A noter : la limitation de l'accès à la rue au Lin, qui sera désormais réservée aux véhicules de chantier et d'intervention, et la modification des emplacements de stationnement (plus de détails en page 25). Le périmètre n'évoluera plus qu'avec les débuts de la construction, au troisième trimestre 2015.

Nouvelle borne d'entrée rue Saint-Michel : bienvenue dans le futur environnement du Pôle administratif

Pendant que la pose des palissades venait sécuriser le chantier, la borne d'entrée au cœur de ville rue Saint-Michel était déplacée. Ce n'est pas anecdotique : ce nouveau « seuil » préfigure l'étendue, côté rue Saint-Michel, de ce qui sera en 2017 le périmètre piétonnier du Pôle administratif. Nul besoin de parier que vous oublierez vite les rues étroites et encaissées ! L'ensemble de la place des Halles et des rues voisines (la rue Mathurin-Régnier à partir de la borne d'entrée, les rues de la Poêle-percée et de la Mairie, la rue Saint-Michel depuis la borne jusqu'à la place de l'Étape-au-Vin, incluant la place elle-même, la rue au Lin et jusqu'à la rue Daniel-Boutet) prendra l'aspect d'une seule et même esplanade, dans l'esprit de la nouvelle place Billard, des rues du Soleil d'Or, des Changes...

Le Pôle administratif prendra ses aises dans ce périmètre sans pour autant y créer de barrière. Organisé en quatre bâtiments reliés entre eux autour de l'hôtel Montescot, il laissera ouvertes des traversées permettant aux piétons de passer directement de la rue de la Mairie à la rue au Lin, ou de la place des Halles à la rue Saint-Michel, sans avoir à être contourné. Cette configuration mettra en valeur la façade sud de l'hôtel plusieurs fois centenaire, grâce au nouveau recul que lui donneront les jardins agrandis et entièrement ouverts.

Les Archives, service ouvert

Dans le programme du Pôle administratif, les Archives de la Ville et de la métropole prennent une place très valorisée. Situés au rez-de-chaussée du bâtiment à l'angle des rues Saint-Michel et au Lin, ce service disposera d'un espace digne des trésors qu'il recèle.



Sans attendre la livraison du Pôle administratif en 2017, n'oubliez pas que les Archives ont réouvert leurs services au public, temporairement délocalisés.

Les Archives sont aussi un service qui va au-devant de ses publics. Elles exposent jusqu'au 25 avril *La Grande Guerre : histoire(s) partagée(s)* à l'espace Patrimoine de la médiathèque L'Apostrophe: la Première Guerre mondiale vue à travers une sélection de documents des Archives de Chartres.

→ **Service des Archives de Chartres et Chartres métropole**
3 rue Charles-Brune à Lucé,
tél. 02 37 23 40 41,
archives@agglo-ville.chartres.fr
Salle de lecture ouverte du
lundi au vendredi, de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h, sur rdv. Afin
de permettre de répondre aux
mieux à vos attentes, nous vous
proposons de préciser le sujet de
votre recherche.

Chantier et élections



Les élections départementales ont lieu les 22 et 29 mars, pour élire vos conseillers départementaux (ex conseillers généraux). Les soirées électorales (annonces des résultats) se dérouleront, du fait des travaux à l'hôtel de Ville, au foyer du Théâtre de Chartres.

Ouverture à 18h, annonce des résultats par cantons en fonction des heures de fermeture des bureaux de votes.

Pôle Gare

La zone de l'Épargne entame sa libération

Les bâtiments de la SNCF situés sur la zone de l'Épargne (les terrains techniques au nord des voies) sont voués à disparaître : la future salle de spectacles culturels et sportifs y sera construite. Mais selon l'engagement de la Ville de Chartres : rien ne disparaît, tout est déplacé. Pour ce qui est du relogement des activités sociales de la SNCF, la Ville a fait des propositions séduisantes.



Les représentants du CE de la SNCF ont visité l'école des Pierres-couvertes

La zone de l'Épargne porte de nombreuses infrastructures techniques, mais pas seulement. Y sont également domiciliées les activités sociales de la SNCF : le centre de loisirs des enfants des personnels (ALSH - accueil de loisir sans hébergement), la bibliothèque, les espaces associatifs, les services d'action sociale. La destination des derniers est actée : ils rejoindront l'ancien hôtel de Paris (puis agence immobilière Valin, place Pierre-Sémard) qui sera aménagé à cette fin.

Il restait à trouver la solution idéale pour l'ALSH, avec les contraintes de tout établissement recevant des enfants. Une première solution consistait à réaménager l'ancienne école Jeanne-d'Arc, rue du Bourgneuf. Or, avec la révision de la carte scolaire, exercice incontournable de l'Inspection académique à chaque rentrée,

l'école maternelle Les Pierres couvertes devait être désaffectée à la rentrée 2015-2016. La municipalité a saisi cette opportunité pour proposer au Comité d'établissement de la SNCF cette nouvelle solution d'hébergement. Une proposition de nature à rassurer le député-maire, très préoccupé par les conditions d'accès qui auraient été difficiles rue du Bourgneuf, et non sécurisées pour les parents et enfants. Pour Gérard Bousteau, secrétaire du Comité d'établissement SNCF, cette sécurité est déterminante et fait des Pierres couvertes une proposition éminemment sérieuse. Sur place, tout est prêt pour accueillir les enfants de l'ALSH : sécurité pour la dépose et la reprise des enfants, confort d'un bâtiment qui n'aura pas connu de fermeture et qui a bénéficié d'entretiens permanents (toiture renouvelée, pose de double-vitrage, chaudière changée...).

Le voisinage de l'école dispose aussi d'atouts notoires : la salle de restauration de l'école George-Sand mi-toyenne évite de devoir organiser des navettes vers un centre de restauration, tandis qu'un petit bois, le gymnase Rosskopf avec son dojo et sa salle de tennis de table et un city-park proposent de multiples activités.

Une fois que le Comité d'établissement aura notifié son accord, seuls quelques travaux légers seront nécessaires pour adapter les équipements intérieurs à ce nouveau public.

Le C.E. de la SNCF reçoit en moyenne 115 enfants dont une quarantaine de tout-petits, et 80 à 100 enfants pendant les vacances d'été. Ces travaux pourraient être réalisés au printemps, pour que l'ALSH puisse accueillir ses petits bénéficiaires dès les vacances de l'été 2015.



Les 15, 16 et 17 avril à Chartreexpo Le traditionnel banquet des seniors

Comme tous les ans, la municipalité de Chartres offre à ses retraités âgés de 65 ans et plus un repas-spectacle à la salle Chichester de Chartreexpo, du mercredi 15 au vendredi 17 avril prochains.

Environ 3 000 personnes sont attendues sur trois jours. L'occasion également de mettre à l'honneur 30 doyens. Les amateurs de danse pourront exercer leurs talents sur la piste prévue à cet effet !

Si vous n'avez pas reçu votre courrier d'invitation, merci de contacter le service animation du CCAS au 02 37 18 47 23 ou 02 37 23 42 33.



Avec Thierry Tacinelli et son orchestre

Un spectacle musical à couper le souffle !

Les seniors redécouvriront l'histoire de la télévision, petit écran devenu grand !

De la télé en noir et blanc et des balbutiements des radios crochets sont nées les grandes émissions des années 70 «Strass et paillettes» avec Maritie et Gilbert Carpentier.

Dans les «Années 1980», Michel Drucker reçoit les plus grands artistes de la télé.

Un tableau à «Cent à l'heure» qui retrace les séries télé les plus connues.

Et enfin, les grandes causes humanitaires dont «Les Enfoirés» et les nouveaux talents de la télé-réalité : Olivia Ruiz, Gregory Lemarchal, Kendji Girac...

Exposition du 2 au 27 mars

à la maison pour tous de la Madeleine

L'évolution de la mode féminine depuis 1915

Une exposition de vêtements féminins de travail portés dans les années 1915 sera présentée à la maison pour tous de la Madeleine du 2 au 27 mars. Elle sera complétée de tabliers «new look 2015» agrémentés de broderies ou dentelles créés par l'association de la Dame à la Licorne.

À découvrir !

Lors de la Journée de la femme (portes ouvertes le samedi 7 mars) la création d'une collection de tabliers uniques donnera aux visiteurs l'envie de passer une commande personnalisée. Les savoir-faire de l'atelier de création de la Dame à la Licorne seront ainsi récompensés.

Retour en arrière !

Durant la guerre, de nombreuses maisons de couture fermèrent leurs portes. La mode ne s'est pas éteinte pour autant et les couturiers Edward Molyneux, Jean Patou, Jacques Doucet, Paul Poiret, Madeleine Vionnet, ouvrirent des succursales dans le midi de la France ou à l'étranger.

On peut dire de Chanel, dont les ensembles en jersey s'inscrivaient parfaitement dans l'époque, qu'elle fut la grande gagnante de la guerre. Après Deauville, elle ouvrit une autre boutique à Biarritz, et les femmes qui avaient fui Paris faisaient la queue pour se procurer ses nouveaux modèles sobres.

La mode allemande dut se passer des modèles parisiens. Afin de concurrencer Paris, capitale de la mode, confectionneurs et couturiers berlinois fondèrent en 1916 l'Union de l'industrie allemande de la mode.

En 1916, Redfern crée les uniformes féminins pour la Croix-Rouge.

Vers la fin 1914, les jupes entravées laissent la place à des jupes plus «cloches», certaines avec volants ou plis ; l'apport du jupon devient indispensable.

En 1915 et début 1916, les femmes veulent du court, plus propice à leurs activités de femmes actives.

Les hommes sont au front. Les femmes travaillent à la ferme, dans le bâtiment, les usines d'armement, conduisent des bus ou des trains, sont à la tête d'entreprises. Elles font leur service militaire en partie sur le front, en première ligne, et pas seulement en tant qu'infirmières. C'est ainsi que le style militaire, sans fioritures, fit rapidement son entrée dans la mode.



→ **Exposition du 2 au 27 mars à la maison pour tous de la Madeleine, galerie des poètes et la Rotonde.**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30.

→ **Journée portes ouvertes de l'atelier le samedi 7 mars de 10h à 12h et 14h à 18h. Entrée gratuite.**

→ **Renseignements: La Dame à la Licorne maison pour tous de la Madeleine, Mail Jean-de-dunois à Chartres. Tél. 02 37 36 80 72. atelierlicorne@wanadoo.fr www.dame-a-la-licorne.com**



Fête de la musique et Salon des associations

Deux inscriptions à ne pas manquer !



Véritable vitrine à ciel ouvert, le **Salon des associations** invite le public à venir nombreux place des Epars, boulevards Chasles et Maurice-Viollette, le samedi 5 septembre de 11h à 19h et le dimanche 6 septembre de 11h à 18h.

Afin d'y participer, les associations chartraises et les comités départementaux devront s'inscrire avant le 7 mai, soit par courrier en mairie, soit directement auprès de la Direction de l'Événementiel et des Animations (DEA).

→ **Les associations qui n'ont jamais participé à cet événement auront à fournir leurs statuts avec la fiche d'inscription.**

Venez participer à la **Fête de la musique** et faites vibrer le cœur de ville ! Gratuité et expression de toutes les musiques sans hiérarchie de genres sont les maîtres-mots de cet événement qui attire un public chaque année toujours plus nombreux.

Le formulaire d'inscription, disponible sur le site internet de la Ville de Chartres, est à retourner avant le 30 mars par courrier en mairie ou place de l'Étape-au-Vin à la Direction de l'Événementiel et des Animations.

→ **Renseignements complémentaires au 02 37 18 47 59 ou www.chartres.fr Direction de l'Événementiel et des Animations, 10, place de l'Étape-au-Vin, à Chartres.**

Association Phare avec Julie

Un bouquet pour les enfants atteints de cancer

Les 27 et 28 mars, l'association Phare avec Julie organise l'opération Tulipes, au profit des familles d'Eure-et-Loir dont l'enfant est atteint de cancer.

L'opération Tulipes consiste à vendre des bouquets de 20 tulipes au prix de 9 €. « *Tous les bénéficiaires serviront aux familles que l'association accompagne : présence et écoute régulière à domicile ou à l'hôpital, soutien financier, information et aide sur les démarches administratives, mise en place de soutien scolaire, animations pour les enfants et leur famille, week-end de ressourcement...* », souligne Isabelle Faucon, responsable de Phare avec Julie.

Points de vente :

- **vendredi 27 mars de 9h à 18h :** la Grange du Coudray, la Ferme du Verger, place des Halles, place des Epars, boulangerie Avert, marché d'Illiers Combray.

- **samedi 28 mars de 9h à 18h :** la Grange du Coudray, la Ferme du Verger, place des Halles, place des Epars, boulangerie Avert ; **de 8h à 12h :** place Billard ; **de 9h à 13h :** centre-ville d'Amilly, Super U de Dreux, Cora de Dreux.



→ **Pour tout renseignement complémentaire, contactez l'association par mail pharesavecjulie@orange.fr, ou par téléphone au 02 37 30 77 77.**

Club Cœur et santé du pays chartrain

Bougez votre corps, entretenez votre cœur!

La manifestation nationale du parcours du cœur aura lieu les samedi 28 et dimanche 29 mars. Le club cœur et santé vous y invite ! La prévention cardiovasculaire est très efficace et se fait dans la bonne humeur.

Au programme:

• Samedi 28 mars – 14h base de loisirs de Luisant, autour de l'étang:

- 14 h 30: départ de deux marches: parcours de 4 à 6 km (1h à 1 h 30) et de 6 à 8 km (1 h 30 à 2h), au choix;
- 14 h 45: départ d'une marche nordique (1 h 30) -initiation ou parcours-; découverte gym'oxygène; tests sport santé animés par l'EPGV (gymnastique volontaire);
- démonstration des gestes qui sauvent (Croix Rouge);
- espace Diabète 28: dosage de la glycémie;
- club cœur et santé: prises de tension;
- présence de la CPAM et de L'EOVI/MCD mutuelle.

• Dimanche 29 mars – 10h place Pierre-Sémard à Chartres (RV devant la Maison du Vélo):

balade encadrée de 10 h 30 à 12 h 30 pour une découverte des pistes cyclables (avec ou sans son vélo, possibilité de prêt).

Inscriptions sur place. Participation de 1 € pour la fédération française de cardiologie.

→ Pour tous renseignements:

club cœur et santé
tél. 06 87 34 76 71
ou 06 16 72 71 28.
cœur-pays-chartres@sfr.fr



Le club Cœur et santé du pays chartrain aide les personnes qui ont eu un problème cardio-vasculaire à se prendre en charge. Il sensibilise le grand public aux facteurs de risques cardio-vasculaires à travers un dépistage de l'hypertension artérielle, des conférences et des informations dans les établissements scolaires.

Plus de 220 adhérents marchent chaque semaine, se forment aux gestes qui sauvent et pratiquent la gymnastique active, la marche nordique, la sophrologie, le qi-gong, l'aquagym à l'Odyssee.

Dimanche 15 mars / Semi-marathon de Chartres 2015

L'ASPTT attend 1 500 coureurs !

Amateurs ou sportifs de haut niveau, venez nombreux le dimanche 15 mars au stade Jacques Couvret (Grands-Prés), pour la grande fête annuelle de la course à pied.

L'ASPTT attend plus de 1 100 coureurs sur le semi-marathon et plus de 400 sur le 5 km.

Pour la première fois en Eure-et-Loir, L'ASPTT, l'Écho républicain et le réseau de cancérologie Onco 28, proposent les foulées roses: une marche ou une course de 5 km non chronométrée pour la lutte contre le cancer, alliant sport, santé et solidarité dans une ambiance festive. Inscription gratuite pour les jeunes filles nées après 2002. Un tee-shirt rose sera offert aux 1 000 premières inscrites.

5 km: départ 9 h 20. Inscriptions: 6 €

en ligne ou par courrier; sur place 10 €.

Foulées roses de Chartres: départ 9 h 20: 6 € en ligne; 6 € sur place.

Semi-marathon: départ 9 h 30: 11 € en ligne ou par courrier; 15 € sur place.

Inscriptions à partir de 8 h au stade Jacques Couvret.

→ Pour tous renseignements et inscriptions:

www.cfrunningtour.fr
Contact: Patrick Esnault
02 37 21 64 62 ou 06 33 98 31 81.
patesnault@wanadoo.fr



L'Avenir de la Beauce Gymnastique de loisir et de compétition



L'Avenir de la Beauce, l'un des plus anciens clubs de gymnastique de Chartres, a été fondé en 1884. Le club compte à ce jour 270 licenciés.

« L'Avenir de la Beauce propose une gamme étendue de disciplines gymniques adaptée à chaque âge. Pour les plus petits, un tronçon commun permet de découvrir son corps, l'espace, la mobilité, l'équilibre », annonce la présidente du club Corinne Leroy. Dans les deux premiers groupes d'âge, « mini baby » de 20 mois à 2 ans, et « baby » de 2 à 3 ans, les enfants sont accompagnés de leurs parents. En phase d'éveil, de 4 à 5 ans, l'enfant évolue seul. Il pourra ensuite s'envoler vers la Gymnastique Artistique Féminine ou Masculine (GAF ou GAM) ou la Gymnastique Rythmique (GR), avec au programme :

- En GAF, des agrès : poutre, table de saut, barres asymétriques ; sauts, souplesse et équilibres au sol. En GAM : sauts, souplesses, équilibres au sol ; cheval d'arçon, anneaux, table de saut, barres parallèles.
- En GR : travail avec des ballons, cerceaux, cordes, masques, rubans, sur une chorégraphie, seul ou en ensemble. Si la compétition le tente et avec l'accord de son entraîneur, l'enfant pourra y accéder, en suivant des cours plus soutenus en nombre d'heures et en exigence.

→ Renseignements :

Avenir de la Beauce, 28 boulevard du Maréchal-Foch à Chartres.

Site <http://avenirdelabeauce.fr>

ou avenir.de.la.beauce@gmail.com.

Championnat départemental de gymnastique rythmique

Cette année, fort de ses résultats en compétition, le club a été retenu pour organiser le championnat départemental ensemble en GR, le dimanche 15 mars de 10h à 18h au complexe sportif de la Madeleine à Chartres. Entrée gratuite.

Le 22 mars

3^e Open de Taekwondo

Depuis trois ans, le Comité Départemental de Taekwondo d'Eure-et-Loir (CDT 28), composé de 13 clubs, organise cette manifestation qui remporte un fort succès : 500 compétiteurs en lice en 2014. Rendez-vous est donné le dimanche 22 mars à la halle Jean-Cochet.

Serge Monrose, président du comité départemental du Taekwondo d'Eure-et-Loir : « Nous espérons dans un proche avenir pouvoir nous organiser sur deux journées afin d'offrir au public un aperçu de toute l'étendue de notre art martial venu de Corée, et aujourd'hui discipline olympique, avec le sport de combat que vous verrez le dimanche 22 mars à Chartres ».

Entrée libre.

→ www.ftda.fr

www.liguedetaekwondoducentre.fr

Coupe de France : CMHB 28/ Dunkerque

La tête haute



Malgré leur défaite 24 à 28 en seizième de finale de coupe de France contre Dunkerque, les Bleus ont prouvé qu'ils avaient l'étoffe d'une grande équipe.

« *Soyez ambitieux, soyez insolents* ». C'était la consigne de Pascal Mahé à ses joueurs. De l'audace ils n'en ont pas manqué face au champion de France de D1. Portés par les clameurs de leur public les « *petits* » Bleus se sont révélés offensifs dès l'entame du match en inscrivant le premier point. Il aura malheureusement suffi d'un court passage à vide avant la pause pour que le jeu bascule en faveur des nordistes. Sous l'impulsion d'Emeric Païlasson (8 buts) en deuxième



mi-temps, les joueurs chartrains ont néanmoins réussi l'exploit de contenir les assauts du rouleau compresseur dunkerquois tout en réduisant l'écart. Et que dire des nombreux arrêts de Sylvain Astruc qui ont régalé le

public. Même si l'aventure s'arrête, la performance de Chartres métropole laisse présager une suite de championnat Pro D2 remarquable.

Prochain match à domicile le 6 mars, contre Pontault-Combault.

Faisons un point à la mi-saison

Troisième du classement avec 9 victoires, 2 matchs nuls et 4 défaites, les Bleus ont entamé avec succès la deuxième partie du championnat. L'objectif : continuer sur cette lancée afin d'éviter les play-offs et confirmer leur position de prétendant à la montée en LNH.

CLASSEMENT PROD2 au 23 février 2015		Points	Matchs joués
1	IVRY	37 pts	14
2	MULHOUSE	37 pts	14
3	CHARTRES	34 pts	14
4	MASSY	33 pts	13
5	BILLERE	30 pts	14
6	CHERBOURG	29 pts	14
7	NANCY	27 pts	14
8	ANGERS	25 pts	14
9	DIJON	25 pts	14
10	VALENCE	24 pts	14
11	BESANCON	22 pts	13
12	PONTAULT	19 pts	14
13	STRASBOURG	18 pts	14



Pascal Mahé, ancien co-équipier des « Barjots » aujourd'hui entraîneur du CMHB28, et son fils Kentin, ailier gauche de l'équipe de France de handball, brandissent tous deux la médaille de champion du monde. En s'imposant le 1^{er} février dernier face au Qatar en finale du championnat du monde, les Bleus sont à nouveau entrés dans l'histoire.

Coupe d'Europe de Tennis de table Chaud le vendredi 13 !

Chartres ASTT est de retour en Coupe d'Europe. Et un vendredi 13, en plus ! Oubliés les démêlés réglementaires de l'an dernier. Gao absent, les Chartrains compteront aussi sur leur public.

Leur président, Loïc Bréhu, mobilise.



Votre Ville : Pour la troisième fois, Chartres ASTT se retrouve dans le dernier carré de la Ligue des Champions. Qu'est-ce que cela vous fait ?

Loïc Bréhu : Cela devient une forme de bonne habitude. Nos supporters étaient en manque depuis l'année dernière. Et nos joueurs, comme tout le club, vivent et jouent aussi, et peut-être d'abord, pour ces grands rendez-vous. Pas besoin de les motiver !

VV : Les bonnes habitudes, c'est bien. Mais la victoire c'est mieux ?

LB : C'est vrai, c'est le seul titre qui nous manque. Cette année, nous voulons gagner. Même si nos adversaires se sont renforcés, en France comme en Europe. Mais nous restons le seul club français qualifié pour les demi-finales de la Coupe d'Europe.

VV : L'heure de vérité, c'est pour le 13 mars ?

LB : Oui, à 19 heures à Roskopf. Notre chaudron sera chaud-bouillant, et ce ne sera pas de trop. Car Gao-Ning sera à la Coupe d'Asie, même s'il nous rejoindra pour le match-retour à 17 heures le 4 avril à Dusseldorf. Nous comptons sur notre public. Plus que jamais, nous aurons besoin de notre troisième homme !

Jardinage

Moins de déchets au jardin

L'entretien des espaces verts et des jardins produit une grande quantité de déchets. L'un des procédés le plus simple pour réduire ces résidus est le compostage mais ce n'est pas le seul.

En ayant recours à quelques astuces, en plus de valoriser vos déchets, vous pourrez vous targuer d'avoir une conduite réellement écologique.



• **Du combustible pour la cheminée:** une fois sèches, les plus petites branches liées en fagots pourront permettre d'allumer la cheminée ou un barbecue. Les plus grosses branches pourront servir de combustible.



• **Nourriture animale:** nombre de « mauvaises herbes » ou de déchets du potager, mais aussi les résidus de tonte feront plaisir à votre lapin ou à votre poule.

Valoriser mes déchets verts

• **Le compostage:** savoir faire traditionnel, ce n'est qu'une réduction du cycle naturel de la matière organique à l'échelle du jardin, mettant en pratique l'adage: « *ce qui vient de la terre retourne à la terre* ». En bref, il s'agit de recycler les déchets verts du jardin et de la maison en les amassant en tas pour qu'ils se décomposent.

Astuce
Si vous n'avez pas de broyeur à végétaux, vous pouvez vous servir de votre tondeuse..



• **Le paillage:** il faut étaler les débris de végétaux sur la terre préparée, ils vont se décomposer en surface pour former de l'humus. Disposés sur une épaisseur de 7 à 10 cm, ils formeront une couche qui empêchera la pousse d'herbes indésirables et qui gardera le sol frais. Vous pouvez aussi utiliser des feuilles mortes ou du gazon avec un peu de préparation.



Réduire les déchets des tontes de gazon

- Semer un gazon à croissance lente.
- Utiliser une tondeuse mulcheuse, leur système de coupe permet de ne pas ramasser, mais il faut tondre plus souvent !
- Accepter de ne pas avoir une pelouse parfaite. Éviter les engrais et l'arrosage et remonter la hauteur de coupe du gazon à 6-8 cm, il n'en sera que plus beau et plus résistant.
- Préférer une partie du jardin en



prairie : une pelouse entretenue implique de grosses contraintes (tondre une fois par semaine, arroser fréquemment, mettre de l'engrais, de l'anti mousses, désherber...). Ces espaces en herbe où des fleurs vont se développer peuvent être coupés que deux à trois fois l'an et attireront de nombreux insectes et petits animaux.

- Utiliser des plantes couvre-sol, elles limiteront l'espace à tondre. Vous pouvez aussi créer des massifs de muguet, de lavande...

Réduire les déchets des tailles de haies et d'arbustes

- Choisir des arbustes à croissance lente. Souvent on préfère des végétaux qui vont pousser vite afin d'avoir rapidement un brise-vue mais ces arbustes ont par la suite de fortes contraintes d'entretien.
- Choisir des arbustes qui ont une hauteur limitée. Des arbustes de nouvelle génération plus compacts et nanifiés, placés judicieusement, ils ne demandent pas d'entretien par la suite (forsythia mikador, weigela florida monet, deutzia gracilis, fusain nain...).

Ces astuces ont bien des avantages

- Vous limitez vos déplacements en déchetterie.
- Vous améliorez la qualité de votre jardin avec moins d'effort et de temps d'entretien.
- Vous économisez l'achat de compost, de paillis, d'engrais et de désherbant.
- Vous mettez en œuvre des gestes écocitoyen et participez à la baisse des coûts de retraitement des déchets.



Infos BIJ

Les métiers de la santé

Mercredi 11 mars à 14h30

Atelier sur les métiers de la santé, animé par une infirmière et une aide soignante.

Les métiers du social

Mercredi 18 mars à 14h30

Atelier sur les métiers du social, animé par un éducateur spécialisé et une assistante sociale.

Les métiers de la petite enfance

Mercredi 25 mars à 14h30

Atelier sur les métiers de la petite enfance, animé par une éducatrice de jeunes enfants et une auxiliaire puéricultrice.

Durant ces ateliers, les professionnels vous présenteront leur parcours de formation, leur parcours professionnel et leurs missions au sein de leur emploi. Un dossier avec la présentation des différentes formations et métiers vous sera remis.

Trouver son job sur le web

Samedi 28 mars à 14h30

Le BIJ vous propose un atelier pour vous aider à trouver votre job sur internet.

→ **Bureau Information Jeunesse**
Place de la Cathédrale - 3, rue de l'Étroit-Degré
à Chartres
Tél. 0237234232
Adresse postale :
Bureau Information Jeunesse
Ville de Chartres
Place des Halles
28019 CHARTRES Cedex
bij.chartres@ijcentre.fr
Facebook Bij de Chartres

L'Office de Tourisme de Chartres classé parmi les plus grands !

L'Office de Tourisme de Chartres vient d'obtenir le classement en Catégorie 1. Une classification qui le place désormais parmi les offices de Tourisme les plus performants en France en termes d'accueil, de promotion et de développement d'outils numériques...
Rencontre avec son président, Jean Godet.

L'Office de Tourisme vient d'obtenir la classification Catégorie 1. Cela signifie quoi ?

Les OT sont classés en 4 catégories : 1, 2, 3 et non-classé. La catégorie 1, que nous venons d'obtenir, est le classement le plus élevé. Pour prendre une comparaison, c'est comme un restaurateur qui décrocherait son troisième macaron au *Guide Michelin*, ou un hôtel qui obtiendrait sa cinquième étoile... L'arrêté de classement a été publié

le 29 décembre dernier. Ce fut donc, pour nous, un beau cadeau de fin d'année qui est venu couronner un processus engagé depuis plusieurs années déjà ! Sans entrer dans le détail, je veux juste citer l'investissement en formation du personnel pour devenir des « *conseillers* » en séjour, le développement des outils numériques

permettant de multiplier les personnes informées sur notre destination, l'obtention du label *Tourisme et Handicap* en 2013, si important pour les visiteurs à mobilité réduite, puis début 2014, la certification *Qualité Tourisme* qui fait de la qualité notre exigence permanente. Le classement en catégorie 1 est le résultat de tout ce travail, mais ce n'est pas une fin en soi. Bien au contraire, il nous oblige à être toujours meilleurs...

Quels sont concrètement ces engagements ?

Le classement en catégorie 1 implique effectivement beaucoup

d'engagements. Nous nous devons notamment de respecter le cahier des charges de la marque *Qualité Tourisme*, d'avoir un personnel pratiquant au moins deux langues étrangères, d'avoir un espace d'accueil convivial et facilement accessible, de renforcer la visibilité de Chartres et de présenter l'offre touristique à toutes nos clientèles. Il est important aussi d'apporter un « conseil éclairé » pour mieux orienter les visiteurs en fonction de leurs attentes, d'être accessible 24h/24, grâce aux outils internet, applications mobiles, réseaux sociaux. Une borne interactive viendra d'ailleurs compléter le dispositif cet été. Nous allons cette année encore, développer l'accueil hors des murs car l'accueil physique, indispensable, n'est pas la seule manière de renseigner. Il est primordial aussi d'animer un réseau d'acteurs impliqués dans le développement de la destination, notamment les hôteliers, restaurateurs, hébergeurs et commerçants afin qu'ils soient eux aussi des ambassadeurs de Chartres !

On peut donc dire que ce classement n'est pas que celui de l'Office de Tourisme... Mais celui de toute une ville ?

L'Office de Tourisme est au service de la ville et de ses habitants. Avec ce classement, Chartres (plus d'un million de visiteurs par an) a un Office à la hauteur de sa destination touristique. Mais je reste modeste, il nous reste beaucoup de travail à faire et pour cela je sais pouvoir compter sur les forces vives de cette ville avec qui nous avons engagé une collaboration, élément primordial pour maintenir et accroître le nombre de touristes. Ensuite la municipalité, dont les orientations ont été essentielles dans les résultats obtenus. Au-delà de

l'appui financier, le déménagement à la Maison du Saumon et les aménagements récents ont permis d'avoir un lieu d'accueil digne de ce nom. Et enfin, il est important de remercier l'ensemble des Chartrains qui nous font de plus en plus confiance. Leur fréquentation, toujours plus nombreuse à la Maison du Saumon, est une vraie satisfaction.

Au programme ce mois-ci

Conférence

La Majolique Italienne de la Renaissance : joyau de la faïence européenne

Samedi 14 mars à 14 h 30.

Par Anne-Noëlle Fondecave, de l'association Les Fantaisies d'Orphée.

« Rendez-vous gourmands »

à la Maison du Saumon à 14 h 30 :

- Atelier pour adultes : « *Moka chocolat café* »

le samedi 7 mars.

Pour les groupes, des ateliers privés peuvent être organisés.

Visite à thème à 14h30

« *Chartres et ses remparts* »

le samedi 21 mars

Exposition

« *Saint-Pierre, abbatale chartraine* » jusqu'au 18 mars

→ Pour l'ensemble de nos « rendez-vous », renseignements et inscription au 0237 182626 www.chartres-tourisme.com



Pour vous j'ai testé...

Le canoë-kayak

Cette fois-ci, j'ai rendez-vous au stade des Bas Bourgs pour une sortie en canoë-kayak, le long des bords de l'Eure.

Et voilà que le ciel s'assombrit! Vaut-elle tomber à l'eau mon équipée sauvage? Pensez-vous! Quitte à être mouillé, autant que ce soit à grandes eaux. Mais une éclaircie fait son apparition... J'en profite! Bienvenue à bord.

Pour les aventuriers du jour, tout commence par le choix du matériel: canoë deux places, avec pagaies simples, ou kayak? Le plus téméraire de tous - votre dévoué testeur - choisira le frêle esquif, léger et maniable, mais aussi plus instable, que l'on pilote avec une pagaie double. Affublés de gilets de sauvetage, nous écoutons religieusement le topo d'Anthony, notre accompagnateur:

« *Quand on pagaie, on va chercher loin devant et on pousse loin derrière* ».

Je m'y vois déjà, sur ma pirogue, le regard au loin...

« *Une fois dans le bateau, on se cale au fond et on pousse sur les pieds* ».

À chasser comme un Inuit, sur les rivières d'Amérique du Nord...

« *Comme ça, les abdos et les jambes travaillent. Sinon vous aurez vite mal aux bras!* ».

Ou descendre le mythique fleuve de l'Amazone...

Une caméra Gopro sur la tête, me voilà parti pour deux bonnes heures de balade. Belle occasion de voir la ville sous un angle nouveau.

« *L'Eure est un milieu naturel. On coupe certaines branches gênantes, mais on en laisse aussi...* » éclaire Anthony. Aie! Je fonce bêtement dans un rosier sauvage. Voilà ce que c'est de naviguer trop près du rivage (le Kayak, c'est simple, mais il faut prendre le coup au début...)

En fait je tentais de semer Julien, joyeux camarade avec qui je me livrais à une course acharnée (eh oui, le canoë-kayak réveille aussi en vous ce « *côté motard* », allez savoir pourquoi...)

Sept kilomètres plus loin, je descends de ma monture, rincé jusqu'à l'os. Notre guide annonçait une eau à moins de 10 °C: elle n'en fait pas plus je l'assume! La séance termi-

née, tout le monde aide à ranger le matériel. Il est temps d'accueillir un nouveau groupe. Cette séance m'a donné le sourire. Le canoë-kayak n'est pas une pratique dangereuse, même plutôt ludique, et c'est surtout agréable pour la découverte d'une région!

À vous qui allez découvrir les nombreux secrets dont regorgent les rivières...

À vous qui voguez tranquillement sur l'Eure tout au long de la saison...

À vous qui vous laisserez vivre au rythme du soleil et de ses reflets sur l'eau...

Juste une chose: n'oubliez pas la crème solaire!

Mathieu Durand.





Un groupe d'étudiants de Luján (Argentine) à Chartres



En partenariat avec la Ville de Luján et Chartres International, huit jeunes et leur professeur de français ont séjourné dans des familles d'accueil chartraises du 8 au 19 février.

Durant leur séjour, des cours de français leur ont été dispensés à l'Alliance française de Chartres. Hors cours, un programme de visites culturelles, ateliers littéraires à la médiathèque l'Apostrophe, rencontre avec les étudiants du lycée Fulbert, atelier chez le maître-verrier Picol et bien sûr découverte de la ville et de l'Odyssée.

Des cours de FLE (français langue étrangère) sont dispensés par l'Al-

liance française de Chartres, à compter du 9 mars et jusqu'au 17 avril (module de 24 heures de cours sauf pour le niveau de conversation) :

- lundi et vendredi de 9 h à 11 h : niveau débutants,
- mardi et jeudi de 14 h à 16 h : niveau A1 (faux débutants),
- mardi et jeudi de 10 h à 12 h : niveau A2 (moyen),
- mercredi de 9 h à 11 h : niveau B1 (conversation),
- lundi et jeudi de 18 h à 20 h : niveau A1 A2.

→ **Renseignements et inscriptions :**
09 54 68 07 35 ou 06 08 35 06 38



Alliance Française

Agenda

Le mari, la femme et l'amant

De Sacha Guitry

Mise en scène Julien Sibre

Théâtre

Mardi 17 mars

20h30 // durée 1h30

Grande salle - Tarif B : plein 25 € // réduit 15 € //
- 12 ans 10 €

Julien Sibre, à qui l'on doit le très apprécié *Repas des fauves* il y a trois ans, reprend sa casquette de metteur en scène pour un Guitry haut en couleur ! Sacha Guitry aurait adoré écrire ce cruel aphorisme que l'on doit pourtant à Alexandre Dumas « *Les chaînes du mariage sont si lourdes, qu'il faut être deux. Parfois trois* ». Car c'est bien là que se situent à la fois l'intrigue et la philosophie de cette pièce. L'auteur y démontre que les couples mariés ne résistent qu'à condition d'être infidèles. Quand Janine décide de rompre avec son amant, son équilibre et celui de son couple s'en trouvent dangereusement bouleversés.

Du pur Guitry : amoral, pétillant et terriblement moderne !





Handball Chartres/ Pontault-Combault

Sport - Championnat ProD2

6 mars - 20h30

Halle Jean Cochet

06 07 19 18 29 - www.cmhb28.com

Les miels chartrains

Culture

Découverte/dégustation

7 mars - 14h à 17h

Médiathèque l'Apostrophe

02 37 23 42 00.

apostrophe@ville-chartres.fr

Football Chartres/Quevilly

Sport - Championnat CFA2

7 mars - 18h

Stade Jacques Couvret

02 37 34 21 19

www.fc-chartres.com

Multi-arts

Exposition

Du 7 au 15 mars

Collégiale Saint-André

Association chartraine

Les Fantaisies d'Orphée

02 37 30 75 93

lesfantaisiesdorphee@hotmail.fr

Le rendez-vous des chineurs

Brocante

8 mars

Place des Epars

06 42 37 77 46 - ohvl@orange.fr

Marie-Madeleine : une belle figure féminine des évangiles, la pêcheuse repentie auprès de Jésus

Culture

Du 8 au 10 mars - 14h30

Cathédrale de Chartres

02 37 21 75 02

visitecathedrale@diocesechartres.com

www.diocesechartres.com

Gregorian Voices

Concert

9 mars - 20h30

Eglise Saint-Aignan

02 37 18 26 26 - info@otchartres.fr

«Imagine l'Asie»

Exposition

Jusqu'au 9 mars 2015

Librairie l'Esperluète

Tennis de table Chartres/Istres

Sport - Championnat Pro A

10 mars - 19h

Complexe sportif Roskopf

02 37 30 26 44.

www.asst-chartres.fr

Ciné-clap : Sonate d'automne

Film

10 mars - 20h30

Médiathèque l'Apostrophe

06 70 03 24 70

www.cine-clap.com

Affiche ton poème

Exposition

Du 10 mars au 9 mai

Dans le cadre du Printemps des

poètes

Médiathèque l'Apostrophe

02 37 23 42 00

apostrophe@ville-chartres.fr

Chartres et ses remparts

Culture

Découverte accompagnée

12 mars - 14h30

Office de Tourisme de Chartres

8 et 4 euros

02 37 18 26 26 - info@otchartres.fr

<http://www.chartres-tourisme.com>

Tennis de table : Chartres/Borussia Düsseldorf

Sport

13 mars - 19h

Salle Roskopf

ASTT Chartres

02 37 30 26 44

www.asst-chartres.fr

La saison du Metropolitan Opera de New York : La Donna del Lago

Concert musique classique

14 mars - 17h55

Cinéma les Enfants du Paradis

02 37 88 19 30

www.cineparadis.fr/autres-spectacles/

Courses hippiques

15 mars - 13h30

Hippodrome

02 37 34 93 73

hippodrome.chartres@wanadoo.fr

Tous les métiers des vitraux : commerçants et artisans dans leur vie quotidienne

Culture

Découverte accompagnée

Du 15 au 17 mars - 14h30

Cathédrale

02 37 21 75 02

visitecathedrale@diocesechartres.com

www.diocesechartres.com

Ciné-Jazz

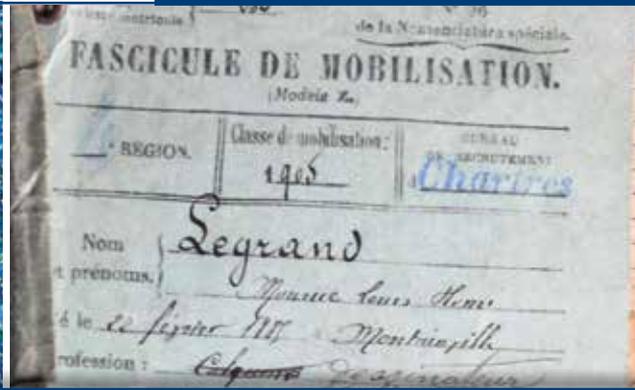
Festival Jazz de mars

15 mars - 15h

Cinéma Les enfants du Paradis

02 37 88 19 30 ou 06 70 03 24 70

www.jazzdemars.com



Saint-Pierre, abbatale chartraine

Exposition

Jusqu'au 18 mars

Office du tourisme de Chartres

02 37 18 26 26 - info@otchartres.fr

www.chartres-tourisme.com

Freshy Fresh Orchestra

Concert - Festival Jazz de mars

20 mars - 21h30

Le Parvis

06 31 85 34 24

www.jazzdemars.com

Handball Chartres/Strasbourg

Sport - Championnat ProD2

20 mars - 20h

Halle Jean Cochet

06 07 19 18 29

www.cmhb28.com

Basket N1 Chartres/Bordeaux

Sport - Championnat N1

21 mars - 20h

Halle Jean Cochet

UBCM

02 37 35 33 25

www.ubcmbasket.com

Lecture/rencontre Lionel Ray

Culture

21 mars - 15h30

Dans le cadre du Printemps des Poètes, en partenariat avec les Amis de la médiathèque.

Médiathèque l'Apostrophe

02 37 23 42 00

apostrophe@ville-chartres.fr

Ronde des histoires

Culture - Jeune public

21 mars - 11h

Places limitées

Bibliothèque Louis Aragon

02 37 88 45 20

Saint-Martin, conversion, prédication, miracles et messages

Culture

Découverte accompagnée

Du 22 au 24 mars - 14h30

Cathédrale de Chartres

02 37 21 75 02

visitecathedrale@diocesechartres.com

www.diocesechartres.com

Le Pays Basque - Des Pyrénées-Atlantiques à Bilbao

Ciné-conférence

Connaissance du Monde

23 mars - 14h15 et 20h15

Cinéma Les enfants du Paradis

06 60 25 22 18

www.connaissancedumonde.com

Les cartes et le territoire - L'invention du territoire

Exposition

Jusqu'au 27 mars

Archives départementales

d'Eure-et-Loir - Chartres

02 37 88 82 20 - www.archives28.fr

Ballaké Sissoko

Culture

Musique du monde (kora)

Festival Jazz de mars

28 mars - 20h30

Salle Doussineau - Forum de la Madeleine

02 37 23 42 79 ou 02 37 23 41 42

reservation.doussineau@ville-chartres.fr

www.theatredechartres.fr

Football Chartres/Furiani Aglia

Sport - Championnat CFA2

28 mars - 18h

Stade Jacques-Couvret

02 37 34 21 19

www.fc-chartres.com

Le labyrinthe de la cathédrale : signification symbolique, utilisation liturgique au 13^e siècle

Culture

Découverte accompagnée

Du 28 au 31 mars - 14h30

Cathédrale de Chartres

02 37 21 75 02

visitecathedrale@diocesechartres.com

www.diocesechartres.com

Tennis de table Chartres/Vaillante

Sport - Championnat Pro A

31 mars - 19h

Complexe sportif Roskopf

ASTT Chartres

02 37 30 26 44

www.asst-chartres.fr

La grande guerre - Histoires partagées

Exposition

Jusqu'au 25 avril 2015

L'Apostrophe (espace Patrimoine)

02 37 23 42 00

www.bm-chartres.fr

Les œuvres de Toyoharu Kii

Exposition

Jusqu'au 28 juin 2015

Chapelle Saint-Eman

02 37 88 05 34

Chartresles3r@wanadoo.fr

www.chartres-mosaïque-les3r.com

Gabriel Loire Une partie de son œuvre peinte

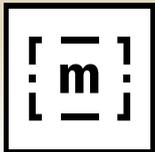
Exposition

Jusqu'au 5 juillet 2015

Musée des Beaux-Arts

02 37 90 45 80

musee.beaux-arts@ville-chartres.fr



Chaque mois, le musée des Beaux-Arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un des objets de ses prestigieuses collections.

Tiki marquisien

en bois sculpté - Inv 2010.0.359

Cet objet décoratif en bois à la symbolique particulière permet d'attirer l'attention sur le fonds ethnographique du gouverneur Louis-Joseph Bouge. Ces collections, importantes en notoriété, sont entrées en 1970 par le legs de sa veuve au musée des Beaux-Arts. Les relations amicales tissées entre René Gobillot, conservateur du musée de 1937 à 1967 et Emma Bouge, ont permis à la Ville de Chartres d'être légataire de ce fonds exceptionnel. Cet objet réalisé pour le bureau du gouverneur représente une figure ancestrale polynésienne : un tiki. Sculpture monoxyle, ce tiki est dans la culture polynésienne une représentation figurative d'un *etua*, un ancêtre déifié. Aux Marquises, son iconographie est principalement anthropomorphe; debout, de gros yeux globuleux, le torse droit et les mains posées sur le ventre. Les proportions de ces objets symbolisent la puissance et la

bonté. Ils sont omniprésents aux Marquises et sont sculptés sur plusieurs types de supports, œuvres d'art et ustensiles.

L.J. Bouge, originaire de Toulon, fit carrière dans l'administration coloniale. De 1899 en Nouvelle Calédonie à sa retraite comme gouverneur de la Guadeloupe en 1936, il navigua au gré de ses affectations du Vanuatu à la Guyane en passant par la Polynésie française et les îles Wallis. Erudit et esthète des arts extra-européens, membre de la Société des océanistes, il eut une vraie passion pour les cultures rencontrées et collectionna lors de son parcours de nombreuses pièces ethnographiques, des spécimens d'histoire naturelle ainsi que des livres et de l'iconographie documentant ses collections.

Désormais le legs de la collection du gouverneur permet au musée de



Chartres de s'enorgueillir d'un des fonds muséographiques et documentaires les plus importants et complets d'Europe, consacré aux cultures du Pacifique.

Ce mois-ci vous pourrez aussi découvrir au musée

Une présentation de deux nouveaux paysages peints par Maurice de Vlaminck en 1910, *Les peupliers* et *Cours d'eau*. Il s'agit de deux prêts consentis par le Musée national d'Art moderne (centre G.Pompidou) en échange du départ en exposition du *Portrait du père de l'artiste* peint par André Derain vers 1904 et l'autre *Portrait du père Bouju* par Maurice de Vlaminck peint en 1900, tous deux dépôts consentis à Chartres du MNAM et qui figureront dans une grande exposition *Matisse en contexte* présentée à partir de mai à Martigny, puis avec une itinérance à Toronto et Oklahoma City. Ces deux œuvres nouvelles à dé-



couvrir au musée des Beaux-Arts de Chartres font partie des œuvres spoliées par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale, rapatriées en France après la guerre et regroupées sous l'appellation MNR (Musées nationaux récupérations). L'État français n'est que détenteur provisoire de ces œuvres inscrites sur des inventaires particuliers en attente d'une restitution éventuelle.

Au premier étage un nouvel accrochage

Une présentation temporaire de portraits au pastel de Léonie Loghades du premier tiers du XX^e siècles représentant des visages et figures de la Beauce. Sans oublier : une visite commentée le dimanche 8 mars à 15h30 pour détenteurs de la carte Muse et accompagnants (voir modalités de l'offre sur www.chartres.fr).

Salon Loire : sélection de tableaux faisant partie de l'œuvre peint de Gabriel Loire jusqu'en juillet 2015.



À partir du 21 mars

Exposition Sergio Storel

Dans le cadre du dépôt de la fondation Matossian, le quatrième volet de présentation de cette collection à Chartres consiste cette année en une exposition d'envergure pour mettre à l'honneur un artiste qui a consacré un demi-siècle à la sculpture et autres disciplines. Le musée des Beaux-arts ouvre ainsi une exposition monographique intitulée «Il Torso».

Sergio Storel, né à Domegge di Cadore en Italie en 1926, s'est d'abord initié à la peinture dans les années 1940 avant de se consacrer à une importante carrière de sculpteur. Il fait ses débuts d'apprentissage dans son Italie natale à Trévise chez son oncle maternel, puis à Paris où il s'installe en 1958, ce qui lui permettra de fréquenter l'École nationale supérieure des Beaux arts, de rencontrer et nouer des liens artistiques qui lui assureront de nombreuses expositions et commandes publiques.

Il réalise souvent ses pièces sculptées en Italie avant de les exposer et de les vendre à Paris. De nombreux collectionneurs et institutions muséales internationales possèdent des pièces de Sergio Storel.

Stylistiquement, il s'inscrit dans une tradition classique de la sculpture en reprenant des thèmes universels comme la tête et le torse. Son œuvre sculpté est riche de près de 700 œuvres, parmi lesquelles se déclinent ses têtes et torsos.

Ainsi, le musée des Beaux-Arts offre un panorama exceptionnel de cet artiste complet en réunissant près de 130 pièces pour cette exposition «Il Torso». Seront pour la première fois réunies et montrées au public autour de ce thème majeur une sélection de sculptures, de peintures, dessins, aquarelles... autant d'expressions, déclinaisons perçues comme des gammes, variations, quêtes, recherches... Storel a décliné le torse à l'infini, vision particulière, expression originale, si certains dessins ou peintures évoquent parfois une sculpture, plus de dix ans peuvent néanmoins les rapprocher dans leur esprit bien qu' éloignés chronologiquement.

Toutes ses pièces expriment une quête plastique de sens, de modelé, de rapports d'ombres et lumières, de traduc-

tions, plus ou moins vers la simplification, la recherche intérieure. Il y a chaque fois une force, une énergie qui se dégage, permettant de ressentir le rapport de l'homme comme lien et passage de la terre au ciel dans une aspiration quasi transcendante
« *Le torse de l'homme a toujours été un grand mât de mon art sculptural. Il est devenu un sujet central, comme un mythe, comme un tronc d'arbre dans le destin. Je lui ai dédié plusieurs monuments* ».

Le torse, centre vital du corps humain, est sans doute l'un des sujets les plus significatifs dans l'œuvre sculpturale de Storel.

Défini par l'artiste comme « *une forme qui se prête particulièrement au modelage* » et comme « *un volume sensible* » immergé dans l'espace qui reflète et reçoit la lumière, le torse devient une métaphore pour traduire l'humanité et ses vicissitudes...

Pour l'artiste, le torse est cet « *arbre fouetté par le sort, accablé par le temps qui opprime le dos et l'âme, se révèle* » un « *leitmotiv de variations symboliques* », accentué par l'utilisation de diverses techniques et matériaux.

→ **« Il Torso » du 21 mars au 31 août au musée des Beaux-Arts mais également portes des Changes et de l'Horloge pour deux sculptures en bronze présentées dans l'espace public. Vernissage le vendredi 20 mars à 18 h.**



À la médiathèque

Les poèmes s'affichent

Les bibliothèques célèbrent le *Printemps des poètes* en mars et en avril avec une exposition et la venue de deux auteurs lauréats de *Prix de poésie*. Elles vous invitent pour prolonger ces animations à découvrir l'affichage de poèmes le long de la promenade entre la place Châtelet et la place du Général-de-Gaulle.



Lecture / Rencontre

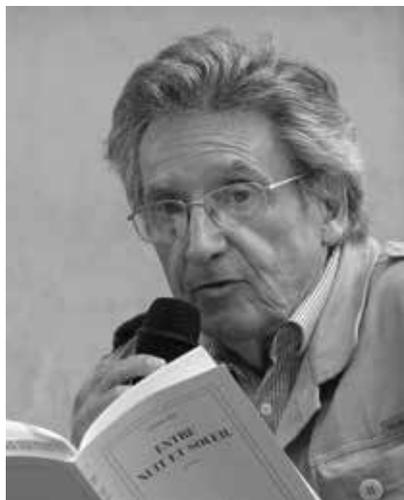
Avec Lionel Ray

(en partenariat avec les Amis de la médiathèque)

Le poète revisite dans *De Ciel et d'ombre* publié en 2014 aux éditions Al Manar quelques-uns de ses thèmes préférés. Au seuil du grand-âge, le poème, plus que jamais, est sa façon de prendre d'un mot à l'autre la mesure du temps qui passe, célébrant l'éclat du manque et du désastre. Lionel Ray a reçu de nombreuses distinctions, dont les éminents *Prix Goncourt de poésie* et *Grand Prix de poésie de la Société des gens de lettres*.

> **Samedi 21 mars**

> **15h30, l'Apostrophe, auditorium**



Récital de poèmes d'Yvon Le Men

Figure de proue de la poésie contemporaine, Yvon Le Men interprète un florilège de ses textes. Depuis son premier livre paru en 1974, écrire et dire sont les seuls métiers de ce poète.

Il fait ainsi partager sa passion, notamment au festival *Étonnants Voyageurs* où il programme des poètes du monde entier. Ses deux derniers recueils, *Sous le plafond des phrases* et *En fin de droits* sont publiés aux éditions Bruno Doucey. Durée : 1h.

> **Samedi 11 avril**

> **15h30, l'Apostrophe, auditorium**



Les invités d'un jour : François Vallejo et Viviane Hamy

(en partenariat avec l'Esperluète)

Fleur et sang, le nouveau roman de François Vallejo enjambe le temps et l'Histoire pour construire un pont entre deux destins d'hommes de médecine. Entre Urbain Delatour le jeune né sous Louis XIV, et Étienne Delatour cardiologue réputé du 21^e siècle, quels liens inexorables le romancier peut-il tisser ?

Vente-dédicace à l'issue de la rencontre.

> **Vendredi 13 mars**

> **18h30, l'Apostrophe, auditorium**



Exposition

AFFICHE TON POÈME

Réalisée avec l'autorisation des éditions Rue du monde à partir de l'album *Affiche ton poème ! 27 poètes pour le droit des enfants à la poésie* publié en 2014.

Des poèmes-affiches ont été créés à partir de textes inédits offerts par René de Obaldia, Jacques Roubaud, Jean-Pierre Siméon, Valérie Rouzeau, Yvon Le Men et 22 autres grands noms de la poésie contemporaine. Des textes très courts, des haïkus et des aphorismes portés par un « typo-graphisme » tonique et ludique appellent les enfants à vivre la poésie avec le cœur, l'esprit et les yeux.

> **L'Apostrophe, du 10 mars au 9 mai**

À la Galerie du vitrail

Les saints chartrains

Découvrez les saints qui ont marqué l'histoire du pays chartrain au travers d'événements programmés en mars et avril à la Galerie du vitrail : conférence, dédicaces et jeu des vitraux.



Photos Anthony Perrot © ARPR

Jeu des vitraux : « Les saints et les saintes » du 14 mars au 11 avril 2015

Neuf vitraux représentant des saints ou des saintes seront présentés dans la Galerie du vitrail. À vous de les découvrir ! Un bulletin d'inscription sera mis à disposition sur place. Le tirage au sort aura lieu le samedi 11 avril à 15h. Les cinq gagnants recevront une peinture sur verre représentant une Vierge à l'Enfant (10x14 cm). La Galerie du vitrail prévendra les gagnants qui ne seront pas présents ce jour-là. Un seul bulletin par personne.

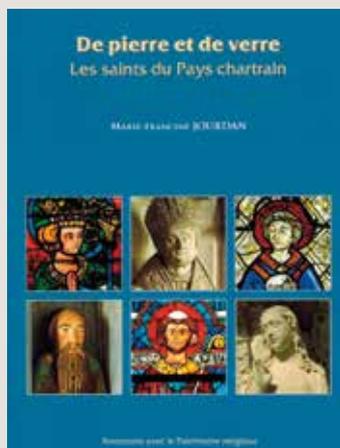
Rencontre avec Marie-Francine Jourdan

À l'occasion de la sortie de son nouveau livre « *De pierre et de verre. Les saints du pays chartrain* », Marie-Francine Jourdan animera une conférence suivie d'une séance de dédicace, le samedi 14 mars à 15h à la Galerie du vitrail.

Marie-Francine Jourdan intervient comme guide au service accueil-visites de la cathédrale de Chartres.

→ **La Galerie du vitrail,
17 cloître Notre-Dame
à Chartres**
Tél : 02 37 36 10 03
www.galerie-du-vitrail.com

→ **Ouvert du 14 octobre au 14 avril
du mardi au samedi
de 10h30 à 13h et de 14h à 19h.
Du 15 avril au 12 octobre,
du mardi au samedi
de 10h à 19h,
dimanches et jours fériés
de 11h à 19h.**



De pierre et de verre. Les saints du pays chartrain par Marie-Francine Jourdan

Après avoir traqué les diables et les démons de la cathédrale de Chartres, Marie-Francine Jourdan nous fait découvrir, dans leur gloire comme dans leur modeste souvenir, les saints qui ont marqué l'histoire du diocèse de Chartres, bien au-delà de la seule cathédrale, dans les domaines de l'art, de la spiritualité et des traditions qu'elles soient d'origine populaire ou ecclésiale. Elle distingue trois phases successives : le temps des martyrs et des évangélistes, le temps des fondateurs : évêques et abbés, le temps d'une sainteté difficile : le deuxième millénaire.

Edition Association Rencontre avec le Patrimoine Religieux. 272 pages, 230 illustrations en couleur. Format 20x27 cm, 30€.

Conservatoire

La ronde des orchestres



Qui a dit que les études au conservatoire étaient rébarbatives, fastidieuses, en décalage avec la demande du public?... Ceux qui ne connaissent pas le conservatoire de Chartres. Ici, dès la première année, les élèves sont pris dans un parcours de « *musique ensemble* » qui d'emblée s'inscrita parmi leurs beaux souvenirs. Certes, l'on apprend aussi l'instrument en cours individuel et il y a le travail à la maison indispensable. Certes, l'on y apprend à lire et à écrire la musique, mais surtout, l'on y apprend à chanter, danser et jouer ensemble.

Parlons musique...

Il n'y a pas moins d'une quinzaine de propositions de musique d'ensemble au conservatoire : chorales, orchestres classiques, formations de jazz, ateliers de musique actuelle... ou de musique ancienne et d'improvisation qui se disputent les faveurs de nos futurs musiciens. Tout l'enseignement est axé autour de ces rencontres musicales riches et diversifiées.

A sept ans, l'enfant commence l'apprentissage d'un instrument.

Dès à présent, il participe à la chorale et chante dans un groupe d'une trentaine d'enfants, qui va se produire pour les parents ou ses camarades.

Très vite, il va pouvoir faire partie de l'orchestre d'harmonie junior –pour les vents- ou de l'orchestre symphonique junior, ou l'on fait aussi du théâtre. Il pourra également rejoindre des ateliers d'improvisation ou améliorer sa pratique du chant choral.

En deuxième cycle, la proposition s'élargit encore

Orchestre de jazz deuxième cycle, et ateliers d'improvisation pour les mordus, qui peuvent aussi venir surfer dans le monde de la musique actuelle (chanson, pop, rock, reggae...). Quelques années encore, et ils pourront rejoindre le BBC (Big Band du conservatoire), qui se produit dans toutes les grandes occasions.

Pour les «classiques», orchestre symphonique, musique de chambre ou chœur!

L'orchestre, fort de soixante-dix musiciens, fait découvrir le monde de la grande musique.

Cette année est l'année Beethoven, et l'on travaille la *Cinquième symphonie*, le *Concerto pour violon*, et l'*Hymne à la joie*. Les plus grands chefs-d'œuvre du maître. Des concerts suivent en fin d'année : ne manquez pas un grand rendez-vous : l'*Hymne à la joie* le vendredi 26 juin sur la place Marceau, avec 170 exécutants!

Sur le plan choral, la Maîtrise du conservatoire porte la marque de l'excellence et se partage la vitrine avec le Grand Chœur symphonique dont les partenaires sont parfois prestigieux : au programme cette année, le *Requiem* de Mozart avec l'orchestre de Chichester (voir article ci-contre) et l'*Hymne à la joie* avec l'orchestre du conservatoire.

Les ensembles de musique ancienne ne sont pas en reste avec un grand projet médiéval imaginé avec l'Instrumentarium de Chartres, l'occasion d'un partenariat avec les écoles élémentaires et les collègues.

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL DE CHARTRES

VENDREDI 20 MARS SAMEDI 21 MARS 20H30 ÉGLISE SAINT-AIGNAN

Requiem de Mozart

Par l'Orchestre de Chambre de l'Université de Chichester (GB) Grand Chœur et Maîtrise du Conservatoire de Chartres

Dirigeants :
Aurélia LEGAY, soprano
Isabel SOCCOJA, mezzo-soprano
Thierry FOURE, ténor
Patrick RADELET, basse
Chef des Chœurs : Philippe FREMONT
Direction musicale : Crispin WARD, Philippe FREMONT

Concert proposé en collaboration avec l'AGCCC
Maison de la Culture de Chartres
Maison de la Culture de Chartres
Maison de la Culture de Chartres

Requiem de Mozart

Les vendredi 20 et samedi 21 mars à 20h30

Église Saint-Aignan

Avec le Grand Chœur du conservatoire et l'orchestre de chambre de l'université de Chichester.

Direction : Philippe Fremont et Crispin Ward

Solistes : Aurélia Legay, Isabel Soccoja, Thierry, Fouré, Patrick Radelet

On ne présente plus le *Requiem* de Mozart, sa dernière œuvre, commandée par un mystérieux visiteur vêtu de noir, quelques semaines avant la mort du compositeur et écrite dans des circonstances dramatiques et mystérieuses, interrompues par la mort elle-même.

Le Grand Chœur du conservatoire, fort d'une centaine de choristes sous la direction de Philippe Frémont, est accompagné pour ces deux soirées exceptionnelles par le bel orchestre de l'université de Chichester, dans le cadre d'une complicité culturelle naissante. De grands chanteurs ont accepté de tenir les parties solistes.

Réservez rapidement vos places (15, 12 et 10 €) auprès de France-Billet/LA FNAC

Au théâtre de Chartres, le samedi 21 mars à 20h30

Une dimension internationale pour un gala d'exception

L'association Action Danse présidée par Sylvie Hermeline proposera le samedi 21 mars à 20h30 au théâtre de Chartres un gala exceptionnel avec un plateau prestigieux de danseuses et danseurs, soit une quinzaine de solistes de l'Opéra de Paris, des danseurs du Het Nationale Ballet d'Amsterdam et de la Compagnie chorégraphique François Mauduit.



Pas de deux *La Source*
avec Florent Melac et Alice Catonnet

« Nous donnerons une nouvelle fois une dimension internationale à notre spectacle », indique Sylvie Hermeline qui annonce un programme constitué de morceaux de bravoure du répertoire classique (*Cendrillon*, *Giselle*, *La Source*, *Raymonda*) ou de pièces plus contemporaines. Florent Mélac, jeune coryphée de l'Opéra de Paris, sera l'auteur d'une création inédite pour l'événement.

Au rendez-vous, la compagnie de François Mauduit avec son leader charismatique. Spécialiste du répertoire néo-classique, des œuvres variées : pas de deux sur le thème des

ballets de l'Empire, ensemble sur des musiques de Philip Glass ou de Charles Aznavour.

La création du Ballet Action Danse rendra un hommage ému à Françoise Sagan, « grande dame de la littérature française à l'écriture de soie et à la grande pertinence psychologique ».

Un spectacle soutenu par la Ville de Chartres et le Conseil général d'Eure-et-Loir.

Places de 15 à 25 €.

→ Réservations au Théâtre de Chartres:

- au guichet du mardi au

vendredi de 13h30 à 18h30

et le samedi de 10h à 13h

- par téléphone 02 37 23 42 79 du

mardi au vendredi de 13h30 à

18h30 et le samedi de 10h à 13h

- sur le site internet

www.theatresdechartres.fr

rubrique menu/achetez vos

places: gala exceptionnel

E-mail: actiondanse@yahoo.fr

Tél. 02 37 90 89 10

ou 07 70 70 65 49

Médaille d'honneur de la Ville de Chartres

Albert, un personnage en or

Jean-Pierre Gorges a remis la médaille d'honneur-or de la Ville de Chartres à Albert Blanchard. Une distinction très rare qui récompense l'action continue de celui-ci pour faire de Chartres une ville de tournages cinématographiques. Histoire d'un personnage.



« **D**ans votre vie cinématographique, vous êtes ce que l'on appelle un figurant, ou un acteur de complément. Mais à Chartres, vous campez une véritable « figure ». L'écharpe, le chapeau, et la barbe bien sûr. Tous ces éléments de votre personne dessinent une silhouette familière. » Jean-Pierre Gorges a remis la médaille d'or de la Ville de Chartres à Albert Blanchard dans la belle salle du foyer du Théâtre de Chartres. C'était samedi 14 février. Le député-maire a retracé la carrière éclectique à ce personnage familier des rues de Chartres, qu'il arpente sans cesse de sa démarche tranquille. Artisan coiffeur pendant 46 ans rue de la Clouterie, ou plutôt « maître-artisan » car il tient à cette distinction, acteur et figurant dans plus de 80 films, conseiller municipal de la Ville de Chartres pendant 18 ans entre 1981 et 2001 sous Georges Lemoine et Jean-Louis Guillain, pêcheur à la ligne option brochet, « Albert », comme tout le monde l'appelle, a

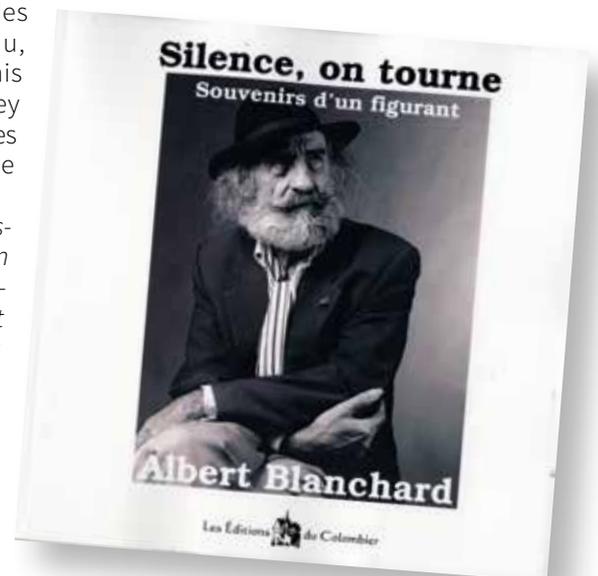
poursuivi avec obstination et réussi la conjugaison de son amour de Chartres et de sa passion du cinéma. Il a développé un intense travail de conviction auprès des producteurs, des metteurs en scène, des chefs décorateurs du cinéma français. Grâce à lui, la beauté de Chartres a convaincu Yves Boisset, (*Jean Moulin*), Jérôme Bonnel (*Le Chignon d'Olga*), Nina Companaez (*A la poursuite du vent*), etc...

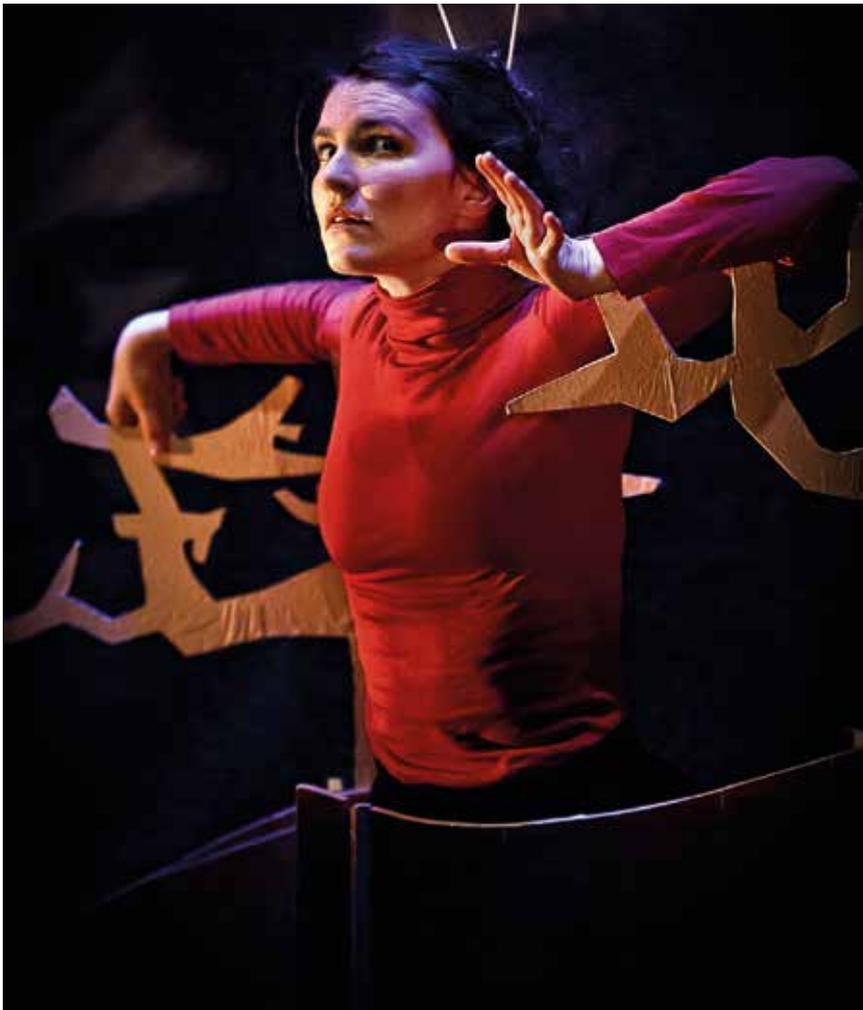
Toujours grâce à lui, Charles Berling, Bernard Giraudeau, Jean-Pierre Darroussin, Denis Podalydès, et Mélanie Doutey ont découvert notre ville et les décors préservés du patrimoine chartrain.

Et puis, « vous avez même poussé des Chinois à raconter un épisode de la vie de Deng-Xiao-Ping lorsqu'il était étudiant et ouvrier en France, brûlant la politesse à Montargis, le vrai lieu de cette histoire ».

Albert Blanchard vient d'ailleurs, avec l'aide de Jean

Mesnard, de raconter sa vie d'artiste. « *Silence, on tourne* », son titre ne surprendra personne. En tournant les pages on découvre une mine d'anecdotes, drôles, émouvantes, ou tout simplement curieuses, qui en apprennent autant sur Chartres que sur les scénettes d'une vie de figurant. Autant de figures libres qui composent un vrai personnage.





Trois femmes, en pleine crise existentielle, se retrouvent dans l'arrière-salle d'un café. Il pleut des cordes. Elles s'arrêtent chacune pour quelques minutes, juste le temps que la pluie cesse. Mais elle ne s'interrompt pas, et après s'être jaugées et jugées, les trois femmes vont finir par baisser leur garde, se confier les unes aux autres, et se serrer les coudes. La journée devait être catastrophique, mais finalement ce sera un des moments les plus joyeux de leur vie.

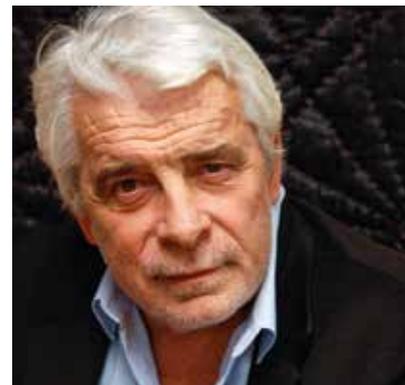
L'Avare

De Molière // Avec Jacques Weber
Mise en scène Jean-Louis Martinelli
Théâtre

Samedi 28 mars

20h30 // durée 2h30 environ

Grande salle - Tarif B : plein 25 € // réduit 15 € // - 12 ans 10 €



Lapin

La Compagnie du Dagor
Théâtre d'objets

Mardi 10 mars

9h30, 10h30 et 15h30 // durée 30 min
Grande salle - Tarifs : de 4 € à 8 €

À partir de 18 mois // Crèches, PS, MS
Un ballon rouge, un trait de crayon noir, des lapins, du blanc, une larme qui coule sur un sourire, un regard perdu au loin et une joie des retrouvailles. Autant de petits cailloux qui parsèmeront notre chemin, à la découverte de l'œuvre de Malika Doray. L'illustratrice a écrit de nombreux albums jeunesse, avec un personnage récurrent, comme *Lapin mon lapin*, *Gare aux lapins* ou *Je t'aime tous les jours*.

Le Lapin de Thomas Gornet est un voyage pour retourner aux sources de l'enfance. Deux comédiennes, derrière un bureau tantôt cabane, toboggan ou boîte à trésors, sont tour à tour un cerf, une sirène, un poisson. Le ventre de l'une d'elles s'arrondit petit à petit...

Un temps de chien

Avec Marie-Anne Chazel, Hélène de Fougerolles et Philippe Uchan
Théâtre

Samedi 14 mars

20h30 // durée 1h25

Grande salle - Tarif A : plein 37 € // réduit 25 € // - 12 ans 15 €

Avec plus d'une quinzaine de pièces à son actif, dont *Amour, coquillages et crustacés* et *Le Père Noël est une ordure* avec la troupe du Splendid, ou plus récemment *Tailleur pour Dames* de Feydeau, Marie-Anne Chazel revient au théâtre dans une comédie légère et enlevée, entre rire et gravité.



Jacques Weber est un comédien remarquable et prolifique aussi bien au théâtre, qu'à la télévision et au cinéma. Il revient sur les planches du TDC, après trois ans d'absence, dans le rôle d'Harpagon, personnage avec lequel il entretient le même lien organique que celui qui le lie à Cyrano. Il sera dirigé par Jean-Louis Martinelli, metteur en scène et directeur de théâtre reconnu. Cette pièce met en scène l'avarice au sens pécuniaire, mais aussi au sens de la protection de son seul intérêt, au détriment de celui des autres. Que reste-t-il alors de la vérité, de la vertu, de la justice, des valeurs ? Par le rire et le divertissement, Molière dénonce et accepte la folie de notre monde et se moque des choses les plus sacrées et du théâtre lui-même.

Un classique où burlesque et tragédie se mêlent, à voir et à revoir !

Théâtre du seuil



Jules & le vilain orchestra

Le Sale Gosse - Chanson

Vendredi 13 mars à 20h30

Jules vous prend et ne vous lâche plus. Avec lui l'ennui est impossible. Ses chansons sont des hymnes à la vie, à l'humour, à la dérision d'un quotidien qui pourrait bien nous engloutir, mais non, au final tout s'arrange. Son jeu de scène captivé, il colle aux chansons comme un chewing gum dont on ne veut plus se débarrasser. La gaieté et la nostalgie, pour une fois, font bon ménage. La voix est incroyablement en place, toujours claire et détachée par rapport aux instruments. La candeur et l'ingénuité font aussi partie du spectacle. Constante circulation de fluides joyeux entre la salle et la scène. De beaux moments de gouaille, de tendresse, celle d'un chanteur qui aime raconter des histoires, qui a le ton, le timbre, le je-ne-sais-quoi, pour qu'on lui dise oui dans le noir.

.....
www.theatreduseuil.com
theatre.du.seuil@wanaddo.fr
 Fnac, francebillets...
 Renseignements 02 37 36 89 30

Théâtre Zone Rouge



Jeux de scène

Vendredi 27 mars à 20h30
 à la salle de la Cité
 de la maison pour tous
 de Rechèvres

Premier jour de répétition sur la scène d'un théâtre vide
 Deux femmes se retrouvent : Gertrude auteur et metteur
 en scène délirant et Hortense comédienne reconnue et
 reconnaissante. Règlements de comptes entre deux per-
 sonnalités que tout oppose et qui malgré tout s'attirent et
 se transforment.

.....
Entrée 8 euros (tarif réduit 6 euros)
Renseignements et réservations au 06.60.03.03.29 ou
par mail: theatre.zonerouge@gmail.com

Théâtre de Poche

Création Danse



Evasion

Compagnie Les Acharnés
 Chorégraphie et danse Nathalie Tissot
 Musique Jean Paul Buisson

Jeudi 12 mars à 20h30
Vendredi 13 mars à 20h30
Samedi 14 mars à 20h30
Dimanche 15 mars à 17h

Evasion devait être une pièce compo-
 sée d'un solo de Pierre Doussaint et
 d'un solo de Nathalie Tissot : le regard
 de l'un porté sur l'autre. Après la dis-
 parition de Pierre, Nathalie décide de
 poursuivre seule la recherche.

Evasion est donc un hommage à Pierre
 Doussaint.

Grillage, barbelé, peau... Frontières.
 Certaines barrent l'horizon, d'autres
 ouvrent des perspectives. Du levant au
 couchant certains passent une journée
 à la plage, d'autres se cachent en atten-
 dant le passeur.

C'est au bord, à la lisière, qu'elle se
 tient, ici et maintenant, sans bagage.
 Dans l'attente du vivant, des bruisse-
 ments et frémissements du réel, entre
 peur et exultation.

Ici où elle s'invente des défis, des jeux
 de hasard à deux balles. Là où les para-
 doxes interfèrent, le temps de l'errance
 sublimée, au gré de ses rêves d'évasion.
 La danse s'approprie un espace orga-
 nique, du dedans et du dehors, pro-
 longation rêvée du danseur. Par delà la
 peau, enveloppe gardienne de l'espace
 intérieur et extérieur.

.....
Tarifs : 14 € et 9 €
sur réservation au 02 37 33 02 10

Théâtre



Oleanna

De David Mamet
Mise en scène : Patrick Roldez
avec Marie Thomas et David Seigneur
Musiques : David Georgelin

Samedi 28 mars à 20h30
Dimanche 29 mars à 17h

Dans le décor feutré et sobre d'un bureau, Carol, une étudiante introvertie, se retrouve seule face à son professeur d'université. Elle est mal à l'aise et craint pour l'obtention de son diplôme. Lui, manie la langue et les concepts philosophiques avec une pédanterie affichée. Milieu social et position hiérarchique, tout les oppose. Mais l'intrigue va basculer, inversant ainsi le rapport de force dominant-dominé. Jubilatoire pour l'esprit, éprouvante pour les sens, Oleanna est une expérience marquante.

Tarifs : 16 € et 12 €
sur réservation au 02 37 33 02 10

Exposition

dans le foyer du Théâtre de Poche

Iziak

Peintures et sculptures
du 26 février au 2 avril

Rencontre avec l'artiste le 13 mars de 19h à 20h30 avant le spectacle de danse *Evasion*.
Entrée libre.

N'hésitez pas à téléphoner avant de venir : 02 37 33 02 10.

Les lundis, mardis et mercredis
9h-13h et 14h30-17h.

Jeudis 9h à 13h.

Vendredis 9h à 13h.

Et tous les soirs de représentations.



Théâtre du Portail Sud



Dans ta bulle

Le coup de coeur du festival d'Avignon
écrit et mis en scène par Jocelyn Flipo
Librement inspiré des Bandes Dessinées de Domas
avec Alexandra Bialy, Leon Vitale, Franck Ziatni

Du 5 au 14 mars

Jeudi 5 et 12 mars à 21 h - Vendredi 6 et 13 mars à 21 h -
Samedi 7 mars à 21 h - Samedi 14 mars à 17 h
Entrée : 15 € / 11 €



Marx et Jenny

de et avec Audrey Vernon

C'est l'histoire d'un amour, d'une amitié et d'un secret...
C'est l'histoire du Capital...
Karl Marx et Engels sous le regard tendre et ironique d'Audrey Vernon, cela vaut le déplacement

Du 19 au 21 mars

Jeudi, Vendredi à 21 h.
Samedi à 17 h et 21 h.
Entrée : 15 € / 11 €

Swann

Un concert folk proposé par
Les Concerts Temps

Swann est une jeune chanteuse française, à la voix chaude et envoûtante. Elle a sorti un premier album, le très beau *Neverending*.

Dimanche 1^{er} mars
à 17h30

Entrée : 11 € / 9 €.



Réservations : 02 37 36 33 06
www.theatreportailsud.com



SCÈNE DE FAMILLE

Dimanche 15 mars de 9h30 à 17h
Sous la houlette du chef de chœur Sébastien Bouvet, consacrez votre dimanche à la chorale éphémère *Scène de Famille*. Déjà 80 personnes y participent, pourquoi pas vous ? On y travaille douze chansons du répertoire des années trente à nos jours. Que du bonheur ! Cerise sur le gâteau : le déjeuner sera pris collectivement sur place dans une bonne ambiance. Prochain rendez-vous le dimanche 7 juin à 9h30.

Réservations 02 37 23 41 44 (répondeur) ou reservation.doussineau@ville-chartres.fr

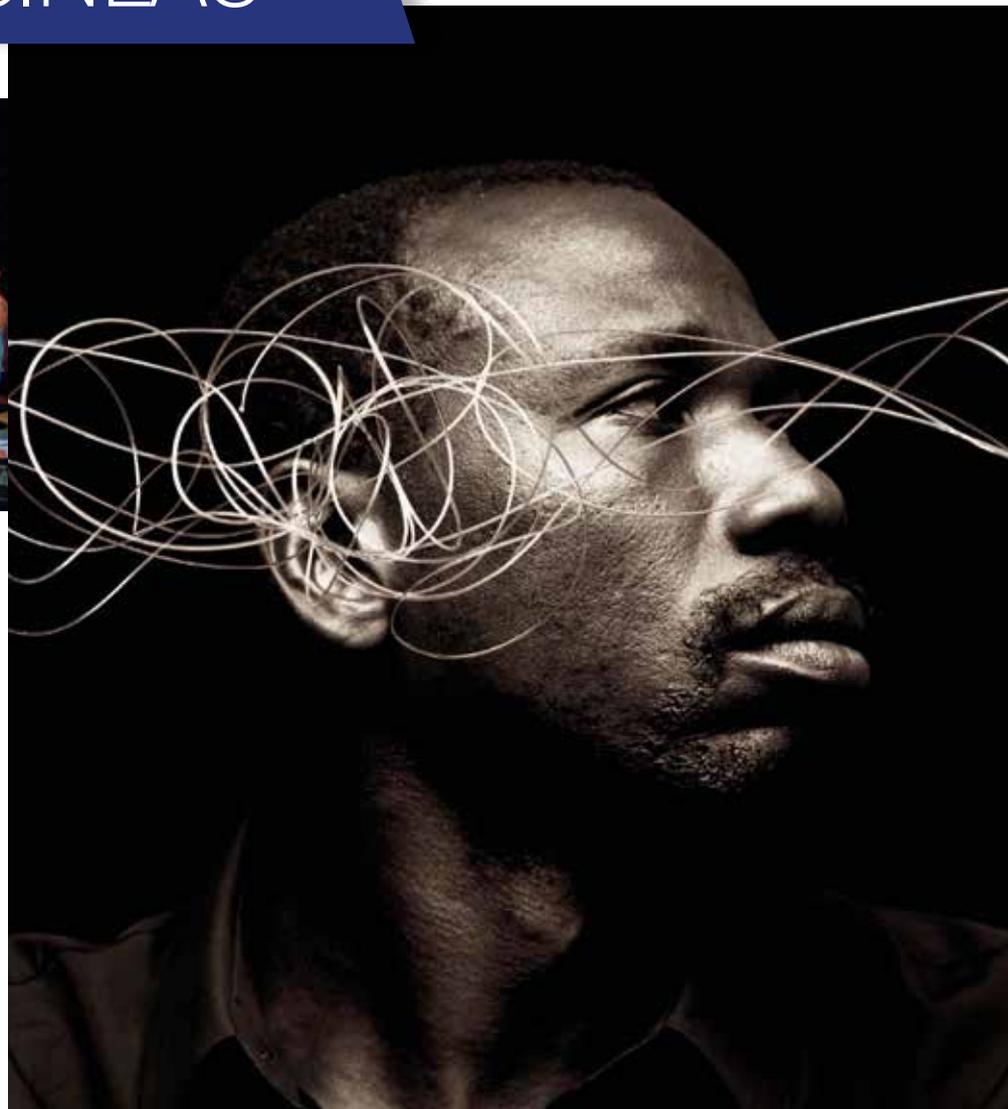
BALLAKÉ SISSOKO KORA SOLO

*dans le cadre du festival
Jazz de mars*

Samedi 28 mars à 20h30

Ballaké Sissoko est un maître de la kora, majestueuse harpe de l'Afrique de l'Ouest. Son dernier album exprime le souhait d'une Afrique pacifiée. Les images des nomades, des sages, des marabouts, de la danse, ne manqueront pas de s'associer aux sonorités magiques de cet instrument. Sa musique improvisée autour des mélodies traditionnelles reflète une grande humanité, l'homme face à l'univers agit avec la force et la douceur des éléments.

La culture mandingue est là, dignement représentée par un griot entre tradition et modernité.



Toujours dans le festival de Jazz de mars « *la dernière date* » : à noter la sortie du premier album de Gauthier Toux qui se produira en trio à la salle Doussineau le vendredi 24 avril à 20h30



À vos agendas

Spectacle de marionnettes
Longu'Zoreilles roi des Embrouilles
d'après un conte de l'Afrique de l'Ouest samedi 11 avril à 19h par la Compagnie de Châteaux de Sable.



→ billetterie@theatredechartres.fr
Tarifs: 8 € et 5 € (commission + 1 €) Réservations: 0237234144 (répondeur) ou reservation.doussineau@ville-chartres.fr

Le programme de Ciné-Clap



Mardi 10 mars à 20h30

À la médiathèque l'Apostrophe
Sonate d'automne

de Ingmar Bergman (Suède, 1978, 1h29, vostf)

Avec Ingrid Bergman, Liv Ullmann

Charlotte, pianiste adulée, revoit sa fille Eva après sept ans de séparation. Elle découvre à son arrivée que son autre fille, handicapée, qu'elle avait placée en institution réside chez cette sœur. Les retrouvailles étaient chaleureuses, mais le ton change vite. Peu à peu la tension monte entre les deux femmes. Eva reproche à sa mère d'avoir préféré sa carrière à sa famille. « Ce terrible affrontement entre une mère et sa fille est un des plus beaux films de Bergman par la rigueur de sa mise en scène et son acuité psychologique. Bouleversant. »

Dimanche 15 mars à 15h

Au cinéma Les Enfants du Paradis
CINÉ-JAZZ

1^{re} partie : Duo Antoine Boyer et Jean-Philippe Watremez

Deux guitares en liberté... Si les deux musiciens sont issus du swing manouche, leur duo est placé sous le signe de l'originalité et transcende les genres, tout en restant attaché à cette forme d'expression noble et populaire qu'est le jazz tzigane.

2^e partie : Film WHIPLASH de Damien Chazelle (États-Unis, 2014, 1h45, vostf)

Andrew, 19 ans, rêve de devenir l'un des meilleurs batteurs de jazz de sa génération.

Grand prix du jury Sundance 2014, Grand prix festival du film américain de Deauville 2014.

Tarif : 10€ pour l'ensemble (indissociable), 8€ avec la carte Ciné-clap et moins de 25 ans, carte abonnement+2€

Partenariat Festival Jazz de Mars / Ciné-Clap / Enfants du Paradis

Partenariat Enfants du Paradis/Ciné-Clap; tarif réduit avec la carte ciné-clap



Judi 19 mars à 20h30

Au cinéma Les Enfants du Paradis

Le Bourreau (El Verdugo)
 de Luis Berlanga (Espagne, 1925, 1h28, vostf)

En échange d'un bel appartement, un employé des pompes funèbres accepte l'emploi de bourreau en se jurant de ne jamais exécuter une sentence de mort en démissionnant sur le champ. Or, un jour, une condamnation arrive et Jose Luis s'acquitte de sa tâche...

« Un modèle de comédie rageuse qui ne se laisse jamais aller à la caricature ou à la facilité idéologique. »

Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte ciné-clap.

Le Festival Regards d'ailleurs
«Filmer l'Australie et la Nouvelle Zélande»

se déroule à Dreux du 25 mars au 22 avril 2015. Il fait escale à Chartres le temps de quelques séances à ne pas manquer au cinéma Les Enfants du Paradis :

- Animal Kingdom de David Michôd (3 avril)

- Charlie's Country et Ten canoes de Rolf De Heer, en présence du réalisateur australien (7 et 8 avril)

- La Leçon de piano de Jane Campion (17 avril)

→ **Renseignements :**

Ciné-Clap 02 37 28 28 87

www.cine-clap.com



Les rencontres d'Albert Michel Fau

Le Misanthrope dans une mise en scène très baroque : des costumes, le décor tout est parfait ! Un grand moment de théâtre.

Michel Fau, acteur, rôle d'Alceste, et aussi metteur en scène, nous fait redécouvrir Molière toujours d'actualité.

Julie Depardieu, un peu en retrait. Jean-Paul Muel dans le rôle d'Oronte est tout simplement surprenant.

À la fin du spectacle, je rencontre Michel Fau qui nous révèle la grande modernité de cette pièce.

Portrait d'une jolie femme de tête

Louise-Jacqueline Hetzel

(Mamers, 1777- Chartres, 1859)

En 2014, année du 200^e anniversaire de la naissance à Chartres de l'éditeur Pierre Jules Hetzel (1814-1886), le musée des Beaux-Arts a acquis par don un charmant portrait de sa mère : *Madame Louise-Jacqueline Hetzel, sage-femme à Chartres.*

« *La plus jolie fille du pays* »

Louise Chevalier quitte vers 16 ans ses parents et sa ville natale pour Chartres, où vivent ses oncles et tantes. Elle figure peut-être aux Fêtes de la Raison en 1793. Selon la légende familiale, en 1794 « la plus jolie fille du pays » ouvrirait au bras de Marceau un bal offert par la Ville en l'honneur du jeune général. Certes, elle est jolie, avec sa gracieuse robe de la Restauration, sur ce dessin aquarellé effectué quelques années après son mariage en 1813. Certes, elle est sensible à l'uniforme, puisque son époux, le sous-officier Jean-Jacques Hetzel, porte celui du 1^{er} régiment de cheveu-légers stationné à Chartres depuis 1811, au quartier Saint-Père.

Elève du cours d'accouchement de Baudelocque à Paris

Cette jolie fille a aussi une tête. Elle est initiée au métier de sage-femme dès 1793. En 1795, elle suit à Paris les cours de l'assistante du professeur Baudelocque, à l'Hospice de la Maternité, qui enseigne l'art des accouchements « naturels, laborieux et contre nature », selon les nouvelles idées sur l'hygiène, et lui délivre en 1799 son « certificat de moralité et de capacité ».

Protégée de Compain à l'Hôtel-Dieu de Chartres

Baudelocque soutient auprès du préfet d'Eure-et-Loir la création du cours départemental (gratuit) d'accouchement demandé par son ami Compain, qui dirige l'Hôtel-Dieu de Chartres. Et en 1802, année d'ouverture de ce cours (avant la loi du 19 ventôse an XI qui l'institue dans chaque département), Louise Chevalier débute comme sage-femme à la maternité chartraine.

Promue maîtresse sage-femme à la maternité de l'Hôtel-Dieu

Un arrêté du 15 ventôse an XII (15 mars 1804) destitue la « maîtresse sage-femme en place qui refuse d'appliquer et d'enseigner les Principes de l'art des accouchements, par demandes et réponses de Baudelocque, en faveur de



Mlle Chevalier, élève de l'Hospice de Paris, et employée par le citoyen Compain pendant les cours de l'an X et XI (1802-1803) ». Une note de 1815 signée « Louise Hetzel » prescrit un bain pour une future accouchée. Au revenu assuré par son métier de sage-femme et ses cours s'ajoute celui procuré par une clientèle locale fortunée. Elle dispose à l'Hôtel-Dieu d'un logement de fonction, un modeste rez-de-chaussée, puis un appartement en étage ouvrant sur le Cloître et la rue des Changes.

La détermination et la curiosité intellectuelle de cette femme ouverte aux Lumières ne sont sans doute pas étrangères aux engagements audacieux de son fils

→ **Juliette Clément, Directrice des Publications de la SAEL.** Sources : EC Chartres, fonds Hetzel Médiathèque de Chartres, Musée des Beaux-Arts de Chartres, Archives départementales d'Eure-et-Loir. Cl. MBA Chartres, aquarelle sur papier, 13,5x11,5 cm.

La mort est dans le puits (suite)

Ruelle du Grand-Sentier, à la période gallo-romaine, un puits est transformé en macabre dépôt. Une quinzaine de cadavres d'animaux domestiques (chiens, chats, chevaux, cochons) est jetée à l'intérieur. Équarrissage, mort naturelle ou épidémie ... ?

Au milieu de débris divers, des ossements animaux ont été rejetés après les corps humains, à différents moments du comblement du puits et durant le III^e siècle (cf. *Votre Ville* n° 142). La présence de squelettes entiers, dont les os ne portent aucune trace de découpe, semble indiquer que les bêtes n'ont pas été exploitées pour l'alimentation ou le travail de l'os.

Tabou alimentaire

Durant la période antique, les équidés, les chiens et les chats font l'objet d'un tabou alimentaire. Ils ne sont pas consommés, mais ne jouissent pas pour autant d'un statut particulier. Après leur mort, leurs cadavres sont évacués dans des lieux désaffectés, à l'instar de ce puits. Ici, la majorité des individus sont morts très jeunes (cheval et chiens) ou sont mort-nés (foetus de cheval âgé de 6 mois). Ce sont des individus fragiles qui ont pu mourir de manière naturelle.

Espèces d'embouche

Le bœuf, le porc et le mouton sont des espèces d'embouche. Curieusement les restes jetés dans le puits ne sont pas consommés, alors que leur âge au décès correspond précisément aux règles d'abattages clas-



siques pour l'alimentation à cette période (brebis : 4 à 4,5 ans ; porc : 16 à 20 mois).

Épidémie ou mort naturelle ?

Les causes ou les conditions de la mort de ces trois espèces les ont donc rendu impropres à la consommation. La tradition veut que seuls soient consommés (en dehors d'épisodes de famine) des animaux volontairement abattus et non des bêtes mortes. Ces prescriptions sanitaires se renforcent en cas d'épizootie. Ici, l'hypothèse d'un épisode épidémique, qui se traduit par le décès brutal de nombreux individus durant un laps de temps relativement court, ne peut être retenue. Il s'agit vraisemblablement de décès naturels : dans un élevage traditionnel, 10 à 20 % des bêtes d'un même troupeau décèdent naturellement dans une année.

Pourquoi tant de chiens ?

Le cas des chiens est plus problématique, car leurs squelettes sont tous regroupés au fond du puits, à proximité des restes humains. Les conditions de fouille (puits en eau) n'ont pas permis de savoir si ces chiens ont été jetés simultanément ou à des moments différents. Les causes du décès de ces individus, jeunes et adultes, ne sont pas faciles à déterminer. La grande fragmentation des ossements ne facilite pas l'identification d'éventuelles traces de traumatismes mortels. Un massacre de chiens dans le but d'en réguler la population aurait pu produire ce type de dépôt.

Les ateliers-vacances pour les juniors (7-11 ans)

Réalisation de masques de théâtre antique

lundi 2/03 et jeudi 5/03- 14h-17h

Fouille et étude d'ossements animaux :

découverte de l'archéozoologie - mardi 3/03 et jeudi 5/03 (9h-12h)

Jeux et jouets : fabrication en terre

mardi 3/03 (14h-17h) et vendredi 6/03 (9h-12h)

Création d'une fresque à la romaine

mercredi 4/03 (9h/12h)

→ Renseignement et inscriptions :

francoise.jamais@agglo-ville.chartres.fr
ou 02 37 23 41 75

Pour en savoir plus

À lire sur le site internet archeologie.chartres.fr

- Rapport de fouille *Aménagements de fond de parcelle à l'époque gallo-romaine - 6, ruelle du Grand-Sentier Chartres - (Eure-et-Loir - Centre)*, Jérémie Rivet, décembre 2014.
- Archéo n° 15 : *Les potiers gallo-romains du secteur des Filles-Dieu à Autricum*

Conférence - Les rendez-vous du muséum

Télémédecine et AVC un enjeu de santé public



Par le docteur Jérôme Grimaud, chef du service de neurologie des Hôpitaux de Chartres ; Loïc Pennanech, directeur du centre hospitalier de Nogent-le-Rotrou ; Dominique Pierre, chargé de Mission à l'Agence régionale de la santé.

Mardi 10 mars à 20h30

« Le déploiement de la télémédecine constitue un facteur clé d'amélioration de la performance de notre système de santé » mais savez-vous ce qu'est la télémédecine ? L'Agence régionale de la santé considère dans son dernier « *Projet régional de santé* » que la télémédecine peut répondre à de nombreux défis épidémiologiques, démographiques et économiques.

En Eure-et-Loir, différents projets sont mis en place. Au cours de cette conférence, nous nous attarderons sur le cas de l'AVC. En effet, chaque minute gagnée pour appliquer le traitement est une chance supplémentaire pour le patient. Quel que soit l'établissement où le patient se présente, il pourra bénéficier de l'expertise neuro-vasculaire et être pris en charge par une équipe médicale coordonnée à distance.

Cette conférence vous permettra d'échanger en présence de trois acteurs de la santé publique sur des questions qui touchent votre quotidien.

Prochaine conférence

Mardi 14 avril : *les Abeilles : disparition, causes et conséquences*, par Robert Haïcour, ancien maître de conférences à l'université Paris VI.

Pour vous tenir informé(e) de nos manifestations vous pouvez vous inscrire à museum@ville-chartres.fr

→ **Au Centre universitaire de Chartres, 21, rue de Loigny-la-Bataille Stationnement au parking « visiteurs ».**

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Renseignements :

Muséum : 02 37 88 43 86,

Centres. Sciences : 02 38 77 11 06

Les rencontres du musée de l'École de Chartres et d'Eure-et-Loir

Les enfants dans la Grande Guerre



Pour sa rencontre mensuelle de mars, le musée de l'École accueille l'historien Jean-Claude Farcy, pour une conférence présentant le vécu des enfants durant les douloureuses années de la guerre de 1914-1918. Ses travaux et ses recherches aux Archives départementales, notamment sa participation à l'ouvrage collectif *1914-1918 Le front de l'intérieur, l'Eure-et-Loir dans la guerre* édité par le conseil général d'Eure-et-Loir (octobre 1914) permettent de mieux connaître ces enfants de la guerre, eux-aussi mobilisés dans le conflit.

→ **Dimanche 22 mars à 14 h 30**

Tarifs : adultes 3,50€ ; enfants : 2,50€ ; adhérents : 1€.

Musée de l'École, 12, place Drouaise à Chartres, tél. 02 37 32 62 13

museedelecolechartres28@orange.fr

<http://museeecoledchartres.wix.com/museedelecole>

Chartres en toutes lettres... 39

Quand Chartres déboursait...

Au temps où le destinataire devait régler le port de ses courriers, chaque lettre était inscrite en comptabilité à son arrivée à Chartres. Mais l'erreur est humaine et l'erreur arrivait de temps en temps : deux témoins de cette aventure nous racontent...



Ce joli pli, parti de Seurre, localité bourguignonne des bords de Saône, est arrivé à Chartres par magie ! Pourtant clairement adressé à Saumur, département du « *maine et Loire* ». Cette erreur orthographique est, à mon avis, ce qui a fait la confusion avec « *eure et Loir* », et a amené cette correspondance à Chartres.



En attendant d'être délivrée à son destinataire (et donc du règlement des frais par ce dernier), elle a été inscrite en comptabilité au bureau. Chartres n'allait pas pouvoir recouvrer le montant des frais, le destinataire n'était pas chartrain. Le 20 juillet 1816, on va donc « *débours*er » cette pièce, le mentionner au dos, et la remettre dans le circuit postal pour Saumur, où elle sera prise « *en comptes* » à son arrivée.

Le second témoin, illustre un autre cas de « *déboursés* ». Parti d'Etampes et pourtant clairement adressé à « *Charte* », ce courrier a été « *refusé pour cause de taxe le 6 décembre 1826* ». C'est que Monsieur le Procureur du Roi n'acceptait que les envois en Port-Payé, mais pas ceux en Port-Dû, comme celui-ci. Le bureau de Chartres va donc le « *débours*er » avant de le retourner à Etampes.



Ces cas étaient néanmoins peu fréquents. Ce qui veut dire que les empreintes le sont aussi. Elles occupent une place de choix dans toute recherche historique sur Chartres...

Jean-Francis Ressor,
président
Cercle philatélique chartrain



Association des amis du musée des Beaux-Arts

Jeudi 19 mars à 17h15 au musée des Beaux-Arts de Chartres :

conférence de Laurence Corneau, historienne d'art : «*La construction de l'américanité de l'art : influences, indépendance et acteurs majeurs*»

Le Moma de San Francisco ayant fermé temporairement ses portes, le Grand Palais en profite pour exposer les chefs d'œuvre de ce musée. Entrée libre dans la mesure des places disponibles.

Samedi 14 mars

Sortie parisienne avec deux visites de musée :

Musée de Cluny ou Musée national du Moyen Âge, consacré aux monuments, meubles et objets d'art de l'Antiquité, du Moyen-Âge et de la Renaissance.

Département des objets d'art du XVIII^e siècle au musée du Louvre après son récent redéploiement. Visites commentées par des guides conférenciers issus de l'École du Louvre.

Pour tout renseignement amismuseechartres@orange.fr ou téléphoner le mercredi après-midi au 02 37 36 25 60 pendant la permanence au 5 Cloître Notre-Dame à Chartres de 14 h 30 à 17 h (pas de permanences pendant les vacances scolaires).

Cours de gym spécifique pour les personnes atteintes de maladie neurologique

La gymnastique volontaire (GV) a mis en place un nouvel atelier proposant une gymnastique adaptée aux personnes atteintes de maladies neurologiques (maladie de Parkinson et sclérose en plaques) seules ou avec leurs aidants. Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien financier de la CARSAT Centre (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail du Centre).

Cours le jeudi de 14h à 15h à la maison pour tous des Comtesses.

Renseignements : 02 37 33 09 74

Mon sang pour les autres

Le Rotary Club de Chartres organise avec l'Établissement français du sang une grande collecte de sang à l'Hôtel Dieu, rue du Docteur Maunoury à Chartres, le mardi 24 mars de 15h à 19h. Une collation sera offerte par le Rotary, ainsi qu'une place de cinéma, en partenariat avec l'ACEF, à tous les primo-donneurs.

Café-bouquins

Prochain café-bouquins le samedi 21 mars à 17h à la brasserie l'Annexe, 31-33 rue du Soleil-d'Or.

Chaque rendez-vous met en avant un ou plusieurs livres et diverses thématiques. Les cafés bouquins vous proposent des rendez-vous mensuels pour débattre autour de vos lectures.

Nul besoin d'avoir lu le livre pour participer : le simple fait d'écouter les amateurs en parler donnera envie de le lire !

Contact : Geneviève Dhont tél. 06 11 54 09 85.

Concerts de l'association Improphile

- vendredi 6 mars, 21h30 (12€, 10€ Improphile, étudiants, chômeurs) : Marc-Michel Le Bevilion pour un répertoire jazz et brésilien.

- vendredi 13 mars, 21h (entrée libre) : scène ouverte et bœuf ; 1^{re} partie : scène ouverte, ateliers des conservatoires ; 2^e partie : bœuf d'Improphile.

- vendredi 20 mars, 21h30 (15€, 12€ Improphile, étudiants, chômeurs) : «*Freshy Fresh Orchestra*», dans le cadre du festival Jazz de mars. Concert co-organisé avec les associations Musique en herbe et Jazz en Réseau.

- vendredi 27 mars, 21h30 (12€, 10€) : concert exceptionnel du trio du pianiste Franck Amsallem avec Viktor Nyberg et Andrea Michelutti

- vendredi 3 Avril, 21h30 (12€, 10€) : duo Camille Poupat, Nicolas Pfeiffer, avec le soutien de la Ville de Chartres et du Parvis. Cave du Parvis, place de la Cathédrale, Chartres

Réservations à partir de 5 jours avant le concert au 06 31 85 34 24.

Permanence Adultes relais à la maison pour tous de la Madeleine

Au service des habitants des quartiers de la Madeleine, Saint-Chéron, les Hauts-de-Chartres, Petit-Clos. Pour vous informer, vous aider dans vos démarches administratives. Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

Renseignements la Dame à la Licorne. MPT de la Madeleine, mail Jean-de-Dunois.

Tél. 02 37 26 91 63

ou 02 37 36 80 72

Adulterelais-ja28@

wanadoo.fr

www.dame-a-la-licorne.com

Comité Saint-Pierre/ Porte-Morard

6^e vide greniers-vide jardins le dimanche 29 mars place Saint-Pierre de 8h à 18h réservé aux particuliers. 3€ le mètre linéaire.

Buvette.

Comité Saint-Pierre Porte Morard

9 rue aux Juifs

tél : 02 37 30 20 21/

06 25 48 53 14

mail : comite-saintpierre-28@orange.fr

http://comitesaintpierre.perso.sfr.fr

Réseau Addictions 28

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac jeudi 12 mars à 17h30. Gratuit.

Réunions «*Gestion du stress par la relaxation*» lundi 9 et 23 mars à 17h30. Gratuit.

Réunions «*Tabac, cuisine et diététique*» lundi 16 mars à 17h. Gratuit.

Renseignements et inscriptions :

Réseau Addictions 28 au 02 37 30 31 05.

Concert à la cathédrale le samedi 7 mars

Choeur Battant est un chœur de 70 choristes de Paris qui se produit notamment dans les hôpitaux et au profit d'œuvres caritatives. Dirigé par Martina Niernhaussen, il se déplacera à Chartres le samedi 7 mars 2015 à 20h30. Programme autour du Stabat Mater de Pergolèse : Pérotin : Gradual Sederunt Principes pour 4 voix d'hommes ; Charpentier : Motet des Trépassés H311 pour 5 soli et 2 chœurs mixtes ; Victoria : Tenebrae Factae Sunt pour 4 voix d'hommes ; Pergolèse : Stabat Mater pour soli et chœur de femmes ; Victoria : Salve Regina à 8 voix pour soli et chœur mixte. Parmi les musiciens, des instrumentistes du Conservatoire de Chartres : Sophie Cerf, professeur d'alto, les frères Eyméric, Maxence et Pierre Blanchet de la classe de musique de chambre. Concert gratuit.
www.niernhaussen.fr

Ateliers de la Poêle Percée

Les ateliers de la poêle percée proposent des activités artistiques permettant aux enfants et aux adultes de développer leur créativité : ateliers, stages et expositions. La galerie des petits artistes animée par Michel Ferrand, les samedis de 14h30 à 16h30. L'art mosaïque animé par Ménéie Aleck : enfants de 8 à 11 ans : les mercredis de 17h à 18h ; adultes : les lundis de 14h à 16h et de 18h30 à 20h30. Peinture libre animée par Sun-Hee Lee les lundis de 10h à 12h. Exposition de Inge Schöenberg, peintre, sculpteur et graveur : «les lignes flottent», jusqu'au

samedi 4 avril. Vernissage : samedi 14 mars.

Ateliers de la Poêle Percée
- 9 rue de la Poêle Percée
Tél. 06 72 80 02 69 E-mail : art.ateliers28@gmail.com

Vous êtes atteint(e) de cancer ?

Nous sommes à votre disposition pour toutes informations ainsi que pour des aides personnalisées et surtout vous accompagner... Différents ateliers vous sont proposés : gym, réflexologie, groupe de convivialité, couture, loisirs créatifs, socio esthétique, sophrologie, yoga.

Nous contacter au comité de la ligue contre le cancer
7, rue Gabriel-Péri à Chartres
tél. 02 37 21 19 50
cd28ligue.net@wanadoo.fr
www.ligue.cancer.net/cd/28

A l'issue de leur assemblée générale, les Amis de la Cathédrale organisent une conférence :

Le musée des Monuments français - Des collections pédagogiques à valeur archéologique
Conférence donnée par Laurence de Finance, conservateur général du Patrimoine, le vendredi 13 mars à 18h à la Maison Saint-Yves.

1 rue Saint-Eman (Entrée libre)

Les Amis de la cathédrale de Chartres, association reconnue d'utilité publique
- amiscathedrale.com

La cité de l'an 2000

Exposition pédagogique Jusqu'au 10 avril 2015
A partir des années 1950, de nombreux architectes tentent de répondre dans l'urgence et à moindre coût aux destructions

engendrées par la seconde guerre mondiale ainsi qu'à l'explosion démographique. Une jeune génération d'architectes imaginent des alternatives urbaines innovantes pour la cité de demain : cellules nomades en forme d'œuf ; villes volantes ou flottantes ; structures extensibles et reconfigurables intégrant des modules habitables. L'exposition emprunte son titre à l'ouvrage de Michel Ragon, publié en 1968, et présente une sélection de projets urbains prospectifs qui entendaient reconfigurer radicalement la ville à l'horizon de l'an 2000.

Exposition en entrée libre pour tout public jusqu'au 10 avril 2015 du lundi au vendredi : 9h-13h/14h-18h sauf vendredi : 17h. Un partenariat Frac Centre-CAUE28.

Au CAUE28 - 87 rue du Grand Faubourg à Chartres
Tél : 02 37 21 21 31
Fax : 02 37 21 70 08
contact@caue28.org
www.caue28.org

Diabète 28

Réunion le mercredi 25 mars de 14h30 à 16h30 aux abbayes de Saint-Brice, 1 rue Saint-Martin au Val salle B2. Entrée libre.

Contact : Espace diabète
28-29 rue du Gd- Faubourg
tél. 02 37 35 64 47.

L'atelier d'expression libre de Chartres

L'atelier de Chartres, association créée par Catherine Albanese Deroy, peintre, et son mari Gautier Deroy, a pour but de promouvoir la création libre et spontanée par la peinture. L'atelier anime des séances d'expression artistique sans thème imposé permettant à chacun de s'épanouir sans compétition, ni jugement.

Les séances de peinture s'adressent à tous. Elles se déroulent à la maison pour tous de Bel-Air, le mercredi de 9h30 à 11h et de 14h30 à 16h. Le vendredi, l'association intervient en milieu scolaire en animant les temps d'activités périscolaires de 13h30 à 16h30.

Contact : 06 63 23 96 85
latelierdechartres@hotmail.com

Jusqu'à La Mort Accompagner La Vie (JALMALV)

Conférence «Le bénévolat d'accompagnement» par le docteur Dominique Desmichelle, président d'honneur de Jalmalv Eure-et-Loir, médecin généraliste, psychanalyste, le vendredi 10 avril de 20h à 21h30 au CRJS, 1 rue Jean Monnet. Entrée libre.

Contact : Jalmalv
Eure-et-Loir Hôtel-Dieu, maison des associations, 34 rue du Docteur Maunoury à Chartres. tél. 02 37 30 37 39
ou 06 26 80 28 81
cjalmalv28@yahoo.fr
Blog : <http://jalmalv28.wordpress.com>

Solution du mois de fév. 2015	C	C	R	I	R	E
	A	E	R	I	E	N
	I	N	I	T	I	A
	T	R	E	S	L	E
E	R	E	V	E	R	T
C	R	E	P	I	B	E
C	O	U	S	I	N	A
L	I	S	G	R	E	C
G	E	N	A	N	T	E
D	E	S	D	C	R	I
L	A	S	S	I	E	H
E	V	E	U	B	A	C
M	I	R	E	X	N	E
A	N	N	R	E	L	I
U	T	C	A	V	A	L
S	I	L	O	O	T	E
O	P	E	L	I	C	A
N	O	I	R	T	O	L
V	A	G	U	E	M	E

TRIBUNES

Tribunes de l'opposition

Tribune de Réunir Chartres



CONCERTE N'EST PAS ÉCOUTER !

Le Plan Local d'Urbanisme est actuellement en révision et le bilan de la phase « *concertation* », présenté en conseil municipal de septembre 2014, a permis à la majorité municipale de mettre en avant des propositions de révisions « *en lien avec les habitants* ». Loin de la méthode habituelle où on impose les choix des élus contre ceux des habitants, Chartres fait de la concertation ! Enfin, une bonne nouvelle...

Mais comme toujours avec cette municipalité, la communication est souvent contraire à l'action. Quelques exemples de contradictions :

Choix exprimés par les habitants lors de la concertation	Choix retenus par la municipalité
Permettre la création d'école « <i>à taille humaine</i> »	Fermeture des écoles à taille humaine par le regroupement dans quelques « <i>pôles</i> »
Limiter les centres commerciaux en périphérie	130 000 m ² de surface de commerce (en plus du nouveau Leclerc de Barjouville) sur le plateau Nord Est
Favoriser les liaisons douces	Suppression des dernières sentes pour les transformer en route comme l'impasse de la Croix Jumelin
Limiter l'urbanisation en conservant de nombreux espaces verts au cœur de la ville dans le but de préserver la qualité de vie et la biodiversité ; Limiter la disparition des terres agricoles par l'urbanisation	L'aménagement des plateaux Nord-est et Nord-ouest entraîne l'urbanisation des dernières terres agricoles du territoire

Cette dernière proposition est la plus symbolique. Chartres « *Capitale de la Lumière et du Parfum* » est avant tout la « *Capitale de la campagne* ». Comment mieux symboliser cette fonction historique qu'en préservant son lien avec le monde agricole et le caractère paysager de son entrée de ville notamment au Nord ?

Nous pensons que la ville ne peut se faire par les « *sachants* » contre ses habitants. C'est pourquoi nous proposons la mise en place de véritables outils de concertation pour améliorer la ville au quotidien, comme des conseils de quartier élus par les habitants du quartier, avec un budget participatif, et associés à toutes les décisions concernant leur vie quotidienne. Votre ville ne vous appartient pas uniquement tous les 6 ans au moment des élections et un élu ne peut faire tout ce qu'il veut entre deux élections. Nous pensons que, co-construite, faites pour les habitants et par les habitants, elle n'en sera que plus belle et plus agréable à vivre.

Imaginons, Chartres en plus démocratique, en plus utile. Chartres en mieux !

L'équipe de Réunir Chartres

Catherine Maunoury (SE), David Lebon (PS),
Éric Chevée (Modem), Sandra Renda (EELV), Noël Billard (PS), Nicole Sirandré (PS) - reunirchartres@gmail.com

Tribune du Front de Gauche

RÉPUBLIQUE ET DÉMOCRATIE EN DANGER

Depuis un an de présence au sein du Conseil Municipal, nos luttes ainsi que nos propositions ont été nombreuses.

M. Gorges aime à le rappeler : la démocratie, c'est le vote!

Pour nous, la démocratie commence par le vote, mais ne s'arrête pas là. L'autoritarisme du maire, dont la complaisance avec l'extrême droite ne fait plus aucun doute, qui une fois élu pense ne plus devoir tenir compte de l'avis de nos concitoyens, est une attitude dangereuse (la majorité a été réélue avec seulement 30% des inscrits). L'abstention grandissante est une forte inquiétude : elle laisse le champ libre au parti de la haine, du repli sur soi et de la division.

Lors de cette 1^{ère} année, nous avons proposé une régie publique pour le chauffage urbain, la gratuité des transports de ville et nous nous sommes opposés à la facturation des TAP aux familles ainsi qu'à la fermeture de deux écoles.

Le besoin de solidarité et l'urgence sociale de nombreux concitoyens est préoccupant.

Pourtant quand l'on demande plus de travailleurs sociaux, l'on nous répond qu'ils ne servent à rien, qu'ils ne sont qu'un coût pour les collectivités... Alors que c'est précisément d'accompagnement médico-social, d'éducation, de popularisation de la culture dont notre société a tant besoin. Mais la majorité préfère du prestige et du grandiose pour ceux qui ont de l'argent à dépenser.

La république est en danger et l'intervention populaire indispensable pour que l'intérêt général humain soit enfin mis au coeur des politiques publiques.

Denis Barbe

Contact : frontdegauche.chartres@gmail.com

Tribune du Front National

ILS SE MOQUENT DU PEUPLE !

Chartres est une ville sûre. C'est grâce à la vidéo-verbalisation, pardon vidéo-protection, selon son maire. Toujours est-il que l'argument massue est que le vote en faveur du Front National est bas là où il y a des caméras. Pourquoi donc les politiciens de tout bord sont-ils obsédés par les thèmes défendus depuis 30 ans par le Front ?

Les élections départementales et régionales approchant, on peut sentir le nauséabond esprit du 11 janvier envahir les frères jumeaux du système. Auraient-ils peur pour leurs macarons ou prébendes ? Les soldes sont finies mais les partis en place continuent de brader ce qui reste de prérogatives aux départements. C'est pour ces institutions que vous allez voter. N'est-ce pas le signe que les politiciens se moquent du vote populaire puisque vous allez voter pour des coquilles presque vides ! Cela résume parfaitement la connivence mortelle de la droite et de la gauche. Ce qui nous anime, nous, au RBM et au Front National, c'est l'authentique esprit français. Vive la France !

Thibaut Brière-Saunier

Tribune de la majorité

L'OPPOSITION VOUS PROPOSE... LE MODÈLE GREC

Les deux derniers conseils municipaux montrent l'opposition aux abonnés absents.

Madame Maunoury, tête de liste « Réunir Chartres », a carrément disparu. Messieurs Lebon, Chevée et consorts sont vite sortis du Conseil Municipal de janvier, et on les a à peine entendus en février. La seule dispute, toujours la même, éclate entre le représentant du Front de Gauche et celui du Front National. Le ton monte très vite, et le représentant du Front de Gauche part juste avant la fin...

Ce dernier est pourtant quasiment le seul à intervenir régulièrement. Il chante en solo les vieux refrains communistes : conseil de quartier... Comme si les Chartrains n'avaient pas voté il y a moins d'un an. Et il a oublié le score du Front de Gauche...

On pourrait résumer ses propositions à une seule qui date de 1917 : « *tout le pouvoir aux soviets* ». Pour ceux qui auraient oublié, un soviétique, c'est une assemblée improvisée, et donc dominée par les activistes... L'Histoire a déjà livré son verdict sanglant.

Où alors les oppositions se réfugient dans le passé, parfois très lointain. On a ainsi entendu messieurs Lebon et Barbe, pour une fois d'accord (la dernière fois c'était pour voter François Hollande en 2012) inciter le Maire à désigner les représentants d'éventuels conseils de quartier par tirage au sort, en se référant à la démocratie athénienne... il y a 2500 ans.

Nos cuistres iront expliquer aux Chartrains (mais le savent-ils eux-mêmes ?) qu'à cette époque-là les esclaves, les métèques (les étrangers à la cité)... et les femmes n'avaient pas le droit de vote et donc ne pouvaient pas être tirés au sort...

Trêve de plaisanterie. La majorité n'a pas besoin de conseils « *spon-tanés* » à la légitimité douteuse pour tenir ses engagements pris en 2014 devant les Chartrains, tous les Chartrains, même ceux qui n'ont pas voté.

Vous avez peut-être remarqué que nous inaugurons des équipements promis aux électeurs et réalisés moins d'un an plus tard : la rue de la Clouterie, totalement refaite, ou les aires de jeux pour les enfants de la Mare aux Moines et du Forum de la Madeleine. Des équipements de proximité qui améliorent votre quotidien.

Entre nous, leurs inaugurations composent d'ailleurs autant de petits conseils de quartier, puisque les habitants sont invités et viennent échanger avec les élus. Des échanges chaleureux, parfois un peu vifs, toujours utiles.

Et puis, nous avons ouvert l'Épicerie Solidaire aux Chartrains qui en ont besoin. Elle est gérée par une association-émanation d'autres associations caritatives, alimentée par les dons de leurs membres et des Chartrains généreux, approvisionnée aussi par des commerçants grands et petits.

Notre municipalité y a investi 500 000 euros plus une subvention de l'État.

Une fois de plus, il y a ceux qui parlent de démocratie et de solidarité. Et il y a ceux qui la rendent réelle. En toute lucidité, l'utilité d'une épicerie solidaire montre aussi la dureté de la crise, et donc un peu l'échec d'une société...

Nous n'aurons pas la cruauté de rappeler à nos opposants les chiffres du chômage, ni de désigner les responsables de l'effondrement de la construction de logements en France...

En 2012, il y a eu le discours du Bourget.

En 2014, il y a eu le programme de notre équipe pour Chartres.

Les Chartrains savent bien aujourd'hui lequel ils peuvent croire.

Les élus de la majorité municipale

Déclarations Préalables déposées		
BUFFALO BURGER	3 PLACE MAURICE CAZALIS	CREATION D'UN CONDUIT D'EXTRACTION
TREMBLAY LILIAN	49 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	REPLACEMENT DE VERANDA ET REAMENAGEMENT DE COMBLES
SARL LE PETIT RUISSEAU	4 RUE DE LA POELE PERCEE	RAVALEMENT DE FACADE
GOUSSARD JEAN LOUIS ET CLAIRE	30 RUE DES VIEUX CAPUCINS	REPLACEMENT DE PORTES DE GARAGE
CHEVALIER ETIENNE	15 RUE AUGUSTE GANOT	POSE DE CHASSIS DE TOIT
BOCQUAIRE FABRICE	3 RUE HUBERT LATHAM	TRAVAUX DE CLOTURE
GOURDON JACQUES	6 RUE DES VIEUX RAPORTEURS	RAVALEMENT DE FACADE
AHMADDOUCH FATIMA	21 RUE DES CHANGES	TRAVAUX D'EXTENSION
ZABEL STEPHANE - SRG SEMARD	7 PLACE PIERRE SEMARD	MODIFICATIONS DE FACADE
CHAMPIN BERNARD	13 RUE SAINT EMAN	CREATION D'UNE FENETRE
VALLET	11 RUE DU FAUBOURG GUILLAUME	CREATION D'UN PORTAIL
LHOMOY BIANCA	26 RUE DES RESERVOIRS	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
OUAZA MHAMED	RUE DE LA MARE A BOULAY	CREATION DE PORTAIL
COUPE CYRIL ET VERONIQUE	31 RUE DES VIEUX CAPUCINS	TRAVAUX DE CLOTURE
COSTEPLANE JEROME	9 RUE GABRIEL LELONG	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
FINET STEPHANE	13 RUE FERDINAND DUGUE	CREATION DE BAIE VITREE
SCI BEAUCE INFO	1 RUE GILLES DE ROBERVAL	TRAVAUX DE CLOTURE
FONCIA BRETTE	13 RUE VICTOR GILBERT	RAVALEMENT DE FACADES
PAMUK SEVGI	46 BIS RUE DU REPOS	TRAVAUX DE CLOTURE
TROUVE PHILIPPE	16 RUE DU BOIS MERRAIN	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
BRETON FREDERIC ET CHRISTINE	RUE DES VIGNES	DIVISION PARCELLAIRE
COELHO DOMINGOS MARINHO	19 AVENUE JEAN PERRIN	TRAVAUX DE CLOTURE
MORISE CESAR	8 RUE DE L'ABREUVOIR	CONSTRUCTION D'ABRI DE JARDIN
FONCIA BRETTE	15 RUE PHILIPPE DESPORTES	RAVALEMENT DE FACADE
BENARD JACQUES	42 RUE DE LA TANNERIE	DEMOLITION D'UNE CAGE D'ESCALIER ET RAVALEMENT DE FACADE
DARMON SOPHIE	19 RUE DES BOUCHERS	REPLACEMENT DE MENUISERIES ET POSE DE CHASSIS DE TOIT
TREMBLAY LILIAN	49 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	MODIFICATIONS DE FACADES
FONCIA BRETTE	36 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	MODIFICATIONS DES ESPACES EXTERIEURS
MALLOL JOSETTE	12 RUE GEORGES FESSARD	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
JOURNET PATRICIA	11 RUE DE L'EPARGNE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES ET MODIFICATION DE FACADES
DANIEL JEAN PIERRE	99 RUE GABRIEL PERI	DIVISION PARCELLAIRE
MONGUILLON ERIC	22 AVENUE MARCEL PROUST	CREATION D'UN ABRI A BOIS
ASSOCIATION LES 3 R	RUE DE SOURS	REFECTION D'UN POSTE ELECTRIQUE
OLIVIER	7 RUE VINTANT	CONSTRUCTION D'UNE PISCINE
PREFECTURE D'EURE ET LOIR	PLACE DE LA REPUBLIQUE	AMENAGEMENT DES ESPACES EXTERIEURS
Déclarations Préalables délivrées		
DEPELCHIN CELINE	7 BOULEVARD DE LA COURTILLE	REPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
GARNIER THIERRY	14 RUE DES FLEURS	POSE DE CHASSIS DE TOIT
DOUSSET DAMIEN	6 RUE SAINT BARTHELEMY	RAVALEMENT ET POSE DEVOLETS ROULANTS
BARUNCIO ISABELLE	12 ALLEE DES TROENES	CREATION DE 3 VELUX
SEBBAN GABRIEL	11 IMPASSE DE FRESNAY	REALISATION D'UNE VERANDA
DESIRE VALERIE	13 ROUTE DE VOVES	EXTENSION+ PERGOLA - REVETEMENT EXTERIEUR + CHASSIS
LEROUX FRANCOIS	17 RUE HENRY DUNANT	AGRANDISSEMENT PORTAIL
SYND. COPROPRIETE JEAN LAILLET	6 RUE JEAN LAILLET	RAVALEMENT FACADES
CHANON VINCENT	3 IMPASSE DES CASTORS	CONSTRUCTION VERANDA - POSE 2 PORTES DE GARAGE
Permis de Construire déposés		
SARL CHRIS'DEN	19 AVENUE JEHAN DE BEAUCE	EXTENSION ET REAMENAGEMENT INTERIEUR (PC MODIFICATIF)
SARL CHRIS'DEN - HOTEL DES POEMES	3 PLACE PIERRE SEMARD	EXTENSION DE L'HOTEL (PC MODIFICATIF)
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	43 RUE DU DOCTEUR MAUNOURY	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER (PC MODIFICATIF)
MENDY CHRISTELLE ET MARC	17 RUE ANDRE THOUIN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE (PC MODIFICATIF)
EL BAROUDI MOHAMMED	IMPASSE NICOLAS LORIN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION LOT A
BAROUDI HICHAME	IMPASSE NICOLAS LORIN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION LOT B
BAROUDI MOHAMED	IMPASSE NICOLAS LORIN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION LOT E
FENNICH MOHAMMED	IMPASSE NICOLAS LORIN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION LOT C
KIOUENE MUSTAPHA	IMPASSE NICOLAS LORIN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION LOT D
EL BAROUDI MOHAMED	IMPASSE NICOLAS LORIN	CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION LOT F
DESPREZ-CURELY JEAN MARIE	17 AVENUE D'ALIGRE	DEMOLITION ET EXTENSION D'UNE MAISON D'HABITATION
DUBOIS NICOLAS	15 RUE DES CHAISES	TRAVAUX D'EXTENSION APRES DEMOLITION PARTIELLE
CONSEIL GENERAL D'EURE ET LOIR	23 BOULEVARD CHASLES	RESTRUCTURATION DU COLLEGE HELENE BOUCHER
LAUFRAY SYLVAIN ET CHRISTIAN	5 RUE DES TROIS PONTS	DEMOLITION ET RECONSTRUCTION D'UN GARAGE
EUROPROM	ZAC DE RECHEVRES	CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER
SNCF RESEAU	21 RUE DU FAUBOURG SAINT JEAN	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE BUREAUX
SARL MAQUETTES 3D	RUE GILLES DE ROBERVAL	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT DE BUREAUX ET ATELIER
Permis de Construire délivrés		
SARL CHRIS'DEN	19 AVENUE JEHAN DE BEAUCE	EXTENSION ET REAMENAGEMENT INTERIEUR (PC MODIFICATIF)
SARL CHRIS'DEN - HOTEL DES POEMES	3 PLACE PIERRE SEMARD	EXTENSION DE L'HOTEL (PC MODIFICATIF)
SARL CBP 2	AVENUE NICOLAS COMTE	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT MIXTE A USAGE DE BUREAUX ET ENTREPOTS
GUITTET XAVIER	19 RUE DE LA COURONNE	CONSTRUCTION DE DEUX GARAGES
NAMITA OLIVIER ET PAMELA	14 RUE D'ABOVILLE	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
DJEBBY SALAH	11 RUE BLERIOT	TRAVAUX D'EXTENSION
DIRECTION DE LA TRACTION - SNCF	IMPASSE DES VAUROUX	CONSTRUCTION D'UNE STATION SERVICE
Permis de Démolir déposés		
BONVALLET FRANCOISE	61 RUE SAINT CHERON	DEMOLITION HANGAR
Permis de Démolir délivrés		
BONNET ERIC	99 RUE DU GRAND FAUBOURG	DEMOLITION D'APPENTIS

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 16 FEVRIER 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean Pierre GORGES, Député-maire de Chartres :

DESIGNE Monsieur José ROLO, Secrétaire de séance

Etaient présents :

Monsieur GORGES, Député-maire

M. MASSELUS ; Mme DORANGE ; M. GUERET ; Mme DUTARTRE ; M. ROLO ; Mme BARRAULT ; M. GEROUDET ; M. VINCENT ; Mme MESNARD ; M. GORGE ; Mme CHEDEVILLE ; MM. CONTREPOIS ; LHUILLERY ; TEILLEUX ; BONNET ; BREHU ; Mme CRESSAN ; M. DUVAL ; Mme GAUJARD ; MM. MALET ; PIERRAT (de la délibération 16 à 39) ; MAYINDA-ZOBELA ; Mmes MOREL ; VENTURA ; MM. YASAR ; LEBON ; Mme RENDA ; MM. CHEVEE ; BILLARD ; BRIERE-SAUNIER ; BARBE (de la délibération 1 à 25)

Etaient représentés :

Mme FROMONT par pouvoir à M. MASSELUS

Mme DEVENDER par pouvoir à M. CONTREPOIS

Mme ELAMBERT par pouvoir à BARRAULT

Mme MILON par pouvoir à Mme DORANGE

M. PIERRAT par pouvoir à M. GEROUDET (de la délibération 1 à 15)

Mme MAUNOURY par pouvoir à Mme RENDA

Mme SIRANDRE par pouvoir à M. BILLARD

Etait excusée :

Mme FERRONNIERE

Approbation du procès-verbal du 19 janvier 2015, à l'unanimité des suffrages exprimés, Mme MAUNOURY, M. LEBON ; Mme RENDA ; M. CHEVEE ; Mme SIRANDRE ; M. BILLARD et M. BARBE ne prennent pas part au vote.

Administration générale

1. Délégations du Maire en application de l'article L 2122-19 du Code Général des Collectivités Territoriales

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, Mme MAUNOURY, M. LEBON ; Mme RENDA ; M. CHEVEE, Mme SIRANDRE ; M. BILLARD ; M. BARBE ne prennent pas part au vote
AUTORISE le Maire à donner délégation de signatures, sous sa surveillance et sa responsabilité,

aux :

- Directeur Général des services et au Directeur Général Adjoint des services de mairie ;

- Directeur des Services Techniques ;

- Responsables de services communaux,

pour tous les actes subséquents à l'activité décisionnelle.

Finances

2. Médiathèque et bibliothèque Aragon – Tarifs – Gratuité – Modification

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE la gratuité des abonnements aux membres des Amis de la Médiathèque et de la Société Archéologique d'Eure et Loir (SAEL)
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

3. Subvention FIPHP pour acquisition mobiliers

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité SOLLICITE le financement de l'acquisition de mobiliers auprès du FIPHP.
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à ce dossier de financement.

4. Subvention FIPHP pour traduction en langage des signes

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité SOLLICITE le financement d'une prestation de traduction en langage des signes auprès du FIPHP.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à ce dossier de financement.

5. Subvention FIPHP pour apprentissage

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité SOLLICITE le financement de la rémunération annuelle 2014/2015 d'un apprenti auprès du FIPHP.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à ce dossier de financement.

6. Convention de mise à disposition de locaux – Hémicycle du Conseil Général

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BRIERE-SAUNIER s'abstient, M. BARBE ne prend pas part au vote

APPROUVE la convention de mise à disposition de l'hémicycle du Conseil Général.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

7. Garantie d'emprunt Chartres Aménagement - POLE GARE

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 1 voix contre (M. BARBE), Mme MAUNOURY, M. LEBON ; Mme RENDA ; M. CHEVEE, Mme SIRANDRE ; M. BILLARD ; M. BRIERE-SAUNIER ne prennent pas part au vote

OCTROIE une garantie d'emprunt à hauteur de 80 % (quatre vingt pour cent) pour une durée de 15 ans, à Chartres Aménagement, pour la réalisation d'un emprunt de 5 000 000 euros auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Val de France.

S'ENGAGE au cas où Chartres Aménagement pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par elle aux échéances convenues ou des intérêts ou des frais et accessoires qu'elle aurait encourus, la ville de Chartres s'engage à en effectuer le paiement en ses lieu et place, à hauteur de sa garantie, sur simple demande de l'établissement prêteur adressée par lettre missive, sans jamais pouvoir opposer le défaut de mise en recouvrement des impôts dont la création est prévue ci-dessous, ni exiger que l'établissement prêteur discute au préalable l'organisme défaillant.

S'ENGAGE à créer, en tant que de besoin, une imposition directe suffisante pour assurer le paiement des sommes dues au prêteur.

APPROUVE les dispositions de la convention à intervenir déterminant les obligations de la ville de Chartres et de Chartres Aménagement en ce qui concerne le jeu éventuel de la garantie.

AUTORISE le Maire ou son représentant à intervenir à la convention de prêt qui sera passée entre la Caisse Régionale du Crédit Agricole Val de France et Chartres Aménagement.

Affaires immobilières

8. Rue d'Ablis – Bande de terrain – Cession

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BARBE ne prend pas part au vote

APPROUVE la cession de la bande de terrain (environ 134 m²), jouxtant les propriétés privées cadastrées section BN n°s 202 et 203, 54 et 62 rue d'Ablis, au prix de 12 000 € net vendeur, au profit des Consorts DELACHAUME ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer,
APPROUVE la prise en charge des frais de géomètre par les acquéreurs,
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

9. Avenue Aristide Briand – Constitution de servitude

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BRIERE-SAUNIER s'abstient

APPROUVE la constitution de servitude, à titre gracieux, sous les parcelles section CO n°s 42 et 43 au profit d'E.R.D.F. ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

10. 32 Boulevard du Maréchal Foch – Propriété bâtie – Acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité AUTORISE l'acquisition, au prix total de 155 000 € (140 000 € plus une indemnité de emploi de 15 000 €) auprès des Consorts VOISIN (ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer), de la propriété bâtie sise 32 boulevard du Maréchal Foch à Chartres, cadastrée section BN n° 1, d'une superficie de terrain de 338 m².

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

11. 1 bis avenue Pierre Chesnais à Mainvilliers – Appartement – Cession

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BARBE s'abstient

APPROUVE la cession d'un appartement de type 5, avec un emplacement de parking (n° 34) et un box (n° 100), libres de toutes occupations, situés à Mainvilliers (28300), 1 bis avenue Pierre Chesnais, correspondant respectivement aux lots n°s 1906, 1262 et 2103, dépendant d'un ensemble immobilier cadastré section AR n° 210, au prix de 180 000 € net vendeur (ce prix étant à partager à concurrence de moitié avec la Ligue Nationale contre le Cancer), au profit de Madame Martine CARRER ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

Ressources humaines

12. Rémunération des directeurs des écoles élémentaires pour la coordination des études surveillées

Les directeurs des écoles élémentaires ont en charge la coordination des études surveillées en période scolaire pour la tranche horaire de 16h30 – 18h00 les lundis, mardis et jeudis.

A ce titre, les directeurs, en lien avec les services compétents de la Collectivité territoriale, gèrent la mise en place de cette activité tout en prenant en charge les inscriptions des familles et en participant au recrutement du personnel encadrant.

Afin d'assurer le bon déroulement des études surveillées, ils doivent également veiller à l'encadrement des élèves ainsi qu'à la répartition dans les groupes en fonction du niveau de chacun.

C'est pourquoi, il est aujourd'hui proposé de rémunérer ce temps en référence aux Décrets 66-787 du 14 octobre 1966 et 2010-761 du 07 juillet 2010 fixant les taux maximums de rémunération des travaux supplémentaires effectués, en dehors de leur service normal, par les instituteurs et professeurs des écoles, pour le compte et à la demande des Collectivités territoriales. A noter que ce versement interviendra annuellement chaque mois de juillet et prend effet à compter de la rentrée scolaire 2014/2015.

Enfin, cette nouvelle dépense est estimée à 4 000 € par an.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, M. TEILLEUX sorti de la salle, ne prend pas part au vote

APPROUVE le paiement de ce temps de présence aux directeurs des écoles élémentaires.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

13. Distribution de plis des outils de communication

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 35 voix pour, 1 voix contre (M. BRIERE-SAUNIER), 1 abstention (M. BARBE), M. TEILLEUX sorti de la salle ne prend pas part au vote

APPROUVE le paiement à la vacation pour la distribution de plis des outils de communication de la Ville de Chartres, à raison de 0,10 € brut par pli.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents à intervenir.

14. Subvention de fonctionnement au COS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BRIERE-SAUNIER s'abstient

APPROUVE l'attribution par la Ville au Comité des Œuvres Sociales d'une

subvention de fonctionnement d'un montant de 114 000 € pour l'année 2015.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents à intervenir.

15. Rémunération mise sous pli propagande électorale

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE la rémunération des opérations de mise sous pli de la propagande électorale pour les élections départementales, fixée à 0,27 € brut par pli et 0,03€ supplémentaires par binôme de candidature au-delà de six binômes de candidature.

Affaires sociales, Affaires scolaires, Vie associative, Jeunesse et Sports

16. ASPTT – la Randonnée – Subvention 2015 – Tour de Chartres en nocturne

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 € à l'ASPTT La Randonnée, pour l'organisation en 2015, du tour de Chartres en nocturne.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents à intervenir.

17. Association Contes et Bricoles – Subvention 2015 – Frais de location salle Doussineau

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 600 € à l'association Contes et Bricoles correspondant aux frais de location de la salle Doussineau, le 28 février 2015.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les documents à intervenir.

18. Association « L'Arcibo » Subvention 2015 – Cours de dessin – Stage de sculpture

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE l'attribution d'une subvention d'un montant de 900 € à l'association « L'Arcibo ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents à intervenir.

19. Désignation de représentants collèges et lycées – Modification

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE, à l'unanimité, de procéder au vote à mains levées à l'élection des membres qui seront appelés à siéger au sein du Conseil d'administration de ces établissements.

PREND ACTE des candidatures proposées par le Maire :

Collèges :

Collège Mathurin Régnier

1 titulaire : Karine DORANGE

1 suppléant : Dominique DUTARTRE

Collège Hélène Boucher

1 titulaire : Christian GORGE

1 suppléant : Bénédicte MOREL

Lycées :

Lycée Fulbert

1 titulaire : Pierre MAYINDA-ZOBELA

1 suppléant : Elisabeth BARRAULT

Lycée Marceau

1 titulaire : Maria CHEDEVILLE

1 suppléant : Alain CONTREPOIS

Lycée Jehan de Beauce

1 titulaire : José ROLO

1 suppléant : Agnès VENTURA

PROCÈDE à l'élection des membres qui seront appelés à siéger au sein du Conseil d'administration de ces établissements.

Nombre de votants : 32

Nombre de suffrages exprimés : 31

SONT DÉCLARES élus, chacun ayant obtenu 30 voix :

Collèges :

Collège Mathurin Régnier

1 titulaire : Karine DORANGE

1 suppléant : Dominique DUTARTRE

Collège Hélène Boucher

1 titulaire : Christian GORGE

1 suppléant : Bénédicte MOREL

Lycées :

Lycée Fulbert

1 titulaire : Pierre MAYINDA-ZOBELA

1 suppléant : Elisabeth BARRAULT

Lycée Marceau

1 titulaire : Maria CHEDEVILLE

1 suppléant : Alain CONTREPOIS

Lycée Jehan de Beauce

1 titulaire : José ROLO

1 suppléant : Agnès VENTURA

Culture, Promotion et Animation

20. Classes à Horaires aménagés – Danse – Ecole Jules Ferry et Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse

Depuis la rentrée 2011, des Classes à Horaires Aménagés Danse sont implantées à l'Ecole Jules Ferry de Chartres, afin de permettre aux élèves de recevoir un enseignement renforcé en danse.

L'enseignement chorégraphique est dispensé par le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Musique et de Danse de Chartres.

À la rentrée de septembre 2014, on compte 23 élèves inscrits en CHAD. Pour fixer au mieux les conditions de fonctionnement et l'organisation des enseignements de ces Classes à Horaires Aménagés Danse (CHAD) et tenir compte de l'évolution des deux établissements, une convention de partenariat sera signée par le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale, et le Député-maire de la Ville de Chartres.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE la convention de partenariat entre l'école Jules Ferry et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

21. Association Les Clavecins de Chartres – Convention d'objectifs 2015 – Subvention 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 6 000 € et l'Association des Clavecins de Chartres au titre de l'exercice 2015.

APPROUVE la convention d'objectifs ci-jointe. AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les documents à intervenir.

22. Mission d'Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre opérationnelle du projet d'aménagement des abords de la cathédrale LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, MM. LEBON, BRIERE-SAUNIER s'abstiennent, M. BARBE ne prend pas part au vote DECIDE de confier à la SPL Chartres Aménagement une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle du projet d'aménagement des abords de la cathédrale.

APPROUVE le contrat d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour la mise en œuvre opérationnelle du projet d'aménagement des abords de la cathédrale.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit contrat et tous les actes y afférents.

23. Poursuite des opérations de mécénat et « ticket mécène » pour l'année 2015

L'événement « Ensemble, sauvons Métabus et Camille » et l'opération « Ticket Mécène » de mécénat participatif initiée en 2014 vers le public, les entreprises et les amis du musée des Beaux-arts a permis de récolter 4 121,33 € de dons permettant le démarrage des opérations de restauration de la couche picturale de la toile de Léon COGNIE.

Cette opération reçoit toujours un accueil favorable auprès des visiteurs et futurs partenaires. Des donateurs se manifestent toujours et il est demandé que l'opération de mécénat « Ticket Mécène » soit poursuivie pour l'année 2015. En 2015, la concession de l'usage de la terminologie « ticket mécène » nous est accordée par le musée de Bordeaux : le CAPC, marque déposée auprès de l'Institut national de la Propriété Intellectuelle, Outre le ticket mécène, le musée souhaite poursuivre la possibilité de recevoir des dons libres, utiles pour participer à des projets de restaurations de ces collections.

Les dons ainsi collectés cette année seront affectés à la restauration d'œuvres de la collection du musée (ligne budgétaire 2316).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE la poursuite des opérations de mécénat et « Ticket Mécène » pour l'année 2015

AUTORISE le Maire à signer tous les actes y afférents.

24. Demande de subvention pour la fouille du site de Saint-Martin-Au-Val La Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique (CIRA) est susceptible d'attribuer à la Direction de l'archéologie de la Ville de Chartres, pour une période de trois ans (2015 à 2017), une nouvelle autorisation de fouille programmée pour le site de Saint-Martin-au-Val à Chartres (responsable scientifique proposé Bruno BAZIN). Ce nouveau programme triennal comportera deux volets, l'un sur le sanctuaire antique, l'autre sur l'église Saint-Martin-au-Val.

La Direction Régionale des Affaires Culturelles a accordé à la Ville, pour les fouilles programmées sur le site de Saint-Martin-au-Val, les financements suivants : 17 000 € pour 2011, 19 500 € pour 2012, 19 000 € pour 2013 et 5 500 € pour 2014.

Les dépenses de fouille pour 2015 sont estimées à 221 480 €.

Le Ministère de la Culture est susceptible de participer financièrement à la réalisation de ce nouveau programme. La Ville de Chartres sollicite, pour l'année 2015, une subvention de 19 000 €.

Avis favorable des commissions Culture, Promotion et Animation et Finances et Prospective réunies respectivement les 3 et 5 février 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité AUTORISE la demande de subvention d'un montant de 19 000 €.

AUTORISE le Maire à signer tous les actes y afférents.

25. Délégation de service public pour l'exploitation du camping des Bords de l'Eure et de l'Auberge de jeunesse de Chartres – Choix du délégataire

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 36 voix pour, 1 voix contre (M. BARBE), 1 abstention (M. BRIERE-SAUNIER) APPROUVE le choix de la société Ets YA ROUSSEL MONTIGNY SARL comme gestionnaire du Camping des bords de l'Eure et Auberge de jeunesse ; APPROUVE la convention de délégation de service public à conclure entre la société Ets YA ROUSSEL MONTIGNY SARL et la ville de Chartres pour une durée de 6 ans à compter du 16 mars 2015 ;

AUTORISE le Maire à signer la convention de délégation de service public et ses annexes.

Cadre de vie, Travaux, Proximité, Tranquillité et Urbanisme

26. Création du Conseil de citoyens « des Clos »

Conformément à l'article 7 de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, il est nécessaire de constituer des Conseils citoyens dans chaque quartier prioritaire de la ville. En application du décret n°2014-767 du 3 juillet 2014 et par courrier en date du 11 décembre 2014, le Préfet d'Eure-et-Loire a validé le périmètre du quartier prioritaire « des Clos ». En conséquence la ville de Chartres doit mettre en place un Conseil de citoyens correspondant au périmètre de ce quartier.

Le Conseil de citoyens est composé, d'une part, d'habitants choisis dans le respect de la parité entre les femmes et les hommes et, d'autre part, de représentants des associations et acteurs locaux.

Ces conseils citoyens sont associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville. Des représentants du Conseil de citoyens

participent à toutes les instances de pilotage du contrat de ville, y compris celles relatives aux projets de renouvellement urbain.

Les conseils citoyens exercent leur action en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics et inscrivent leur action dans le respect des valeurs de liberté, d'égalité, de fraternité, de laïcité et de neutralité.

Une subvention de 1500 euros a été demandée et obtenue par la Ville de Chartres pour le fonctionnement du conseil de citoyens ainsi que des actions de formation. Le conseil de citoyens peut faire appel à des personnalités extérieures en raison de leur expertise dans les domaines relevant de leur compétence.

Un règlement intérieur joint en annexe précise les modalités de fonctionnement du Conseil de citoyens des Clos.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 4 voix contre (MM. LEBON, Mme SIRANDRE, MM. BILLARD ; BRIERE-SAUNIER) 3 abstentions (Mme MAUNOURY ; M. CHEVEE ; Mme RENDA)

APPROUVE la constitution d'un Conseil de citoyens dénommé « des Clos » et son règlement intérieur.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

27. Composition du Jury - Choix promoteur lot 28 Quartier des Clos

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE, à l'unanimité, de voter à mains levées PROCÈDE à l'élection des membres du jury de concours pour la consultation promoteur-concepteur du lot n°28 du quartier des Clos.

SONT CANDIDATS :

Titulaires :	Suppléants :
Elisabeth FROMONT	Maria CHEDEVILLE
Elisabeth BARRAULT	Alain CONTREPOIS
Michel TEILLEUX	Pierre MAYINDA-ZOBELA
Murat YASAR	Christian GORGE
Noël BILLARD	Sandra RENDA

Nombre de votants : 37
Suffrages exprimés : 36

SONT DECLARES élus membres du jury de concours pour la consultation promoteur-concepteur du lot n°28 du quartier des Clos :

Titulaires :	Suppléants :
Elisabeth FROMONT	Maria CHEDEVILLE
Elisabeth BARRAULT	Alain CONTREPOIS
Michel TEILLEUX	Pierre MAYINDA-ZOBELA
Murat YASAR	Christian GORGE
Noël BILLARD	Sandra RENDA

28. FARMAN – Déclaration de travaux

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité AUTORISE le Maire ou son représentant à signer et déposer la déclaration préalable et la déclaration de travaux dans le cadre des travaux d'aménagement d'un restaurant self service au groupe scolaire FARMAN.

29. Impasse Nicolas Lorin – Déclarations préalables

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité AUTORISE, au nom de la Ville de Chartres, le dépôt de deux déclarations préalables ayant pour objet la division en 7 lots à bâtir des parcelles CN 112 et CN 113, situées impasse Nicolas Lorin ;

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les documents y afférents.

Marchés publics

30. Aménagement des espaces de travail du pôle administratif – Assistance à maîtrise d'ouvrage

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée conformément aux dispositions des articles 33 alinéa 3 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics, relative à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des espaces de travail du pôle administratif de la Ville de Chartres.

Le délai d'exécution court à compter de la notification du marché jusqu'au 31 décembre 2015.

Au terme de la procédure, la Commission d'appel d'offres, réunie le 27 janvier 2015, a décidé d'attribuer le marché à l'entreprise désignée ci-dessous : Désignation : Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des espaces de travail du pôle administratif de la Ville de Chartres ; Entreprise retenue : GENIE DES LIEUX, 25, rue d'Alsace, 75010 PARIS ; Montant : 108 675 € HT.

Avis favorable de la commission Finances et Prospective réunie le 5 février 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 7 abstentions (Mme MAUNOURY ; M. LEBON ; Mme RENDA ; M. CHEVEE ; Mme SIRANDRE ; M. BILLARD ; M. BRIERE-SAUNIER) APPROUVE le titulaire concernant l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des espaces de travail du pôle administratif de la Ville de Chartres, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-avant.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit marché à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres, tel que défini ci-avant.

31. Assurances risques statutaires du personnel ville – Autorisation

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée conformément aux dispositions des articles 33 alinéa 3 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics, relative à l'assurance des risques statutaires du personnel.

Cette consultation fait l'objet d'un groupement de commande entre la Ville de Chartres, le CCAS de la Ville de Chartres et Chartres Métropole conformément à une convention de groupement conclue sur le fondement de l'article 8 du Code des marchés publics.

Ce marché est conclu pour une durée de 3 ans et 9 mois à compter de 1^{er} avril 2015 avec faculté de résiliation annuelle sous préavis de 4 mois pour chacune des parties.

Il donne lieu, par référence à l'article 77 du code des marchés publics, à un marché à bons de commande sans minimum et sans maximum.

Au terme de la procédure, la Commission d'appel d'offres, réunie le 27 janvier 2015, a décidé d'attribuer le marché au groupement d'entreprises conjoint désigné ci-dessous :

- Mandataire non solidaire Cabinet SOFCAP domicilié Route de Creton à VASSELAY (18110) et cotraitant Compagnie CNP ASSURANCES domiciliée 4 place Raoul Dautry à PARIS (75116 CEDEX 15) en retenant l'offre de base « Accident du travail et Maladie professionnelle – Frais médicaux uniquement » pour un taux de prime de 0,25% de la masse salariale correspondant à la rémunération des agents CNRACL soit une prime annuelle estimée à 30 775,23 € TTC et en retenant la prestation supplémentaire éventuelle n°2 «

Décès » pour un taux de prime de 0,18% soit une prime annuelle estimée à 22 158,16 € TTC.

Soit une prime globale annuelle estimée à 52 933,39 € TTC. Avis favorable de la commission Finances et Prospective réunie le 5 février 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BRIERE-SAUNIER s'abstient

APPROUVE le titulaire concernant l'assurance des risques statutaires du personnel, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini ci-avant.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit marché à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres, tel que défini ci-avant.

32. Démolition hôtel de ville et de l'ancienne bibliothèque – Lot 2 – Avenant 1

La société SN TTC, domiciliée Harneau de Dondainville à Amilly (28300) est titulaire du marché n°2014-052 relatif à la démolition de l'Hôtel de Ville et de l'ancienne bibliothèque - lot 2 Démolition - déconstruction. Ce marché est conclu pour un montant de 365 000,00 € HT. Le délai d'exécution des travaux est de 5 mois. Il apparaît aujourd'hui nécessaire de conclure un premier avenant ayant pour objet :

- la prise en compte d'une plus-value de 21 262,50 € HT car il est nécessaire de créer une plateforme stable pour sécuriser le chantier suite aux cavités découvertes pendant les fouilles archéologiques,
- la prolongation du délai contractuel d'exécution des travaux d'un mois.

Conformément à l'article 8 de la loi du 8 février 1995, l'avenant n°1 au marché précité a été soumis à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 27 janvier 2015 qui a émis un avis favorable à sa passation.

Avis favorable de la commission Finances et Prospective réunie le 5 février 2015.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, 7 abstentions (Mme MAUNOURY ; M. LEBON ; Mme RENDA ; M. CHEVEE ; Mme SIRANDRE ; M. BILLARD ; M. BRIERE-SAUNIER)

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2014-052 pour la démolition de l'Hôtel de Ville et de l'ancienne bibliothèque – lot 2 Démolition -déconstruction avec la société SN TTC, tel qu'il est défini ci-dessus.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

33. Marché de services d'insertion et de qualification professionnelles – Lots 1 et 2 – reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BRIERE-SAUNIER s'abstient

APPROUVE la reconduction des marchés n°2012-034 et n°2012-035 relatifs à la réalisation de prestations de services d'insertion et de qualification professionnelles – lot n°1 : Nettoyage de la voirie et des espaces publics du secteur de Beaulieu, Bel Air, Saint Chéron et des Hauts de Chartres, des espaces verts des Hauts de Chartres et entretien des équipements sportifs et lot n°2 : Entretien des sanitaires : Sanitaires : Cellier de Loëns, Squares Noël Ballay et Ravenne, rue Fessard avec Les 3 R.

34. Acquisition de consommables d'impression pour les services de la ville de Chartres et de Chartres métropole – Reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BRIERE-SAUNIER s'abstient

APPROUVE la reconduction du marché n°G2013-028 relatif à l'acquisition de consommables d'impression pour les services de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole avec la société MEDIAS PLUS.

35. Fourniture de carburants en vrac pour la Ville de Chartres et Chartres Métropole – Reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BRIERE-SAUNIER s'abstient

APPROUVE la reconduction du marché n°G2013-025 relatif à la fourniture de carburants en vrac pour la Ville de Chartres et Chartres Métropole avec la société CALDEO.

36. Acquisition consommables matériels d'hygiène et entretien pour nettoyage des locaux – société ENTREPRISE ADAPTEE LEA – Reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BRIERE-SAUNIER s'abstient

APPROUVE la reconduction du marché n°G2013-034 relatif à l'acquisition de consommables et matériels d'hygiène et d'entretien pour le nettoyage des locaux de la Ville et de Chartres Métropole avec la société ENTREPRISE ADAPTEE LEA.

37. Acquisition de consommables et matériels hygiène et entretien pour nettoyage des locaux – société ADIS SAS – Reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BRIERE-SAUNIER s'abstient

APPROUVE la reconduction des marchés n°G2013-029 et n°G2013-030 relatifs à l'acquisition de consommables et matériels d'hygiène et d'entretien pour le nettoyage des locaux de la Ville et de Chartres Métropole avec la société ADIS SAS.

38. Fourniture de jardinières type « cœur de Ville » petit et grand modèle et type acier Corten – Reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BRIERE-SAUNIER s'abstient

APPROUVE la reconduction des marchés n°2012-041 – n°2012-042 et n°2012-043 relatifs à la fourniture de jardinières type « cœur de Ville » petit et grand modèles et type acier Corten avec les sociétés JOUSSELIN, NOVADAL et MOBIL CONCEPT.

39. Réparation, rénovation et réalisation de sols d'aires de jeux - Reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, M. BRIERE-SAUNIER s'abstient

APPROUVE la reconduction du marché n°2012-019 relatif à la réparation, rénovation et réalisation de sols d'aires de jeux avec la société SFEV.

Le Maire,

Jean-Pierre GORGES

La Ville de Chartres et ERDF présentent :

Les métiers du distributeur au fil du réseau



Boulevard Chasles
du 2 mars au 31 mai



CONCOURS PHOTO : À VOS OBJECTIFS !

La Ville de Chartres et ERDF organisent un concours photos sur le thème « **Patrimoine et Innovation** ». Ce concours doit permettre d'illustrer et de mettre en valeur le patrimoine culturel et architectural de Chartres et le caractère innovant qui l'anime.

Attention : photos de Chartres uniquement !

Les photos choisies seront exposées sur les triptyques boulevard Chasles, du 1^{er} juin au 31 aout.

Date limite de participation : 30 avril 2015.

Photos à adresser par email à : erdf-drcentre-concours-photos@erdf-grdf.fr

Règlement disponible sur www.chartres.fr et au 02 37 18 47 84.